

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, président**
 M. PIERRE RENAUD, commissaire

**ATELIER D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION
SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

ATELIER 6

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SÉANCE TENUE LE 23 AVRIL 2021 À 9 H
En direct sur Internet

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE DE LA JOURNÉE DU 23 AVRIL 2021

MOT DU PRÉSIDENT	1
QUESTION 1.....	13
QUESTION 2.	54
PAUSE	
QUESTION 4.....	68
MOT DE LA FIN	103

SÉANCE AJOURNÉE AU 27 AVRIL 2021 À 9 H

SÉANCE DU 23 AVRIL 2021
MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à ce sixième atelier d'échange et de réflexion, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de la commission d'enquête chargée de se pencher sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*.

10

L'atelier d'aujourd'hui bénéficie d'une traduction simultanée, français/anglais et anglais/français, en raison des besoins exprimés par plusieurs citoyens, tout comme par certaines nations et communautés autochtones. Pour entendre les propos dans la langue de votre choix, veuillez composer le 1-855-703-8985; puis, pour l'anglais, veuillez composer le numéro de conférence 402 -- je répète -- 402 344 2940; et pour le français, le 3 -- excusez-moi, il y a beaucoup d'interférence -- donc, pour le français, le 395 589 1562. Ça apparaît à l'écran.

15

20

Les 13 et 14 avril derniers, nous avons tenu les deux premiers ateliers ayant pour thème : « Les meilleures pratiques en gestion des matières résiduelles ». Nous avons assisté à 23 conférences de niveau national et international, et avons pu échanger avec tous les conférenciers. Ces conférences bénéficiaient également d'une traduction simultanée.

25

Mardi de cette semaine, nous avons tenu un atelier sur la production et la consommation. Mercredi et jeudi, nous avons tenu des ateliers très similaires à celui que nous tiendrons aujourd'hui, portant sur l'organisation de la gestion des matières résiduelles. Celui de mercredi a été organisé en présence des représentants du regroupement territorial 1, qui inclut : Montréal, Outaouais, Laurentides, Laval, Lanaudière et la Montérégie. Quant à l'atelier d'hier, il s'est tenu en présence des représentants du regroupement territorial 2, qui inclut : la Capitale-Nationale, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, l'Estrie, le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Ces ateliers sont maintenant disponibles en différé dans le site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, communément appelé BAPE -- B-A-P-E. Donc, vous pouvez l'avoir à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

30

35

La thématique de l'atelier d'aujourd'hui porte également sur l'organisation et la gestion des matières résiduelles. Y ont été conviés des représentants du regroupement territorial 3, rassemblant le Nord-du-Québec et les territoires faiblement peuplés ou éloignés, desservis par des lieux d'enfouissement en tranchée, en milieu nordique, ou en territoire isolé.

40

La commission d'enquête tient, en premier lieu, à remercier tous les participants d'avoir accepté son invitation. En fait, vous avez été conviés, car la commission est d'avis que vous connaissez bien les enjeux qui gravitent autour de la gestion des résidus ultimes, et que vous pouvez vous positionner

facilement sur le sujet.

L'atelier est diffusé en direct sur le site Web du BAPE, mais ne permettra pas l'intervention du public. Il fera également l'objet de transcriptions qui seront disponibles dans environ une semaine.

5

Permettez-moi d'abord de me présenter. Mon nom est Joseph Zayed, et je préside cette commission d'enquête, qui a la responsabilité de réaliser le mandat donné au BAPE par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette.

10

Je suis accompagné par mon collègue commissaire, monsieur Pierre Renaud, et par les cinq analystes de la commission : mesdames Karine Jean, Françoise Quintus, et Marie-Pier Denis; et messieurs Pierre Batellier et Jonathan Perreault. Mesdames Karine Lavoie, conseillère en communication, Rachel Sebareme, coordonnatrice de la commission, et Cynthia Roussel, agente de secrétariat, complètent l'équipe de la commission.

15

Quelques mots maintenant sur le mandat reçu le 16 décembre dernier. Celui-ci est d'une durée d'environ 10 mois, et il a débuté officiellement le 8 mars dernier. Quant au rapport de la commission, il devra être remis au ministre au plus tard le 22 décembre prochain, et sa sortie publique se fera dans les 15 jours suivant son dépôt.

20

En vertu du mandat, le BAPE doit dresser le portrait actuel de l'élimination des matières résiduelles, ainsi que le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années. De plus, afin d'éclairer la prise de décisions gouvernementales visant à combler les écarts entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demande spécifiquement de réaliser une cartographie des parties prenantes, intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants par rapport à la gestion des résidus ultimes; d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes, ainsi que les technologies et mécanismes innovants, notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie, ou encore, des matières, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre; d'évaluer des mesures, des solutions ou des exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes, en tenant compte des divers contextes régionaux; et enfin, de déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes options analysées, en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

25

30

35

La commission d'enquête a adopté une stratégie de consultation en cinq volets pour réaliser son mandat. Une audience publique en deux parties, tel que prévu dans les règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La première partie s'est d'ailleurs déroulée du 23 mars au 1^{er} avril.

40

Deuxièmement, une enquête auprès des gestionnaires d'installations d'élimination par le biais

d'un questionnaire. Cette enquête est déjà à ses dernières étapes.

5 Troisièmement, des ateliers d'échange et de réflexion sur les enjeux touchant la gestion des matières résiduelles; c'est ce que nous faisons depuis la semaine dernière.

Quatrièmement, une enquête citoyenne menée auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise.

10 Et finalement, cinquièmement, des consultations additionnelles et spécifiques menées auprès des nations et des communautés autochtones.

15 La commission d'enquête entame donc aujourd'hui le sixième de neuf ateliers, qui se dérouleront jusqu'au 29 avril. Ces ateliers visent à approfondir sa réflexion ou à dégager des lignes directrices et des perspectives sur différents aspects de la gestion des résidus ultimes. Y ont été notamment conviés des organismes et des organisations, des municipalités régionales de comtés, des gestionnaires de sites d'élimination, des chercheurs, des experts et des représentants de la société civile et du milieu associatif, qui connaissent bien les enjeux qui gravitent autour de la gestion des matières résiduelles et des résidus ultimes, et qui peuvent partager certainement leur réflexion avec la commission, sans être trop restreints dans le temps.

20 La commission a identifié cinq grandes thématiques. Outre les deux premiers ateliers que j'ai mentionnés il y a quelques instants, et qui s'inscrivaient dans la première thématique, les quatre autres thématiques suivent le cycle de vie d'une matière résiduelle. Il s'agit tout d'abord des techniques, des approches et des innovations qui permettent d'éviter ou de réduire la génération des matières résiduelles, dont a fait l'objet l'atelier de mardi. Les trois autres ateliers de cette semaine portent donc sur les enjeux relatifs à la planification, à l'opération et au financement de la gestion des matières résiduelles par les instances, tant publiques que privées.

25 L'autre thématique portera sur le détournement des matières résiduelles de l'élimination par le biais du recyclage et de la valorisation. Et enfin, une attention particulière sera accordée à l'élimination des matières résiduelles au Québec, ainsi qu'aux enjeux techniques, environnementaux, sociaux et économiques qui s'y rattachent.

30 Le cadre de ces rencontres est donc d'échanger avec vous et d'avoir votre point de vue. La commission d'enquête est tout à fait consciente que les avis que vous exprimerez peuvent être sensiblement divergents, d'où l'importance de maintenir un climat de respect et de courtoisie. La rencontre en soi est d'une durée variable et découlera, bien sûr, de nos échanges.

35 La commission d'enquête a privilégié, pour cet atelier, une approche par questions. Les questions qui vous seront soumises visent exclusivement à structurer les échanges. Nous pensons que cette

approche est appropriée pour le présent atelier et réussira à susciter des réactions et des interventions de votre part. Chaque question apparaîtra donc à l'écran et fera l'objet de discussions.

5 Je vous rappelle qu'une commission d'enquête n'est pas un tribunal et que son rôle n'est pas de prendre une décision. La commission doit faciliter l'accès du public à l'information, recueillir l'opinion des personnes intéressées, procéder à une analyse rigoureuse des enjeux -- pardon -- donc, procéder à une analyse rigoureuse des enjeux, des controverses et des tendances, et éclairer le ministre en lui faisant part de ses constats et de ses avis.

10 Mon collègue et moi-même sommes engagés à respecter le code de déontologie des membres et les valeurs éthiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ainsi, la commission a un devoir d'impartialité et de vigilance, et elle doit agir équitablement envers tous les participants, tout en suscitant le respect mutuel et en favorisant leur participation pleine et entière.

15 Avant d'amorcer les échanges, la commission souhaite faire un tour de table. Nous allons donc procéder par ordre alphabétique des organismes et des organisations invités, suivi des noms et prénoms des participants inscrits. Lorsque vous serez nommés, nous vous prions d'allumer votre caméra et microphone, pour préciser, dans la langue de votre choix, vos titres et fonctions. Vous pourrez, par la suite, refermer caméra et micro.

20 Donc, je demanderais à mon collègue, monsieur Jonathan Perreault, de débiter les appels.

M. JONATHAN PERREAULT :

25 Bonjour à tous. D'abord, pour l'Administration régionale Kativik, Véronique St-Onge et Chantal Lalonde.

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

30 Oui, bonjour. Donc, Véronique St-Onge. Vous m'entendez?

M. JONATHAN PERREAULT :

35 Oui.

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

40 Donc, je suis consultante mandatée par le département environnement de l'Administration régionale Kativik aujourd'hui. Merci.

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci.

Madame Lalonde?

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES
9 h 17 - REPRISE DE LA SÉANCE**

M. JONATHAN PERREAULT :

Alors, en deuxième, pour l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles, Robert Comeau et Martin Guay.

M. ROBERT COMEAU :

Bonjour, Monsieur le président, bonjour Monsieur le -- votre collègue, monsieur Renaud, et tous les membres et collègues présents aujourd'hui. Je me présente, Robert Comeau, je suis le secrétaire général de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Il s'agit d'une association qui regroupe environ, là, un ensemble de partenaires municipaux qui couvrent environ 80 % du... de la population du Québec.

Aujourd'hui, je suis accompagné de monsieur Martin Guay, et je le laisse... je lui laisse le plaisir de se présenter.

M. MARTIN GUAY :

Merci, Robert. Bon matin à toutes et à tous. Martin Guay, je suis coordonnateur à la gestion des matières résiduelles à la MRC de Minganie, un joli coin de pays à 1 000 kilomètres à l'est de la ville de Québec. J'assiste l'AOMGMR dans l'exercice d'aujourd'hui. Bonne journée!

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci, bonne journée!

Pour la Canadian Royalties inc., Nicolas Kuzyk. Monsieur Kuzyk?

M. NICOLAS KUZYK :

5 Oui, bonjour. Alors, je me présente, Nicolas Kuzyk, spécialiste environnement chez Canadian Royalties, une minière de cuivre et de nickel dans la région du Nunavik. Donc, merci à tous, et puis bonne journée.

M. JONATHAN PERREAULT :

10 Merci, bonne journée.

Pour le Comité consultatif de l'environnement Kativik, Tunu Napartuk, André-Anne Gagnon et Michael Barrett.

Mme NANCY DEA :

15 *Bonjour, bonjour. Je m'appelle Nancy Dea, je suis analyste environnementale pour le KEAC. Nos autres représentants sont au téléphone et écoutent la traduction anglaise, et malheureusement, ne peuvent pas se connecter à la réunion Teams aujourd'hui.*

M. JONATHAN PERREAULT :

20 *Très bien. Merci, madame Dea.*

Pour Hydro-Québec, Stéphanie Noël, Guillaume Tellier.

Mme STÉPHANIE NOËL :

25 Bonjour. Stéphanie Noël, je suis conseillère environnement pour Hydro-Québec, sur le chantier de la Romaine, Côte-Nord.

M. JONATHAN PERREAULT :

30 Merci.

35 Monsieur Tellier.

M. GUILLAUME TELLIER :

40 Oui. Alors, bonjour, Guillaume Tellier, conseiller environnement au... pour Hydro-Québec au complexe hydroélectrique la Romaine.

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci.

5 Pour mine Raglan, Guy Dufour.

M. GUY DUFOUR :

10 Bonjour à tous. Guy Dufour, de mine... surintendant environnement pour la mine Raglan, qui est une minière au Nunavik située entre les villages de Salluit et de Kangiqsujuaq. Merci.

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci à vous.

15 MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Karla Roberts

Mme KARLA ROBERTS :

20 *Bonjour.*

M. JONATHAN PERREAULT :

25 Bonjour, vous pouvez y aller.

Si vous fermez votre caméra, peut-être que votre son va être meilleur.

Mme KARLA ROBERTS :

30 *Je m'appelle Karla Roberts, et je suis à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.*

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci.

35 Pour la MRC... non, plutôt la Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine, monsieur Thibaud Durbecq et Jonathan Lapierre.

40

M. JONATHAN LAPIERRE :

5 Alors, je m'appelle Jonathan Lapierre, je suis le maire et préfet aux Îles-de-la-Madeleine. Donc, je suis accompagné aujourd'hui d'un collègue, là, que je vais laisser le soin de se présenter. Salutations évidemment au président et au commissaire, et à tous les autres collègues, là, qui sont sur cette rencontre Zoom ce matin -- non pas Zoom, mais Teams, pardon.

M. THIBAUD DURBECQ :

10 Bonjour, Thibaud Durbecq, pour la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, je suis directeur du service de l'hygiène du milieu, donc de la gestion des matières résiduelles.

M. JONATHAN PERREAULT :

15 Merci beaucoup.

Pour la Nation Naskapie, Nathalie Charland et Billy Shecanapish.

Mme NATHALIE CHARLAND :

20 Oui, bonjour. Donc moi, c'est Nathalie Charland, je suis conseillère et coordonnatrice de projet en environnement et en consultation auprès de la communauté.

M. JONATHAN PERREAULT :

25 Merci. Est-ce que votre collègue est parmi nous?

Mme NATHALIE CHARLAND :

30 Oui, il est là. Je ne sais pas... il assiste aussi à la rencontre en anglais...

M. JONATHAN PERREAULT :

35 Par téléphone.

Mme NATHALIE CHARLAND :

40 ... au téléphone, et je ne sais pas s'il est connecté, là, je n'arrive pas à voir sur la liste.

M. JONATHAN PERREAULT :

Ça va.

5 **Mme NATHALIE CHARLAND :**

Billy, êtes-vous là?

10 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Bon. C'est bon je vais passer au suivant, je vous remercie.

Pour le village nordique de Quaqtqaq, Johnny Alec Oovaut, pour le village nordique de Quaqtqaq.

15 **Mme NANCY DEA :**

Oui, bonjour. Oui, c'est Nancy Dea, du KEAC, à nouveau. Je n'ai peut-être pas mentionné que les autres villages et les représentants des villages seront également sur le -- au téléphone seulement.

20 **M. JONATHAN PERREAULT :**

D'accord. À ce moment-là, je vais simplement les nommer.

25 **Mme NANCY DEA :**

Je crois qu'il y a monsieur Watt, de Kuujjuaq, qui est sur le Teams.

30 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Alors, celui qui peut participer avec nous, si vous voulez allumer votre caméra quand je vais vous nommer. Si vous êtes au téléphone, bien, je suis désolé.

Ensuite, il y a, pour le village nordique de Inukjuak, Shaomik Inukpuk, gestionnaire des matières résiduelles.

35

Pour le village nordique de Kangiqsualujjuaq, James F. Stewart, qui est aussi directeur du service des matières résiduelles.

Pour le village nordique de Kuujjuaq, Larry Watt, conseiller.

40

Pour Ressource de réinsertion Le Phare, Asmaa Essalhi.

Mme ASMAA ESSALHI :

5 Bonjour, mon nom c'est Asmaa Essalhi, je suis directrice générale de Ressource de réinsertion Le Phare, qui est une entreprise adaptée, une entreprise d'économie sociale. Nous sommes propriétaires d'un centre de tri et un écocentre sur la Côte-Nord, qui s'occupe de la... du traitement de la matière résiduelle de deux MRC sur la Côte-Nord; la MRC de Sept-Rivières et la MRC Minganie.

10 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup.

Pour Société du Plan Nord, Myriam Blais, Julie Simone Hébert.

15

Mme MYRIAM BLAIS :

Oui. Bonjour, tout le monde. Mon nom, c'est Myriam Blais, je suis directrice de projet d'infrastructure à la Société du Plan Nord.

20

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci.

25 **Mme JULIE SIMONE HÉBERT :**

Oui, bonjour tout le monde, Julie Simone Hébert, directrice des programmes et des relations territoriales pour la Société du Plan Nord.

30 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup.

À la Ville de Chibougamau, Pier-Luc Jobin, Alain Poirier.

35

M. ALAIN POIRIER :

Oui, bonjour. Merci, Monsieur le président et le commissaire pour cette commission. Alain Poirier, donc conseiller municipal à la Ville de Chibougamau, accompagné de...

40

M. PIER-LUC JOBIN :

Bien, bonjour. Mon nom, c'est Pier-Luc Jobin, de la Ville de Chibougamau, coordonnateur planification service technique et hygiène du milieu.

5

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci à vous deux.

10

Pour terminer, la Ville de La Tuque, Silvy Lepage, Justin Proulx et Pierre-David Tremblay.

Mme SILVY LEPAGE :

Oui, bonjour. Silvy Lepage, de la Ville de La Tuque, je suis coordonnatrice au service d'aménagement du territoire en relation avec les partenaires du milieu. Donc, bonjour tout le monde.

15

M. JONATHAN PERREAULT :

Bonjour.

20

M. JUSTIN PROULX :

Bonjour. Justin Proulx, Ville de La Tuque. On est responsable de cinq sites, lieux d'enfouissement en tranchée, et de quatre LETI sur notre territoire, qui desservent principalement des pourvoiries puis des villégiateurs.

25

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci beaucoup.

30

Ce serait tout, monsieur Zayed, à moins que vous vouliez que je fasse un rappel s'il y a des gens du Nord qui voudraient ouvrir leur caméra, si possible?

LE PRÉSIDENT :

35

Oui, mais je voudrais surtout m'assurer que les personnes qui sont reliées à nous uniquement par téléphone puissent intervenir et participer aux échanges. Je voudrais juste être rassuré de ce côté-là.

40

PAUSE DE QUELQUES MINUTES
9 h 28 - REPRISE DE LA SÉANCE

5

M. JONATHAN PERREAULT :

Et nous avons monsieur Watt, de Kuujjuaq, si vous voulez vous présenter, s'il vous plaît.

10

M. LARRY WATT :

Oui, bonjour. Je m'appelle Larry Watt, et je représente le village nordique de Kuujjuaq.

15

M. JONATHAN PERREAULT :

Merci beaucoup.

20

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais quand même rassurer toutes les personnes que nous allons... surtout pour les personnes qui sont en lien avec nous par téléphone, ce sont surtout les personnes du... des territoires nordiques, et nous... en fait, cette rencontre d'aujourd'hui sert un peu de préparation aux consultations spécifiques que nous aurons dans votre territoire, au début du mois de juin. Donc, j'aimerais quand même vous rassurer de ce côté-là, que ça soit avec les Inuits ou avec les Naskapis, pour le moment.

25

Alors, donc... Oui?

30

M. JONATHAN PERREAULT :

Encore une.

LE PRÉSIDENT :

35

Oui, madame, allez-y.

Mme NANCY DEA :

Excusez d'interrompre, monsieur Zayed, j'aimerais mentionner que pour les gens qui sont au téléphone et qui ne peuvent pas interagir, je leur ai demandé de m'envoyer des courriels pour leurs

40

questions et commentaires personnels, alors je pourrai interagir avec vous en leur nom.

LE PRÉSIDENT :

5 *Formidable, formidable. Merci beaucoup.*

Monsieur Perreault? Donc, nous allons entreprendre donc la première question, si vous voulez avoir la gentillesse de la lire. Monsieur Perreault, pourriez-vous avoir l'amabilité de la lire?

10

QUESTION 1

M. JONATHAN PERREAULT :

15 Alors :

« *Quels sont les principaux enjeux vécus sur votre territoire concernant la gestion des matières résiduelles?* » Alors, par exemple : « *Problèmes liés au transport des déchets : coûts élevés, manutention, stockage, et caetera.* » Et : « *Problèmes liés au stockage permanent des déchets non combustibles.* »

20

LE PRÉSIDENT :

25 Merci, monsieur Perreault. Donc, les personnes qui souhaitent avoir une réponse ou discuter certains points ont juste à lever la main et, bien sûr, la première personne qui lève la main sera la première personne appelée.

Donc, il y a déjà une main levée. Monsieur Pier-Luc Jobin.

30 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Oui, bonjour, donc, de la Ville de Chibougamau. Dans notre cas, les problématiques qu'on a, c'est au niveau des coûts d'enfouissement. Nous, on a un lieu d'enfouissement technique, donc on doit mettre les membranes, le système de traitement de lixiviat et tout. On n'est pas la région la plus nordique, t'sais, je vois qu'il y a des régions comme Kuujuaq, qui est beaucoup plus au nord que Chibougamau, mais dans notre cas, avec un lieu d'enfouissement technique, ça devient très coûteux d'enfouir les matières résiduelles, ça devient avec un prix à la tonne très élevé, et peut-être qu'avec le temps, ça va devenir moins rentable d'avoir un lieu d'enfouissement technique qui appartient à la Ville de Chibougamau, et peut-être plus rentable de le transporter. Donc, au niveau environnemental, c'est un peu moyen, mais c'est un des enjeux que l'on a.

40

Et aussi, pour la plateforme de compostage, c'est un projet qui est obligatoire pour nous, et pour toutes les villes du Québec. Peut-être que les régions nordiques ne sont pas obligées de le faire, mais pour nous, c'est une contrainte et ça va aussi être des coûts très importants.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Mais dites-moi, quel est le prix actuellement de l'enfouissement?

10 **M. PIER-LUC JOBIN :**

On parle d'environ 170 \$ la tonne. Et avec l'arrivée des...

LE PRÉSIDENT :

15 Et donc...

M. PIER-LUC JOBIN :

Oui, pardon, allez-y.

20

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie, finissez, puis je poursuivrai ma question par la suite.

25 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Bien, on peut s'attendre qu'avec l'arrivée des matières organiques, ça va augmenter le coût à l'enfouissement, parce que ça va faire moins de matières qui vont être traitées à l'enfouissement, donc moins de matières veut dire une hausse du coût à la tonne, puisque les opérations, tous les coûts d'opération et de manutention vont être répartis sur un tonnage qui est moins élevé, donc ça va augmenter les coûts. Et aussi, la plateforme, bien, c'est des coûts très importants.

30

LE PRÉSIDENT :

35 Ça va augmenter les coûts de l'enfouissement de quel ordre, à peu près?

M. PIER-LUC JOBIN :

Ah! C'est embêtant. Ça va dépendre de la participation des citoyens à l'organique. On peut s'attendre à des coûts... je ne sais pas, peut-être 200 \$ la tonne. Ça va dépendre quel pourcentage des

40

matières qui vont être envoyées à l'organique.

LE PRÉSIDENT :

5 Vous... est-ce que vous avez... donc, vous avez dit que vous êtes obligé d'y aller avec une plateforme de compostage. Est-ce que vous auriez pu choisir une usine de biométhanisation ou? C'est un choix ou c'est une obligation?

M. PIER-LUC JOBIN :

10 Bien, en fait, c'est une obligation pour... t'sais, je ne suis pas le plus poussé dans ce domaine-là, mais on est obligé de construire une plateforme ou autre manière de revaloriser les matières organiques. Donc ça, on doit le faire, c'est une obligation, on doit le faire, on doit construire la plateforme ou autre chose d'ici le 31 décembre 2024. On n'est pas encore très avancé à ce niveau-là, on est encore à la demande d'aide financière, à l'étape 2 du PTMOBC, mais on sait que ça va être de la gestion et des coûts importants, et on se demande quelle va être la rentabilité de le faire. Donc, c'est un de nos enjeux.

LE PRÉSIDENT :

20 Au cours des 10 dernières années, comment ont fluctué les prix de l'enfouissement à la tonne?

M. PIER-LUC JOBIN :

25 C'est dur à évaluer. On l'a évalué sommairement, mais étant donné que les chiffres que l'on a au niveau des finances ne sont pas... au niveau de la classification, c'est dur à dire. On a une idée, mais on s'attend peut-être à une indexation annuelle de 2 %, mais c'est dur à évaluer. On n'a pas encore toutes les données requises pour le faire, là.

LE PRÉSIDENT :

30 Monsieur Renaud.

LE COMMISSAIRE :

35 Monsieur Jobin, est-ce que je peux vous demander pour quelle raison... les volumes que vous traitez dans votre lieu d'enfouissement technique sont quand même assez faibles, là, si...

40

M. PIER-LUC JOBIN :

C'est ça.

5 **LE COMMISSAIRE :**

... c'est à moins de 10 000 tonnes, si je ne me trompe pas, là?

10 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Environ 6 300 tonnes.

LE COMMISSAIRE :

15 6 300 tonnes. Pour quelle raison vous avez opté pour un lieu d'enfouissement technique par rapport à des lieux d'enfouissement en tranchée? Est-ce que ça aurait été possible pour vous de le faire, ou si la réglementation ne vous le permettait pas?

20 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Ça a changé. Nous, on l'a fait en tranchée, un lieu d'enfouissement sanitaire jusqu'en 2010, mais à partir de 2010, l'obligation, à la Ville de Chibougamau, de faire un lieu d'enfouissement technique l'a contrainte à en construire un. Donc, depuis 2010, on est en opération avec un lieu d'enfouissement technique.

25

LE COMMISSAIRE :

Vous n'aviez pas le choix, là, il fallait aller vers le lieu d'enfouissement technique, avec toutes ses caractéristiques au niveau du... de l'étanchéité, du traitement du lixiviat, et ainsi de suite?

30

M. PIER-LUC JOBIN :

C'est ça. Je ne connais pas exactement tout ce qui a rapport à ça, je n'étais pas là en 2010, mais on sait que c'était une obligation, on n'avait pas le choix d'y aller vers un lieu d'enfouissement technique. Même si le lieu d'enfouissement sanitaire avait encore une capacité à mettre des ordures, on n'a pas eu d'autre choix.

35

LE COMMISSAIRE :

40 Vous parlez d'un site de compostage. Est-ce que je peux vous demander : à Chibougamau,

qu'est-ce que vous allez faire avec le compost? Est-ce qu'il y a un débouché pour le compost, dans votre région?

M. PIER-LUC JOBIN :

5

En agriculture, on n'a pas grand-chose. Il y a la Ville de Chapais, qui ont une serre pour les tomates. Il n'y a pas énormément de débouchés. Au niveau citoyen, peut-être que les citoyens vont venir en chercher, mais c'est... on n'a pas encore très exploré ces facettes-là.

10

LE COMMISSAIRE :

Allez-vous vous retrouver avec un surplus de compost, par rapport à ce qui peut être utilisé localement?

15

M. PIER-LUC JOBIN :

C'est possible, à moins que ça peut être réutilisé pour le réaménagement des mines, donc on parle de la restauration des mines, possiblement, mais je ne suis pas assez connaissant dans ce milieu-là, là, on n'est pas encore assez avancé.

20

LE COMMISSAIRE :

Le lieu d'enfouissement technique, vous avez dit que les coûts augmentent, les coûts vont augmenter encore plus une fois qu'on va avoir enlevé la matière organique de l'enfouissement, puis vous avez dit, l'autre option, ça va être plus... l'option plus économique, ça va être de transporter les déchets. Le lieu d'enfouissement technique le plus rapproché de Chibougamau, en dehors du vôtre, là, si vous aviez à transporter vos déchets, on parle de combien de kilomètres, on parle de quel endroit?

25

M. PIER-LUC JOBIN :

30

On parle... le plus proche, à ma connaissance, est Hébertville-Station, environ 350 kilomètres, donc 700 kilomètres aller-retour.

LE COMMISSAIRE :

35

Je vous remercie beaucoup.

M. PIER-LUC JOBIN :

40

Merci.

LE PRÉSIDENT :

J'aurai une dernière question aussi. Est-ce que vous avez tenté, avec les MRC environnantes, d'offrir la... de leur offrir la possibilité d'aller enfouir leurs déchets, leurs matières résiduelles chez vous?

5

M. PIER-LUC JOBIN :

En fait, on a une entente intermunicipale avec la Ville de Chapais, qui est à environ une demi-heure ou 50 kilomètres de route. Eux vont porter leurs matières résiduelles, leurs ordures, à la Ville de Chibougamau, au lieu d'enfouissement technique, mais autrement, on n'a pas... bien, on a une certaine entente -- ce n'est pas une entente -- mais avec la Baie-James, il y a certaines... t'sais, je dirais des maisons isolées qui vont être collectées et transporter leurs matières résiduelles à notre lieu d'enfouissement technique. Mais les communautés autochtones, on n'a pas d'entente avec eux. On parle de Mistissini, Oujé-Bougoumou, Waswanipi sont assez éloignés, donc il n'y a pas eu de -- à ma connaissance -- d'entente avec eux, ou d'*approchement* pour une entente.

10

15

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

20

M. PIER-LUC JOBIN :

Merci.

25

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant monsieur Billy Shecanapish.

Monsieur Shecanapish?

30

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES
9 h 38 - REPRISE DE LA SÉANCE**

35

LE PRÉSIDENT :

Je vais passer au suivant puis je reviendrai de niveau avec monsieur Shecanapish.

40

Monsieur Alain Poirier.

M. ALAIN POIRIER :

5 Oui, bonjour. Encore... c'est Alain Poirier, conseiller municipal de la Ville de Chibougamau. Peut-être répondre ou préciser quelques éléments, là, que Pier-Luc avait dits quand vous l'interrogiez tout à l'heure. La problématique à Chibougamau, bien sûr, c'est... on est le seul lieu d'enfouissement technique dans le Nord-du-Québec, ça, c'est... dans la région administrative du Nord-du-Québec. Donc, déjà là, c'est assez particulier.

10 Deuxième élément, c'est que, effectivement, notre région, elle est éloignée des grands centres. Comme Pier-Luc le mentionnait, le premier site d'enfouissement qu'on pourrait utiliser, c'est à Hébertville, et puis c'est à 350 kilomètres de... bien, en fait, ce n'est pas à 350, mais à 250 kilomètres, à peu près, deux... 250, à peu près, parce qu'on peut aller jusqu'à Québec, à 350 kilomètres. Donc, c'est quand même très éloigné, puis si on calcule les gaz à effet de serre que ça pourrait occasionner, de transporter tout ce matériel-là -- c'est quand même à peu près 6 000 tonnes -- bien, les calculs sont assez rapides, ça fait que si on veut diminuer nos gaz à effet de serre, ce n'est peut-être pas la chose à faire... en tout cas. Évidemment, il y a une question de coûts, là, mais...

20 Donc ça, on l'étudie, cette alternative-là, mais justement, on est en train d'étudier le... cette alternative-là, avec d'autres hypothèses dans... d'ici les prochains mois, justement pour évaluer de façon concrète, là, combien ça coûte pour enfouir les -- nos résidus. Puis c'est un peu dans la perspective que nous, récemment, on a décidé de municipaliser le transport du recyclage et le ramassage des résidus auprès des citoyens, parce que c'était une entreprise privée qui faisait ça. On a essayé de privatiser le LET, puis ça n'a pas fonctionné. Ça fait que là, on a décidé de municipaliser notre... pour des raisons de coûts, les coûts étaient devenus effarants, parce qu'il n'y avait pas de compétition puis on avait un seul privé qui faisait le ramassage du recyclage et des résidus, donc on a été obligé de municipaliser ça en l'espace de un mois. On a acheté des camions, on a acheté... t'sais, on a procédé à l'embauche de main-d'oeuvre, et caetera, puis on a commencé, là, notre... le ramassage puis tout ça.

30 Ça fait que la gestion du LET, ça devient problématique parce qu'il n'y a pas de masse critique, là, t'sais, suffisante pour, t'sais, le... comme monsieur Jobin l'expliquait, quand on va avoir commencé le compostage, bien ça va diminuer puis ça... l'enfouissement, ça va diminuer les quantités enfouies, mais ça va faire augmenter évidemment le prix à la tonne -- logiquement, c'est ça qui va se passer -- parce qu'on n'a pas de masse critique.

35 Donc, on a une entente avec la Ville de Chapais, qui est à 40 kilomètres de... du lieu d'enfouissement technique, mais on n'a pas d'entente avec les communautés autochtones. S'il y avait des ententes de cette nature-là, ça pourrait nous aider, là, à... t'sais, à... en tout cas, à avoir un peu plus de tonnage, là, pour... en tout cas, au moins -- entre guillemets -- « rentabiliser » le plus possible, là, le lieu d'enfouissement technique.

40

5 Puis il faut dire aussi que le lieu d'enfouissement technique, là, ça a une durée de vie, là. Ce n'est pas éternel, ça fait que ça aussi, il faut tenir compte de cette réalité-là. On en a, je pense, pour une vingtaine d'années encore. On essaie de gérer le mieux possible, ça fait qu'on... les quantités qu'on enfouit, mais aussi les façons d'enfourir pour éviter, là, t'sais, de... en tout cas, d'écourter la... de rallonger la vie utile du lieu d'enfouissement technique.

10 Ça fait que c'est vraiment une problématique importante, là, pour Chibougamau, puis... mais on essaye, là, de trouver les meilleures solutions. Nous, on pense qu'il faut effectivement faire notre effort pour réduire nos GES, pour réduire les... l'enfouissement, c'est pour ça qu'on va évidemment faire du compostage. Ça fait que c'est vraiment très difficile, là, pour nous, là, de gérer les résidus ultimes.

LE PRÉSIDENT :

15 Merci, monsieur Poirier.

Monsieur Pierre Renaud.

LE COMMISSAIRE :

20 Monsieur Poirier, à Chibougamau, est-ce que vous avez un... vous faites une collecte sélective, donc vous avez un centre de tri, qui trie les matières recyclables?

M. ALAIN POIRIER :

25 Oui, de façon très préliminaire, parce qu'on... dans la foulée de la municipalisation, on a une entente avec... -- voyons! -- la régie municipale de... en tout cas, de Roberval, là, dans ce coin-là, vers lequel on transporte les... -- voyons! -- les matières recyclables. Ça fait que le centre de tri, là, on n'a pas réellement de centre de tri, c'est envoyé là-bas, à Roberval, qui eux le recyclent... je veux dire, le trient. Avant ça, quand c'était l'entreprise privée qui... avec laquelle on avait un contrat, c'était trié très sommairement aussi, puis envoyé à Lévis.

LE COMMISSAIRE :

35 Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci monsieur Poirier.

40 Je me réessaie avec monsieur Billy Shecanapish.

PAUSE DE QUELQUES MINUTES
9 h 51 - REPRISE DE LA SÉANCE

5

M. BILLY SHECANAPISH :

(Coupure sonore)... qui ont été...

10

LE PRÉSIDENT :

... est-ce que... aussi avec le fait de brûler les déchets, les coûts?

15

M. BILLY SHECANAPISH :

Les coûts... le coût, c'est un problème majeur présentement, et pour le brûler aussi, les déchets, c'est un... un problème. Il y a eu un nouveau site d'enfouissement qui a été ouvert, l'ancien a été fermé, alors les gens... certaines personnes se plaignent de la façon que c'est brûlé, une fois par semaine, alors on essaye de travailler là-dessus pour mieux brûler les déchets.

20

LE PRÉSIDENT :

Lorsque vous nous dites que vous travaillez avec Schefferville, est-ce que vous travaillez avec... d'une perspective d'avoir un site de déchets, un grand site, ou? Désolé, allez-y. Oui, allez-y.

25

M. BILLY SHECANAPISH :

Je veux juste dire que nous partageons...

30

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

35

M. BILLY SHECANAPISH :

D'accord. Je veux juste dire que nous partageons le même site d'enfouissement, les trois communautés. La population est environ 3, 4 000 -- 3 000, pour les trois communautés, alors on partage le site d'enfouissement.

40

LE PRÉSIDENT :

Pierre Renaud.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Alors, les installations que vous avez maintenant, monsieur Shecanapish, qui sont partagées avec les trois communautés, est-ce que ce sont des installations adéquates pour vos besoins, ou est-ce qu'elles doivent... ou est-ce que ça doit être amélioré?

10

M. BILLY SHECANAPISH :

Elles sont adéquates pour nous. Nous l'avons -- nous partageons ces sites d'enfouissement depuis plusieurs années, alors notre communauté a été construite au début des années 80, alors ça fait à peu près 30 ans qu'on partage donc le nouveau site d'enfouissement. C'est bon pour nous. Alors, Schefferville s'occupe de la gestion du nouveau site.

15

LE COMMISSAIRE :

Vous parlez de transporter les métaux à Sept-Îles, les débris métalliques. Est-ce que vous le faites présentement, actuellement, à Sept-Îles, ou simplement vous l'entrezposez?

20

M. BILLY SHECANAPISH :

Nous allons travailler, il y a quelques déchets métalliques, alors tous les déchets vont là, les débris métalliques, et c'est à sa pleine capacité présentement. Alors, on va travailler sur le transport des déchets métalliques cet été, vers le sud, mais nous avons -- nous l'avons fait dans le passé, certains...

25

LE COMMISSAIRE :

Oui, et je vais parler de cela. Est-ce que vous avez considéré utiliser un incinérateur, au lieu d'un site ouvert pour brûler, alors installer un incinérateur?

30

M. BILLY SHECANAPISH :

Oui, on en parle, on parle d'installer un incinérateur. On en parle, dans la ville de Schefferville.

35

Nathalie, est-ce que tu as quelque chose à ajouter?

40

Mme NATHALIE CHARLAND :

Oui, concernant l'incinérateur.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, désolé, désolé. Est-ce que vous pouvez dire votre nom, s'il vous plaît?

10 **Mme NATHALIE CHARLAND :**

Oui, Nathalie Charland, je travaille aussi avec la Nation Naskapie.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Allez-y.

Mme NATHALIE CHARLAND :

20 *Merci, désolée. Je veux simplement ajouter que ce que monsieur Shecanapish disait concernant l'incinérateur, que c'est une option, laquelle nous avons regardée, mais il y a des coûts très élevés rattachés à cela, et le financement est difficile à trouver. Et souvent, l'incinérateur... ou les incinérateurs a grande capacité sont à grande capacité, qui ne s'adaptent pas vraiment à la... à notre... à nos trois communautés, et les trois... Les plus petits incinérateurs ne génèrent pas assez de chaleur souvent. Alors, il y a des préoccupations concernant les règlements environnementaux avec le ministère de l'Environnement, concernant les résidus toxiques dans l'air avec les incinérateurs plus petits, de plus petite taille. Alors, ils ne sont pas... étant donné la chaleur qu'ils produisent, c'est moins que les plus grands incinérateurs, ce n'est pas une option vraiment qui est mise de l'avant par le ministère de l'Environnement. Alors ça, c'est un problème pour nous.*

25 *Alors, il y a des préoccupations concernant les règlements environnementaux avec le ministère de l'Environnement, concernant les résidus toxiques dans l'air avec les incinérateurs plus petits, de plus petite taille. Alors, ils ne sont pas... étant donné la chaleur qu'ils produisent, c'est moins que les plus grands incinérateurs, ce n'est pas une option vraiment qui est mise de l'avant par le ministère de l'Environnement. Alors ça, c'est un problème pour nous.*

30 *Et nous croyons... ou des études -- qu'une étude devrait être faite pour examiner les matières toxiques dans l'air, qui est en suspension dans l'air, et faire une comparaison entre brûler, comme nous le faisons maintenant, et d'avoir un type d'incinérateur, même s'ils ne sont pas aussi efficaces que les plus grands, on... il y aura peut-être un gain quand même, mais c'est quelque chose qu'on doit quand même examiner.*

35 **LE COMMISSAIRE :**

Madame Charland...

40

Mme NATHALIE CHARLAND :

Oui?

5 **LE COMMISSAIRE :**

... est-ce qu'aujourd'hui, la façon de gérer les déchets, le lieu d'enfouissement en milieu nordique est satisfaisant pour les trois communautés, ou si vous devez nécessairement changer de façon de faire, là, assez rapidement, à court terme?

10

Mme NATHALIE CHARLAND :

Comme monsieur Shecanapish l'a dit tout à l'heure, il y a un nouveau lieu, là, pour le brûlage des déchets, donc ça, ce n'est pas un problème. L'ancien site a été fermé, il y a un nouveau site maintenant, donc on est bon pour un bon moment. En fait, le problème c'est vraiment la ferraille, comme Billy le mentionnait également, là, il y a beaucoup d'accumulation, ça coûte très cher faire le transport, il n'y a pas de financement récurrent, il faut toujours aller chercher du financement à la pièce à chaque fois que le site est rempli. Donc là, en ce moment, il est plein, mais il faut trouver du financement pour ramener tout ça dans le sud, puis en attendant, bien, le reste de la ferraille est localisé un peu n'importe où, là, sur le territoire. Donc ça, c'est un des enjeux majeurs en ce moment.

15

20

LE COMMISSAIRE :

On parle de quoi en termes de coûts pour transporter de la ferraille, là, le coût à la tonne pour envoyer ça à Sept-Îles?

25

Mme NATHALIE CHARLAND :

Moi, je n'en ai pas la moindre idée.

30

Billy, est-ce que tu connais -- tu sais le coût, le... pour transporter la ferraille de Schefferville à Sept-Îles?

C'est une information qu'on pourra vous partager, là, par la suite, monsieur Renaud, parce que je ne la connais pas.

35

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci madame.

5 Monsieur Thibaud Durbecq.

M. THIBAUD DURBECQ :

10 Oui, bonjour. Thibaud Durbecq, pour la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Écoutez, bien, un petit peu comme toutes les communautés ici, nous, on a un territoire isolé, on a un territoire aussi insulaire. C'est un territoire aussi qui est restreint, on n'a pas de voisin, donc il n'y a pas de mutualisation possible. On est une communauté d'à peu près 12 500 habitants, mais on n'a pas de municipalité voisine pour mutualiser pour être plus gros. Il y a aussi un manque de... d'industries privées dans ces secteurs-là. On fait... on produit à peu près les mêmes quantités de déchets que la Ville de
15 Chibougamau, je vous dirais, de l'ordre 6 000 tonnes de matières résiduelles par... à éliminer par année, donc peut-être 12 000 tonnes de matières résiduelles toutes confondues.

20 Nous, le territoire, il se caractérise par... il n'y a jamais eu de lieux d'enfouissement technique conformes, qui n'ont jamais été implantés aux Îles, donc en fait, actuellement, il n'y a pas de lieu d'enfouissement technique aux Îles. En fait, on a un centre de transfert, on fait ce que la Ville de Chibougamau envisage, là, on exporte nos déchets. Nous, on les transfère à l'extérieur, sur le continent, on les transfère. Pour ça, on fait du pressage et du camionnage, on fait des ballots et puis on expédie nos ballots dans des camions.

25 Les difficultés que ça amène, c'est les coûts, les coûts sont très élevés. On a des... il faut rajouter aux coûts d'élimination, l'enfouissement, la redevance, il faut rajouter à ça le camionnage et le conditionnement, le pressage qu'on fait ici. Ça nous oblige aussi... ce qui fait qu'on n'est pas propriétaire, on est comme locataire, il faut qu'on conserve des accès dans des lieux d'élimination à l'extérieur de notre territoire, puis pour des régions qui ne sont pas nos régions administratives, on n'a
30 pas de voisin avec qui on partage ça. Forcément, on... comment dire? Puis on... quand je disais le conditionnement, c'est-à-dire qu'il y a le transport, et il y a le coût aussi de traverser, le coût de bateau qu'il faut rajouter à ça aussi.

35 Puis associé à ça, c'est sûr qu'on a donc un très gros avantage, si jamais on est capable de valoriser localement nos matières résiduelles, mais ce n'est pas toujours le cas et puis ce n'est pas toujours facile. La valorisation des matières, souvent, il y a des tailles critiques qu'il faut atteindre, il y a des équipements qu'il faut avoir, ou des spécialisations ou des expertises qu'il faut posséder, puis on n'est pas toujours en mesure d'avoir ça. Donc, en fait, c'est extrêmement complexe de réussir à mettre en oeuvre des filières de valorisation pour des matières, pour essayer de les sortir de l'élimination et
40 puis d'économiser de l'argent. Puis ce n'est pas toujours dit que ce soit moins cher finalement, parce

que c'est des petits volumes.

5 Donc, le tout fait qu'en fait, on est confronté à une sorte de spirale, là, on... ça coûte cher et puis ce n'est pas toujours facile de faire que ça coûte moins cher, même si techniquement ou théoriquement, il y a des solutions qui existent, là.

LE PRÉSIDENT :

10 Merci, monsieur Durbecq. Vous avez eu, aux Îles-de-la-Madeleine, pendant un certain nombre d'années, un incinérateur. Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui, vous avez abandonné l'idée de l'incinération?

M. THIBAUD DURBECQ :

15 Je vous dirais que c'est difficile pour moi de vous répondre avec précision à cette question, parce que je n'ai pas connu l'incinérateur. Moi, quand je suis arrivé aux Îles-de-la-Madeleine, l'incinérateur était déjà démantelé puis le fonctionnement de l'export était déjà implanté. À ma compréhension, on... il y avait quand même un -- une limite de taille critique, on était un très petit incinérateur puis il y avait une difficulté à le maintenir alimenté, parce qu'il faut le maintenir alimenté en continu, puis on ne produisait peut-être pas assez de déchets pour la quantité -- pour la taille d'un incinérateur qu'on aurait eu.

20 Je pense qu'il y avait aussi un défi... comment dire? D'expertise et de technique, là, il fallait, comment dire, maintenir un équipement qui était quand même un équipement industriel et puis technologique, et puis on n'avait pas forcément les expertises et puis toujours la personne disponible à tout moment là.

25 Puis finalement, il y a eu aussi, je pense, des bris majeurs sur l'incinérateur, des bris majeurs qui ont été... qui ont eu des conséquences fâcheuses, parce qu'il y a eu de... pendant les bris majeurs, il n'y a eu... il n'y avait rien d'autre, en fait, les déchets n'avaient pas de voie de disposition, donc, en fait, ils se sont accumulés, on en avait un... Donc, en fait, un moment, quand il y a eu un bris majeur, ça a été, je pense, la... ça a été un petit peu comme... ça a été fini, là, puis il a fallu trouver une autre solution.

30 Je vous dirais qu'après, il y a eu une succession d'études qui ont envisagé des retours de système d'incinération ou de gazéification, mais il n'y en a aucun qui a démontré qu'on allait avoir un avantage financier pour un risque technique qui ne soit pas trop développé, puis pour aussi avoir un système qui soit à notre taille, parce que reste qu'on est quand même qu'une petite communauté, là, on est un village.

LE PRÉSIDENT :

40 Et qu'est-ce que vous avez actuellement sur votre table à dessin comme options?

M. THIBAUD DURBECQ :

5 Bonne question. Je vous avouerai que, c'est sûr qu'actuellement... c'est sûr que la question de l'incinération est une question latente. Je ne vous dirai pas que ça n'est... actuellement, il n'y a aucune étude qui est en cours, il n'y a rien qui se fait, mais je ne vous dirai pas que ça... il n'y a pas des gens qui ont cette idée-là et puis que ce n'est pas quelque chose qui pourrait revenir un jour.

10 Mais je vous dirais aussi que l'autre chose majeure, c'est de réussir à retirer les matières de l'élimination et à les valoriser, on pense notamment à tous les résidus de construction ou tout ce qui peut être bois, bardeaux d'asphalte, gypse, et caetera, qu'est-ce qu'on est capable de sortir de l'élimination et de valoriser.

15 Je vous dirais que c'est comme s'il y avait deux avenir possibles : soit on arrive à retirer suffisamment de matières de l'élimination en développant des petites filières de valorisation, de manière à ce qu'on réduise suffisamment l'export à sa part la plus congrue, et puis dans ce cas-là, on va tolérer les coûts à l'export que ça représente; ou soit qu'on se dirige vers des sections d'élimination par incinération. Souvent, c'est la course au volume, là, au contraire, il faut valoriser le moins possible pour en mettre le plus possible dans l'incinérateur, donc il faut trier le moins possible pour...

20 Actuellement, la vision qu'on fait depuis il y a une décennie, là, c'est vraiment de se dire : il faut qu'on sorte des matières de l'élimination et qu'on essaye de les valoriser, mais ce n'est pas... je vous dirais que ce n'est pas toujours évident.

LE PRÉSIDENT :

25 Et quelle est la place du réemploi dans cette réflexion?

M. THIBAUD DURBECQ :

30 Actuellement, sur le territoire, il existe un organisme qui s'appelle Ré-Utîles, qui est un organisme de réemploi. Il y a un magasin où ils récupèrent du matériel et puis qui permet que... de le revendre. Ils ont aussi développé, dans les dernières années, une matériauthèque, qui est un endroit où on peut déposer des résidus de construction, et qui permet de faire de la revente. La seule chose, c'est que cet organisme-là a du mal à... c'est quand même une activité qui demande des sous et qui n'est pas
35 forcément autofinancable, puis il n'y a pas non plus de financement récurrent suffisamment important pour ces organismes-là pour vivre, donc ils sont supportés par la municipalité de manière à réduire par ailleurs les quantités qu'on élimine, mais il y aurait probablement quelque chose à faire pour faire un meilleur gain, mais il y aurait probablement besoin d'un meilleur soutien pour cet organisme-là, puis un soutien qui ne pourrait probablement pas que... venir que de la Municipalité des Îles.

5 Maintenant qu'on dit ça, je vous dirais que le réemploi ne sera pas non plus la solution à tout. On peut voir les quantités de bois, si je génère 1 000, 1 500, quasiment 2 000 tonnes de bois par année, ce ne sera pas -- on ne va pas réemployer 2 000 tonnes de bois. Il y a un moment, il y a un besoin d'éliminer ou de valoriser des matières résiduelles en grand volume, puis là, il faut obtenir des... il faut développer des filières qui permettent de les valoriser. Puis c'est là où que... ce qui est extrêmement difficile pour des petites communautés, de réussir à supporter l'ensemble de ce développement d'idées puis de technologie puis de recherches, et puis il y a aussi réussir à convaincre le ministère de l'Environnement parfois, puis de changer éventuellement les règlements ou les lois, et caetera. Puis là, c'est là où, parfois, on a l'impression d'être dans une impasse.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Durbecq, est-ce qu'aux Îles-de-la-Madeleine actuellement vous faites une collecte trois voies, ou une collecte...

20 **M. THIBAUD DURBECQ :**

Oui, absolument.

25 **LE COMMISSAIRE :**

Et dans le cas des matières organiques, qu'est-ce que vous faites? Vous avez une installation ou vous expédiez vos matières organiques sur le continent?

30 **M. THIBAUD DURBECQ :**

Non. Actuellement, en fait, on a en effet un tri à trois voies. Bon, le déchet donc est pressé et exporté par camion; le recyclage est pressé et exporté par camion jusqu'à un centre de tri à l'extérieur; le compostage, en fait, on a une plateforme de compostage, on valorise le compost localement et on le produit localement.

35 **LE COMMISSAIRE :**

40 Le... vous dites le recyclable est également... vous ne faites pas le tri sur place, le centre de tri est sur le continent, là, vous expédiez votre -- vos matières recyclables en vrac, bien, comprimées, là, compressées, là, mais... sur le continent?

M. THIBAUD DURBECQ :

5 Je vous dirais que de 1996 à 2008, il y a eu une chaîne de tri locale, ici, qui traitait le recyclage localement. En 2008, au moment où on a mis en place l'export des déchets, on a mis aussi donc en place l'export des matières recyclables. Actuellement, les matières recyclables, comme les déchets, sont expédiées dans la région de Victoriaville, puis le recyclable est envoyé dans un centre de tri qui fait le tri, à ce moment-là.

LE COMMISSAIRE :

10 Le centre de tri où vous expédiez vos recyclables, c'est dans la région de Victoriaville aussi, c'est chez Gesterra?

M. THIBAUD DURBECQ :

15 Oui, absolument.

LE COMMISSAIRE :

20 Vous avez dit aussi tantôt, j'ai entendu ça, là, pendant que vous parliez, vous parliez qu'il y a des... que techniquement, des solutions existent. Vous faisiez référence à quoi par rapport à ça?

M. THIBAUD DURBECQ :

25 Bien, mettons, prenons le cas du bois. Du bois de démolition actuellement, on n'a pas le droit de le... de broyer du bois de démolition, si jamais il est peint, teint ou traité, pour le mettre au compostage, selon les règles actuelles. Donc, en fait, on ne peut pas le... nous, on n'a pas d'option pour le valoriser de cette manière-là, mais le... du bois qui est peint, teint ou traité, on n'a pas le droit actuellement de le mettre non plus dans une fournaise de brûlage, si elle ne fait pas trois mégawatts ou plus. Actuellement, des fournaises de cette taille-là, ça n'existe pas aux Îles-de-la-Madeleine, il y en a quelques-unes dans le Centre-du-Québec, c'est des cimenteries, des papeteries, des grosses usines, mais il n'y en a pas dans notre territoire. Ce qui fait que nous, ça nous bloque complètement l'opportunité d'utiliser cette filière-là. C'est une filière qui n'existe donc nulle part au Québec, parce que la réglementation ne le permet pas. Après, est-ce que techniquement, c'est possible de brûler du bois dans une fournaise d'au moins trois mégawatts? J'aurais tendance à croire que oui.

35
40 Mettons, prenons le cas du bardeau d'asphalte. Le cas du bardeau d'asphalte, actuellement, vous... le MTQ a une... a mis une norme qui permet de valoriser du bardeau d'asphalte dans l'asphalte routier, mais je vous dirais que... je pense qu'il y a un rapport de Recyc-Québec qui dit que plus de 70 % du bardeau d'asphalte est tout simplement envoyé à l'élimination au Québec, parce que cette filière-là

actuellement n'a pas été développée, parce qu'il y a des raisons de certificats d'autorisation que les usines doivent obtenir, et puis de faire valoriser ça, qui font que les usines d'asphalte ne sont pas intéressées à le faire.

5 Prenons le cas de la porcelaine ou de la céramique. Techniquement, c'est un matériel inerte, vous pourriez le concasser et le mettre à... vous en servir comme sous-couche de construction routière, mais faire ça, ce n'est pas aussi simple que ce que ça en a l'air, là. Les exigences qu'il y a, d'un point de vue réglementaire, font que c'est parfois plus... c'est plus simple de simplement remplir un camion et de l'expédier de l'autre bord, dans les provinces maritimes, et puis de l'amener dans un lieu d'élimination.
10 Mais techniquement, ce n'est pas impossible de prendre du... un bol de toilette et de le mettre dans un concasseur, là.

LE COMMISSAIRE :

15 Est-ce que... quand on parle, par exemple, là, de porcelaine, céramique, c'est analysé par rapport aux coûts d'option, là, c'est-à-dire... ou si on fait une analyse coût/bénéfice toute simple, là... en tout cas, j'ai l'impression qu'il pourrait y avoir un intérêt, non, si on considère tous les impacts que le transport pourrait avoir, est-ce que ces analyses-là sont faites? T'sais, on s'en va vers des analyses plus cycle de vie, là, que des simples analyses : combien ça coûte aujourd'hui, là, c'est quoi la facture
20 aujourd'hui? Est-ce que ces analyses-là sont faites actuellement?

M. THIBAUD DURBECQ :

25 Bien, la question, c'est que ces analyses-là, qui les payent? Dans le sens, on est une municipalité de 12 500 habitants, on ne peut pas supporter, nous, les analyses de recherche et d'exploration de... comment dire? Puis quand je parle de « nous, 12 500 habitants », j'imagine que la plupart des gens qui sont ici sont peut-être encore moins nombreux, puis ont, eux aussi, à supporter le coût de ces analyses-là. Mais une municipalité de 12 500 habitants, et puis un directeur tout seul ne peut pas être un expert et supporter les coûts d'analyse sur : le bois, les filières de valorisation; le bardeau d'asphalte, les filières
30 de valorisation; le gypse, les filières de valorisation; le cordage, les filières de valorisation; la céramique et la porcelaine, les filières de valorisation. Ce qui fait qu'à un moment, il y a une capacité aussi, de nos milieux qui sont isolés, à réussir à supporter le coût de démonstration de... comment dire? D'analyses.

35 Puis quand bien même vous faites une analyse, prenons tout simplement le cas du... de la filière de la porcelaine et de la céramique. Quand je suis arrivé ici, en poste à la municipalité, mon prédécesseur avait pris la peine de les trier et de les mettre séparément, de manière à obtenir la capacité de les valoriser autrement, mais ce qui a été demandé pour réussir à les valoriser -- quand je vous dis « valoriser », on parlait de donc prendre ça, de mettre ça dans un concasseur de carrière, comme il y en a sur le territoire, puis de faire une sorte de granulat, et puis d'utiliser ça comme sous-
40 couche pour la construction d'un chemin -- les analyses qui nous ont été demandées, c'était de

5 démontrer que ce n'était pas une matière dangereuse, au sens, en faisant des analyses, de démontrer que c'était bel et bien un granulat, en faisant des analyses et en faisant valider ça par un ingénieur, il fallait obtenir un certificat d'autorisation pour faire cette opération-là, puis il fallait que le concasseur de carrière ait son propre certificat d'autorisation qui lui permette de concasser ce matériel-là. Le coût de tout ça, pour 30 tonnes de matériel, de bols de toilette que vous avez accumulés sur 10 ans, est supérieur au 3 000 \$ de remplir une remorque et de s'en aller.

LE COMMISSAIRE :

10 Est-ce que ces enjeux...

M. THIBAUD DURBECQ :

15 Sachant qu'en plus, vous devez répéter ça à chaque fois que vous faites ce projet-là. C'est-à-dire, vous mettez 10 ans à accumuler ça, et puis là, vous redépensez un 20 000 \$ d'analyse, tout ça pour sauver un 3 000 \$ de remorque; vous ne le faites pas.

LE COMMISSAIRE :

20 Ces enjeux-là, dont vous nous parlez, là, pour le bois, pour le... la céramique, c'est des enjeux qui sont communs, là, ça, ce n'est pas unique aux Îles-de-la-Madeleine, là? Est-ce que...

M. THIBAUD DURBECQ :

25 Non.

LE COMMISSAIRE :

30 ... est-ce que je me trompe? Le... si on parle, je ne sais pas, la MRC du Golfe, dans le... sur la Côte-Nord, sur la Basse-Côte-Nord, ou la Minganie, ou... ces enjeux-là, ils les ont eux aussi, non?

M. THIBAUD DURBECQ :

35 J'imagine que oui. La seule chose, c'est que c'est sûr que... j'imagine qu'on travaille tous un petit peu de notre côté puis qu'on ne prend pas le temps de regarder ça comme de manière commune.

LE COMMISSAIRE :

40 Bien...

M. THIBAUD DURBECQ :

5 Mais c'est sûr que, à côté de ça, mettons, la question... mettons, nous, notre élimination nous a... nous coûte à peu près 250 \$ la tonne, donc notre gypse, il nous coûte à peu près 250 \$ la tonne à éliminer. C'est sûr qu'il y a probablement des méthodes pour valoriser le gypse. De ce qu'on comprend, ça pourrait être broyé, puis séparer le gypse de la fibre, puis la fibre serait éliminée, puis le gypse pourrait aller en valorisation agricole. Mais c'est sûr que les grands centres, ceux qui produisent la majorité du gypse, vont pouvoir aller en élimination ou à... à 50 \$ ou 60 \$ la tonne, ce qui fait qu'ils ne développent pas ces filières-là, ils n'en ont pas de besoin. À partir de ce moment-là, nous, on ne peut pas profiter de ce retour d'expertise. Donc, soit on se retrouve, nous, ces petites communautés-là, à supporter ce développement-là, soit, en fait, on ne le fait pas.

LE COMMISSAIRE :

15 La redevance à l'élimination... vous payez la redevance à l'élimination, là, visiblement...

M. THIBAUD DURBECQ :

20 Absolument.

LE COMMISSAIRE :

25 ... vous envoyez 6 000 tonnes à Saint-Rosaire. La redevance à l'élimination, j'avais compris -- peut-être que je me trompe -- qu'une partie de cette redevance-là devait servir justement à... je vais appeler ça de la recherche et développement, là, mais du... à faire des travaux, justement, du même type que ce dont vous parlez, là, des études, des... pour améliorer la gestion des matières résiduelles. Est-ce que... mais encore là, je vais dire la même chose...

M. THIBAUD DURBECQ :

30 Bien, la redevance à... il y a un programme de redistribution de la redevance qui sert en effet à soutenir les municipalités dans l'élaboration et puis le suivi de leur plan de gestion des matières résiduelles, ce qu'on fait, mais c'est sûr qu'un plan de gestion des matières résiduelles, ça dépasse juste la valorisation d'une filière ou une autre, c'est sûr que c'est aussi toutes nos activités de sensibilisation et puis... Mais oui, partiellement, mais vous savez, à notre échelle, c'est on... la redistribution, elle se fait aussi au prorata de la population et puis des quantités de matières, à l'échelle d'une municipalité comme les nôtres, ce n'est pas le même budget que la Ville de Montréal, mettons.

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie, monsieur Durbecq.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

10 Peut-être, avant d'appeler madame St-Onge, nous avons reçu un courriel d'un gestionnaire du Nunavik, qui présente ses enjeux, donc je souhaiterais céder la parole à mon collègue, Jonathan Perreault, pour nous en faire la lecture.

M. JONATHAN PERREAULT :

15 Oui. Alors, ça provenait de monsieur Johnny Alec Oovaut, qui est du Northern Village of Quaqtqaq.

Il dit... il y a cinq enjeux qu'il souligne dans le domaine de la gestion des déchets sur son territoire. D'abord, le manque de service de recyclage dans l'Arctique; le deuxième, c'est le transport des matériaux recyclés coûte trop cher par la voie de la mer; et troisièmement, on n'a pas de station de recyclage; le quatrième, c'est l'huile usée ou les ameublements, c'est trop coûteux; et le dernier point, c'est le manque de bon site d'enfouissement adéquat.

20

LE PRÉSIDENT :

25 Merci, monsieur Perreault. Peut-être, nous pourrions éventuellement faire le suivi avec quelques personnes qui pourraient intervenir là-dessus. Nous verrons au cours de la journée.

Donc, j'appelle maintenant madame Véronique St-Onge.

30 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

Bonjour. Donc, Véronique St-Onge, je représente l'Administration régionale Kativik. Avant de faire mon intervention, je voulais mentionner que Chantal Lalonde, qui est au département des infrastructures à l'Administration régionale Kativik, a des difficultés de connexion aujourd'hui, donc elle n'a pas... c'est elle qui n'a pas pu se présenter tout à l'heure. Donc, si jamais vous avez des questions vraiment en lien avec les infrastructures, les LEMN, ça me fera plaisir, là, de lui transmettre vos questions et de vous transmettre ses réponses, là, on est en communication par courriel aujourd'hui. Donc...

35

40

LE PRÉSIDENT :

Excellent, merci.

5 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

10 ... je voulais revenir sur votre question de base, là, au niveau des enjeux. Vous avez peut-être pris connaissance, là, du plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik, là, qui est dans les documents qui ont été déposés à la commission, qui pourra vous donner plus de détails sur les éléments que je souhaite soulever.

15 Je voulais juste apporter à votre attention, premièrement, les coûts de transport qui sont vraiment très élevés pour le Nunavik, probablement parmi les plus élevés, là, au Québec pour transporter des matières, qui doit se faire exclusivement par bateau ou par avion. Ça revient quand même un peu moins cher, là, par bateau, quoi que juste pour vous donner une idée comme ça des coûts que ça représente, il y a deux entreprises qui font le transport maritime, là, au Nunavik, qui desservent les 14 villages, Desgagnés puis NEAS. Si vous allez voir juste, par exemple, là, sur la tarification actuelle de Desgagnés, là, qui est sur leur site, là pour un conteneur 20 pieds, avec le conteneur, ça revient à 20 4 800 \$ pour entrer un maximum de 14 tonnes, puis ça dépend évidemment du volume de ces matières-là, mais c'est le maximum, ça fait que ça revient environ à 344 \$ la tonne en tarif rétrograde, donc du nord vers le sud. Vous imaginez que c'est vraiment un coût qui prohibitif pour les villages nordiques, là, qui sont responsables de gérer les matières résiduelles sur leur territoire.

25 Donc, il y a cet enjeu-là évidemment qui est majeur, qui fait en sorte que plusieurs matières ne peuvent pas redescendre au sud, à moins qu'il y ait des programmes particuliers, comme, par exemple, je pense aux pneus via le programme de Recyc-Québec, qui permet de redescendre les pneus à, bon, pas à coût nul, mais à... beaucoup plus économique, de façon plus économique, ou encore la consigne, là, qui permet de redescendre les contenants consignés, mais quand il n'y a pas de programme spécifique, c'est... le transport de matières-là sont aux frais, là, des villages nordiques, donc elles ne sont pas transportées, elles sont gérées sur place.

35 Donc, comme vous le savez, il y a le brûlage à ciel ouvert des matières combustibles. Pour ce qui est non combustible, comme, par exemple, le métal, il y a des enjeux effectivement aussi à ce niveau-là d'entreposage. Il n'y a jamais aucun métal, là, qui est redescendu, donc il y a des accumulations monstres dans la majorité des communautés. Il faut savoir que ces communautés-là sont vraiment de taille variable, là, les lieux d'élimination, ils desservent des communautés aussi petites que 200 habitants, jusqu'à Kuuujuaq, qui est la plus grande, là, à un peu moins de 3 000 habitants, donc c'est vraiment très variable comme populations, puis comme besoins, mais elles accumulent toutes les résidus, là, non combustibles. Donc ça, c'est vraiment un autre enjeu, là, important à prendre en 40 considération, tout ce qui ne peut pas brûler s'accumule, les lieux d'élimination évidemment sont pleins,

là, majoritairement à cause de cette problématique-là, ça fait vraiment des grosses quantités de matières. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

5

Quelles sont vos priorités à l'heure actuelle?

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

10

Bon, dans son nouveau plan de gestion des matières résiduelles, qui est en processus d'approbation, là, chez Recyc-Québec en ce moment, là, donc je vais encore l'appeler le projet de plan, l'ARK a défini un peu ses priorités d'action sur lesquelles elle souhaite travailler dans les sept prochaines années. Je vous dirais qu'au niveau de l'élimination en tant que telle, c'est de trouver une... trouver des solutions de remplacement au brûlage à ciel ouvert pour... qui ne répond plus aux besoins... en tout cas, qui répond encore aux besoins, mais qu'on s'entend, qui crée des enjeux connexes qui sont de moins en moins acceptables par la population locale, les institutions locales. Donc, il y a une volonté, là, de travailler de concert avec le gouvernement du Québec, tous les acteurs institutionnels, tous les générateurs de matières résiduelles, à trouver des solutions dans les sept prochaines années pour qu'éventuellement, on puisse changer cette pratique-là. Ça fait que ça, ça fait partie, au niveau de l'élimination, d'une de... d'un des enjeux prioritaires de l'ARK.

15

20

25

Évidemment, l'ARK souhaite travailler à réduire la quantité de matières éliminées, donc à mettre en place différents -- différentes solutions. Il y a un projet de compostage, là, qui est sur la table... bien, il y a déjà du compostage qui se fait à petite échelle à Kuujuaq, mais il y a un projet de compostage, là, je dirais, à plus grande échelle pour desservir la majorité de la communauté à Inukjuak qui est en cours.

30

35

40

Il y a un projet d'écocentre qui est en cours aussi à Kuujuaq, donc pour favoriser le tri des matières, faire en sorte qu'il y ait plus de réemploi qui soit possible, là, par la communauté, et que les résidus métalliques soient mieux triés, mieux séparés et décontaminés, parce qu'on s'entend que ça, c'est un autre enjeu important, là, les véhicules hors d'usage qui sont accumulés sur place, pour le moment, ne sont pas vidangés de leurs matières dangereuses, donc c'est des potentielles sources de contamination environnementale, quand le réservoir à huile se met à couler puis que l'huile se répand sur le sol, puis que le véhicule, il... Bon. Vous comprenez que c'est... ça semble banal, parce que dans le sud, ces matières-là sont prises en charge par l'entreprise privée, qui en tire un bénéfice, donc ils récupèrent tout ce qui est métallique, avec les cours à *scrap*, là, qu'on connaît, et qui recyclent ces matières-là. Mais dans le Nord, le coût de transport que je vous ai mentionné tout à l'heure est vraiment prohibitif, ça fait que même pour un résidu métallique qui a de la valeur, qui peut valoir 100 à 200 \$ la tonne, quand on parle de 250 à 350 \$ la tonne pour le transporter, puis il n'est pas décontaminé, il n'est pas pressé, il n'est pas transporté jusqu'au bateau, il n'est pas sorti du bateau, mettre sur un camion pour l'amener au site de recyclage, vous comprenez, toutes ces étapes-là, on arrive vraiment à un coût

qui est décourageant, là, pour encourager... pour supporter l'industrie du recyclage.

5 Donc, c'est des matières qui doivent être prises en charge, là, par les villages nordiques, et que ça ne pourra pas se faire s'il n'y a pas un appui financier récurrent, là, du gouvernement du Québec là-dessus, là.

LE PRÉSIDENT :

10 Outre l'intention de l'ARK de mettre l'accent sur la réduction des matières à éliminer, vous avez indiqué que vous avez -- vous allez mettre l'accent sur la réduction du brûlage à ciel ouvert. Quelle est l'option que vous avez actuellement en main pour cette réduction de brûlage de ciel ouvert? Est-ce que ça serait l'utilisation d'incinérateurs, est-ce que ça serait la... de multiplier des lieux d'enfouissement en milieu nordique, à des distances assez éloignées, c'est quoi? Quelles sont les options que vous avez pour réduire le brûlage à ciel ouvert?

15 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

20 Bien, je vous dirais que c'est justement ça, cet enjeu-là qui souhaite être étudié à travers la mesure, là, du plan d'action. Il n'y a pas de solution toute faite, là, à vous mentionner ce matin. Certainement que l'incinération en fera partie, mais vous comprenez, là, comme l'a dit l'intervenante du côté des Naskapis tout à l'heure, il y a vraiment des enjeux de complexité aussi, là -- puis le représentant des Îles-de-la-Madeleine l'a mentionné aussi -- des enjeux de coûts de construction et d'entretien, qui sont très élevés. Peut-être que la Société du Plan Nord pourra, là, vous partager tout à l'heure leur projet d'incinérateur à Kuujjuaq, là, qui est sur les... qui est en développement depuis déjà

25 plusieurs années. Donc, il y a vraiment, au niveau des coûts, des enjeux. Des enjeux de main-d'oeuvre aussi, formée, experte pour entretenir ces équipements-là. Puis ça prend des équipements qui sont adaptés, qui répondent à la réglementation québécoise, donc quand même des équipements à la fine pointe de la technologie, qui sont assez complexes à opérer, il y a toutes ces préoccupations-là.

30 Ça fait que je vous dirais que la solution ne sera pas simple et ne sera probablement pas unique, étant donné de la taille très variable des 14 villages nordiques, là, dont je vous partage les enjeux aujourd'hui. Ça ne sera probablement pas la même chose à Kuujjuaq qu'à Aupaluk. À Kuujjuaq, peut-être qu'il sera possible éventuellement d'opérer un incinérateur, il y a aura assez de matière pour ça, mais dans les plus petites communautés, probablement que ça ne sera jamais le cas. Il faudra trouver

35 autre chose si on veut cesser le brûlage à ciel ouvert des déchets éventuellement.

40 Donc, on... l'ARK ne souhaite pas que le brûlage à ciel ouvert des déchets soit cessé demain matin, parce qu'on est conscient que ça résout certains risques *environnementals* -- environnementaux de contamination, notamment par le lixiviat, là, de la matière organique, la faune qui pourrait être attirée, et caetera, mais il y a vraiment une volonté de travailler avec tous ces intervenants-là donc que je vous

mentionnais, pour chercher des solutions. Ces solutions...

LE PRÉSIDENT :

5 J'aurais une...

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

10 ... il faut qu'elles se développent dans les prochaines années.

LE PRÉSIDENT :

15 J'aurai une dernière question, avant de céder la parole à mon collègue. Est-ce que le brûlage à ciel ouvert a été examiné sous l'angle des... de ses émissions sur différents compartiments environnementaux, ou même sur la population riveraine? Quand je parle de population riveraine, c'est la population limitrophe qui réside le plus près possible du lieu de brûlage.

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

20 Bien, l'ARK n'a pas mené d'étude spécifiquement à ça, mais il en existe plusieurs, là, qui démontrent les impacts sociaux sur la... de santé publique et sur l'environnement, du brûlage à ciel ouvert des déchets, notamment du plastique. Donc, c'est très abondamment étudié dans la littérature, il y a énormément de sources qui citent les dangers de cette pratique-là. Et il faut savoir que dans les villages nordiques, il n'y a pas beaucoup de routes, hein, c'est *couteau*... c'est coûteux, construire des routes, donc les lieux d'élimination, souvent, ne sont pas situés très loin de la communauté. Malgré la mention, dans le REIMR, de brûler lorsque les conditions climatiques le permettent, ils essayent de brûler quand le vent s'en va en direction opposée du village, mais le vent peut changer de bord puis, t'sais, ils... très fréquemment, les fumées peuvent se diriger vers la communauté.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Ça serait quoi les principaux problèmes qui ont été diagnostiqués dans votre région, en lien avec le brûlage?

35 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

40 Bien, ça m'a surprise, lors de la première partie des consultations publiques, lorsque vous avez posé cette question-là à la Santé, d'entendre il n'y avait pas de plainte puis qu'il n'y avait pas d'étude qui avait été faite de la part du ministère de la Santé, parce que... bien, à part... les plaintes, là, on a mentionné une communauté, là, à Kuujuarapik, où il y avait des plaintes d'augmentation de symptômes

5 d'asthme par les journées de brûlage. Je suis certaine que les maladies respiratoires ont un lien avec ces brûlages-là, ces fumées de brûlage là. Comme je vous dis, encore une fois, ça dépend de la distance du lieu d'élimination de la communauté, mais il y a certainement un lien à ce niveau-là, parce que c'est des fumées qui sont respirées, donc qui attaquent en priorité le système respiratoire. Après ça, bien on sait qu'il y a des contaminants qui sont cancérigènes, là, dans... les dioxines et les furanes, notamment, là, qui sont émis par la combustion des plastiques. Donc, je ne suis pas une experte à ce niveau-là, mais dans la littérature il y a énormément de sources qui les mentionnent, là.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci madame.

Monsieur Renaud.

15 **LE COMMISSAIRE :**

20 Juste une petite question sur le compost pour... vous parlez de site de compostage, qu'est-ce que vous faites avec le compost, là? On s'entend que l'agriculture n'est pas... ce n'est pas développé dans les villages nordiques, là, alors on fait quoi avec le compost?

25 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

30 Bien, il y a plusieurs usages possibles, là, avec le compost, là. Dans le cas du projet de compostage communautaire, là, à Kuujjuaq, ce sont quand même des petites quantités qui sont réutilisées, là, de ma connaissance, dans la serre communautaire, là, locale, où les gens peuvent avoir leur parcelle de... au jardin communautaire. Pour ce qui est du projet d'Inukjuak, les utilisations possibles pourraient être de la restauration de sites dégradés, pourraient être de reverdir la communauté. Souvent, dans les villages nordiques, bon, on a dynamité ou on est sur le roc affleurant dans le village, pour avoir construit les routes de cette façon-là. Il y aurait possibilité de verdir toute la communauté, donc à l'intérieur du village, pour y mettre des plantes, par exemple, qui pourraient être consommées, des plantes sauvages, y intégrer des plantes sauvages qui sont récoltées par les membres de la communauté. Il y a des projets de serre aussi, vous seriez surpris, il y a beaucoup de volonté, là, de développer l'agriculture en... dans des serres, là, dans les communautés nordiques, et évidemment, il y a un besoin de matières de sol, parce qu'il n'y a pas de sol.

35
40 Donc, je pense que ça ne serait pas du tout une problématique de trouver des débouchés, là, pour le compost qui est produit. Il faut savoir que ça réduit à peu près du tiers le volume, là, quand on composte, là, de la matière organique, donc on en beaucoup moins qu'on a initialement, de matière organique. Ça fait que ça, ce n'est pas quelque chose qui me préoccupe du tout, là.

LE COMMISSAIRE :

5 Dans le contexte du mandat de la commission, là, qui porte sur le résidu ultime, là, dans les communautés nordiques -- puis ça inclut... j'inclus les Îles-de-la-Madeleine aussi -- la question du recyclage puis du... en dehors des matières organiques, tout ce qui s'en va... tout ce qui va s'en aller au nord à partir du sud, tous les matériaux, tous les produits, tout ce qui... en dehors des matières organiques, tous ces produits-là vont devenir nécessairement un résidu ultime, il n'y a pas de... vous ne retournez pas du plastique vers le sud. Alors, si on parle de réduction ici, au sud, on parle de réduction de consommation, mais dans votre cas, c'est fondamental, parce que dès qu'une matière ne se rend 10 pas dans le Nord, elle ne deviendra pas un résidu ultime, parce que tout ce qui s'en va dans le Nord devient un résidu ultime. C'est la situation, c'est ça qui est... c'est la problématique actuellement, là, c'est ça que je comprends, là?

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

15 Oui, tout à fait, vous avez bien compris qu'il n'y a que la matière organique qui peut être valorisée localement. Dans « matière organique », on inclut, par contre, le papier, le carton, qui pourraient être utilisés comme... ce qu'on appelle, là, matériaux structurants, là, la source de carbone pour le compost. Ça, c'est utilisé en très grande quantité à cause des enjeux de transport, et le bois qui pourrait 20 éventuellement aussi être composté. Il y aura probablement trop de carbone, là, pour... de matière azotée qu'on pourrait avoir, mais bref, ça, c'est des matières qui pourraient être valorisées localement, mais effectivement, pour tout le reste : le métal, le plastique, tous les produits chimiques, évidemment, toutes les matières dangereuses et leurs emballages, tout ça, là, tout le reste, ça devient effectivement un résidu ultime, dans le contexte actuel.

25 Si la collecte sélective est implantée dans les communautés, selon le nouveau modèle qui est proposé par le projet de loi 65, et que c'est implanté dans les communautés nordiques, on pourrait réduire substantiellement le... la quantité de résidus ultimes, admettons que l'OGD qui va être créé prendrait en charge le retour au sud de tout ce qui est emballage, contenant imprimé, là. Ça serait la 30 situation idéale.

LE COMMISSAIRE :

35 Ça fait que c'est ça, mais quand vous nous parlez des coûts, là, ça devient... ça peut devenir problématique, si on parle d'un conteneur 20 pieds à 4 800 \$, là, pour retourner du plastique pour recycler, c'est... ça fait un... ça fait probablement un coût à la tonne qui est très élevé, là. Alors...

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

40 Pour les villages nordiques, oui, tout dépendant de ce que la réglementation va imposer à

l'industrie.

LE COMMISSAIRE :

5 Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

10 Merci, madame.

Écoutez, nous sommes toujours à la première question, bien sûr c'est une question très large et volontairement choisie de cette façon-là, mais nous avons quand même un objectif de sept questions, on verra qu'est-ce que nous pourrons faire. Il y a déjà quatre autres mains levées pour la première question. Donc, nous allons faire une pause d'une quinzaine de minutes, nous allons prendre les quatre mains levées, et nous procéderons ensuite à l'examen de la deuxième question.

15 Alors, nous nous retrouvons dans 15 minutes. Merci.

20 **SUSPENSION DE LA SÉANCE À 10 h 34**
REPRISE DE LA SÉANCE À 10 h 49

LE PRÉSIDENT :

25 Mesdames et messieurs, nous poursuivons nos travaux en appelant madame Asmaa Essalhi. Madame Essalhi?

Mme ASMAA ESSALHI :

30 Oui, rebonjour. Merci, Monsieur le président. Je veux vous partager nos enjeux, en tant que le seul centre de tri sur la Côte-Nord. Nous traitons de la matière résiduelle en provenance de Sept-Îles, Port-Cartier et de la Minganie. Notre enjeu principal, ça fait partie des autres enjeux pour... quand on parle en termes de régionalité, c'est le transport. Le manque de concurrence au niveau transport, des fois, on est limité, même forcé à signer des contrats avec un transporteur selon ses prix, selon ses conditions, selon ses disponibilités.

35 Puis l'autre enjeu, c'est au niveau des intrants. On... depuis l'existence de notre centre de tri, nous avons toujours travaillé sur la valorisation de la matière résiduelle, ça fait que nous avons développé un écocentre à l'interne. Une partie des rejets, à la fin de processus de tri, et qu'on transfère à notre

40

écocentre pour la valorisation, puis l'autre partie, c'est un magasin de réemploi, ça fait qu'on donne une deuxième vie pour les objets qu'on produit, à la fin de notre processus de tri.

5 Par contre, la présence des déchets dans les intrants, ça nous limite puis ça nous fait perdre un petit peu de volume à ce niveau-là. Ça vient jouer aussi sur les conditions de travail puis la qualité de travail pour les employés. On vient de perdre un volume important au niveau des fibres, quand on parle de présence de nourriture, présence de pluie. Là, nous avons remarqué que... on va dire que la pandémie a le dos large, c'est comme la manière de trier ou les matières qui vont vraiment dans le bac bleu, on avait comme ce... c'est détaché de cette notion-là. Ça fait que les habitudes des citoyens ont
10 changé beaucoup, ça fait qu'on a remarqué une augmentation importante dans les déchets de ce qui rentre au niveau des intrants. Ça, ça vient, comme j'ai dit, limiter nos moyens pour pouvoir, justement, valoriser ce volume-là.

15 Sur la Côte-Nord, on parle beaucoup de pêcheurs, des chasseurs, ça fait que journalièrement, ça dépend de la saison, c'est toujours des... on va dire, poisson, le crabe. Ce matin justement, on vient de m'envoyer des photos de présence des animaux sur nos tables de tri. Ça, ça vient, on va dire, contaminer la matière, aussi, compliquer et... la façon de travailler, puis donner un environnement qui n'est pas confortable pour les employés, à travailler dans cette matière-là.

20 À la fin de processus de tri, c'est sûr qu'on parle les produits. Nous, en tant que centre de tri manuel à 100 %, on produit de la belle matière, mais par contre, cette matière-là n'est pas rentable. Pourquoi? Parce que quand on envoie à notre client, on essaie toujours de choisir le plus proche, probablement qu'on a moins de prix, mais quand tu vends ta matière à 100 \$ la tonne, puis ça te coûte
25 155 de transport, ça fait qu'on perd un peu de la rentabilité à ce niveau-là. Ça, ça fait partie des enjeux de notre centre de tri, à Port-Cartier, qu'il vit.

30 Nous travaillons sur la sensibilisation selon nos moyens à long terme, mais ça ne vient pas changer vraiment la donne. Présentement, on est en discussion avec les municipalités pour pouvoir y aller pousser plus loin la manière d'y aller, travailler sur la traçabilité justement, puis aller imposer des pénalités ou des amendes, des avertissements, dans le but justement d'y aller changer la qualité des intrants à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

35 Merci, madame. Vous avez indiqué que les habitudes des citoyens ont changé. C'est surtout depuis le début de la pandémie, ou parce que ça coïncidait également avec, peut-être, une campagne de sensibilisation qui s'est effacée, ou plus de sensibilisation à cause de la pandémie?

40

Mme ASMAA ESSALHI :

5 Je peux dire les deux, parce que justement, c'est depuis le mois de mars 2020, les taux de rejets ont augmenté. Nous, on parlait d'un moins de 5 % de rejets, ça fait qu'on avait... ce problème-là était moins présent, mais on a eu une augmentation à 7, par moment à 11 %. Puis en parallèle, c'est
10 justement l'absence de la campagne de la sensibilisation. Nous, on avait communiqué justement avec la MRC pour pouvoir justement travailler sur ce point-là, mais on avait dit que cette année, on n'a justement pas donné de budget à ce niveau-là, parce qu'on a réalisé que ça ne fonctionne pas. Ça fait qu'il faut y aller pousser autrement.

15 Leur approche est bon, mais c'est sûr qu'il ne faut pas relâcher, ça, c'est ma façon de voir les choses, là. Mais je peux dire les deux, c'est la... justement, l'absence de la sensibilisation et aussi les habitudes liées à pandémie probablement.

LE PRÉSIDENT :

Et du côté des ICI?

Mme ASMAA ESSALHI :

20 Des ICI, je dirais qu'il y a un petit peu de l'amélioration, dans le sens que nous, on avait développé un partenariat direct avec les ICI. En termes... je parle plutôt avec les grandes industries, là, c'est... je vous donne un exemple, une minière sur la Côte-Nord, dans... v'là quelques mois, a été même
25 bannie, que le stock, il rentre au centre de tri. Présentement, on le prend parce qu'ils ont justement amélioré leur façon de faire, mais il y a toujours un moyen d'amélioration.

LE PRÉSIDENT :

30 Finalement, pour la question du transport, finalement, si je comprends bien ce que vous nous dites, c'est que vous êtes piégés?

Mme ASMAA ESSALHI :

35 Oui. C'est en termes... je parle, la rentabilité, là, ça nous coûte à peu près 200 000 par année en termes de transport, là. T'sais, on produit de la belle matière, mais on a... on va dire, comparativement aux autres centres de tri, le prix à la matière est aussi bon, mais par contre, c'est que ça nous coûte toujours cher. Puis il y a aussi au niveau de la gestion, on est toujours lié, comme j'ai parlé tantôt, de leur gestion, leur disponibilité. Quand on fait un appel d'offres, dans le sens qu'on a de besoin des transports, ça fait qu'on n'en a pas, on va dire, une tonne, là, c'est toujours le même ou les deux
40 mêmes, ça fait qu'on est imposé ou obligé d'y aller accepter leurs prix puis leurs conditions, là.

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce que vous avez pensé à municipaliser?

5 **Mme ASMAA ESSALHI :**

Non. Écoutez, on a pensé à d'autres moyens, mais municipaliser, non, je... Moi, ça fait six mois que je suis en poste, ça fait quatre ans que je travaille ici, au centre de tri, mais on n'a pas pensé faire ça.

10

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Renaud.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que votre centre de tri inclut également le tri des débris de construction, démolition, ou si c'est juste le tri de la matière recyclable, de la collecte sélective?

20 **Mme ASMAA ESSALHI :**

Bien, c'est la partie que l'écocentre s'en occupe, mais je dirais à certaines conditions, là. On peut accepter certaines matières qu'on est capable de valoriser. Si on parle des bétons, du ciment, nous, pour l'instant, on a un terrain vaste, ça fait que depuis des années, on accepte un volume justement pour y aller égaliser nos les terrains. Si on parle le bois; le bois, on a une fournaise à la biomasse interne qui sert à chauffer nos bâtiments, ça fait qu'on est capable d'y aller accepter un volume annuel entre 1 000 -- 1 500 à 2 000 tonnes par année. Certaines matières aussi, on peut accepter, mais au niveau de l'écocentre.

25

30 **LE COMMISSAIRE :**

Et est-ce que vous avez également une installation pour le traitement de la matière organique, est-ce que c'est vous qui vous occupez de ça, une plateforme de compostage, ou si la matière organique est traitée dans un autre lieu?

35

Mme ASMAA ESSALHI :

Non, en fait, nous, on ne s'occupe pas de traitement à ce niveau-là. On s'occupe plutôt d'y aller l'envoyer à un site, on dispose de... on se dispose de cette matière-là, mais à... je pense via Recyc-Québec, présentement, puis il y a d'autres compagnies, mais ce n'est pas nous qui s'en occupe.

40

LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'il y a une collecte trois voies sur... Port-Cartier, Sept-Îles et dans les villages en bas de Sept-Îles, là, est-ce qu'il y a une collecte de matières organiques séparée?

5

Mme ASMAA ESSALHI :

Je dirais que oui, il y a Sept-Îles qui ont leur propre écocentre, ce n'est pas nous qui s'occupe de cette gestion-là. Au niveau de Port-Cartier puis des autres villages, c'est nous qui s'occupe.

10

LE COMMISSAIRE :

La plateforme de compostage ou la plateforme de traitement des matières organiques est située à quel endroit?

15

Mme ASMAA ESSALHI :

Bien, en fait, ce n'est pas nous qui est en charge de cette partie-là, c'est plutôt la Ville de Sept-Îles, et elle n'est pas encore prête, selon mes connaissances. Nous, on avait pensé à faire justement le projet, mais la localisation géographique de notre centre de tri ne le permet pas.

20

LE COMMISSAIRE :

Les matières recyclables, vous faites des ballots, vous recyclez le papier et le carton, le plastique, c'est envoyé à quel endroit, à quels endroits sont situés les recycleurs, là, ceux qui réutilisent cette matière?

25

Mme ASMAA ESSALHI :

Bien, en fait, oui, effectivement, on produit des ballots, on parle... nos produits sont les cartons. Notre client principal, le carton journal, c'est Cascades, ça, c'est notre client majeur. On produit aussi le papier blanc, c'est... on fait affaire avec Sustana, qui est à Québec aussi. Le plastique, par moment, on peut y aller Ontario, mais majoritairement, c'est à Québec aussi.

30

LE COMMISSAIRE :

Puis c'est tout expédié à partir de Port-Cartier, ces ballots-là, c'est expédié par camion?

35

40

Mme ASMAA ESSALHI :

Par camion, une *van* de 53 pieds fermée.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Et à quel endroit est situé le lieu d'enfouissement technique le plus rapproché de vos installations?

10 **Mme ASMAA ESSALHI :**

Bien, en fait, le lieu d'enfouissement le plus proche est à 156 kilomètres, si je ne me trompe pas. Notre contrat signé avec les municipalités, on prend en charge, mais à concurrence d'un pourcentage, selon le contrat qu'on a.

15

LE COMMISSAIRE :

Puis il est à quel endroit, ce lieu d'enfouissement technique là?

20 **Mme ASMAA ESSALHI :**

À Sept-Îles. Sept-Îles.

LE COMMISSAIRE :

25

À Sept-Îles, oui. Merci beaucoup.

Mme ASMAA ESSALHI :

30

Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

35

Merci, madame.

Madame Karla Roberts.

Mme KARLA ROBERTS :

40

Oui, bonjour, Karla Roberts. Je voulais vous dire que pour notre territoire, on a beaucoup de

5 problèmes, au Nunavik, et nous sommes sur le Bas-Saint-Laurent, nous sommes 15 communautés de la Basse-Côte-Nord, mais on a 15 communautés d'environ 400 kilomètres de côte. On n'a pas de route dans la Basse-Côte-Nord. Il y a sept communautés qui sont connectées. Kegaska est connectée à Sept-Îles, et Blanc-Sablon est connectée à Vieux-Fort et connectée... et avec le Labrador, et ils peuvent aller à Sept-Îles par là, ou ils peuvent aller à Terre-Neuve.

10 Alors, nous avons des enjeux avec les rebuts de métal. Certaines communautés ont des centaines de vieux véhicules de métal, il n'y a pas moyen de le faire sortir, tout ce métal. La seule option pour nous, c'est l'avion ou le bateau, c'est comme le Nunavik, en fait, et ça coûte très cher pour nos petites communautés. La population de ces communautés varie de 100 à moins, la plus grosse, ça serait peut-être 2 000, des fois, c'est 100 dans une communauté seulement, très peu d'habitants, ce sont de petites communautés. Alors, on a vraiment beaucoup de problèmes d'accumulation de rebuts de métaux.

15 Un autre problème que... c'est qu'à la municipalité, la gestion des déchets est contrôlée par chaque municipalité, mais un des gros problèmes qu'on nous signale ici, c'est que... une chose qu'ils ont soulevée, c'est que... ils doivent faire le brûlage une fois par semaine, et quelques fois, certains de ces villages, quand il fait très chaud ou qu'il y a du vent, ils ne veulent pas brûler parce que... à cause du risque d'incendie, et il n'y a presque aucune communauté qui n'a vraiment de compartiment à feu. La plupart des gens n'ont que des pompiers volontaires, c'est tout. Très peu n'ont vraiment pas... la plupart n'ont pas de capacité de service d'incendie. Et on a des problèmes avec les ours qui viennent dans les décharges et les... ensuite, ils viennent dans les communautés. C'est un autre problème, ça, pendant l'été. Ça m'a été soulevé par une des petites communautés.

25 On a aussi une municipalité qui a créé un écocentre l'an passé, ou un projet d'écocentre, en tout cas. Ce sont les seuls sur le territoire et elles acceptent cinq -- les cinq types de déchets, et ils envoient... ils sont ouverts de mai à novembre, et ils envoient ça une fois par année, ils sortent ça de la communauté une fois par année. Tous nos enjeux sont très semblables à ceux du Nunavik, je voulais juste ajouter ça.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Puis-je vous demander combien de fois vous brûlez les déchets par semaine?

35 **Mme KARLA ROBERTS :**

40 Et bien, on essaie... d'après ce qu'on a m'a dit, ils essaient de faire ça une fois par semaine, une fois par semaine. Mais l'été, quand c'est très très chaud et sec, ils trouvent ça difficile, parce que s'il y a du vent, et on est proche de l'océan, alors le vent peut se lever très vite et il peut être très fort, alors c'est difficile de brûler à cause du risque d'incendie de forêt, des feux de forêt. C'est arrivé déjà qu'il y ait

5 du vent, il y a eu du brûlage dans une décharge et les arbres ou les arbustes ont pris feu autour, et on n'a pas de service d'incendie, alors, vous savez, ils n'ont pas de service d'incendie ou quoi que ce soit, alors c'est difficile à contrôler, un feu. Mais s'ils ne brûlent pas, il y a un problème d'animaux qui viennent à ce moment-là, surtout les ours, les ours noirs qui viennent à la décharge, puis ils rentrent dans les villages.

LE PRÉSIDENT :

10 *Et quelle est la distance entre les premiers résidents et le site d'enfouissement, le site des déchets?*

Mme KARLA ROBERTS :

15 *Et bien, chaque municipalité a sa propre décharge. Alors, les... il y a certaines municipalités, je parle de Blanc-Sablon ici, eux, ils ont... leur décharge est pas mal loin de Blanc-Sablon, donc disons... c'est environ 20 kilomètres. Même chose avec la municipalité de Bonne-Espérance, c'est environ 30 kilomètres. Pardon -- par contre, certaines autres communautés ou municipalités, ça peut être un peu plus proche, 10 kilomètres peut-être. Et il y a la municipalité de Côte-Nord, le Bas-du-Saint-Laurent, eux, leur municipalité a cinq villages, cette municipalité a cinq villages, qui sont tous distancés, donc ils ont leurs propres décharges. Eux, c'est plus proche de la communauté, ces cinq villages-là.*

LE PRÉSIDENT :

25 *Comment choisissez-vous la localisation du site de déchets?*

Mme KARLA ROBERTS :

30 *Et bien, les sites pour les déchets sont là depuis plusieurs années, à ma connaissance. Ils sont plus vieux que moi, alors je ne sais pas comment ça a été choisi à l'époque, mais dans certaines communautés... ça dépend aussi des routes. Dans le vieux -- entre Vieux-Fort et Blanc-Sablon, il y a un bout de route qui connecte ces deux villages, alors leurs décharges sont plus loin parce qu'ils ont une route, alors que d'autres communautés, qui sont totalement isolées, ils n'ont pas de route, leurs décharges sont plus proches parce qu'il n'y a pas de route. C'est à cause du coût de bâtir une route, ça... alors, la... Et il y a sept communautés qui sont connectées à une route, et il y en a huit qui ne sont pas liées à une route.*

LE PRÉSIDENT :

40 *Est-ce que...*

Mme KARLA ROBERTS :

Il y a la route 138, il y en a qui sont sur la route 138, aussi.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que quelqu'un peut vous aider pour localiser le meilleur endroit pour le site de déchets, par exemple, en prenant en considération la direction du vent, la vitesse des vents (inaudible)? Est-ce que quelqu'un peut vous aider là-dessus?

10

Mme KARLA ROBERTS :

La question, c'est : est-ce que quelqu'un peut nous aider?

15 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y a un expert, quelqu'un du ministère, qui pourrait vous aider à choisir le meilleur site possible pour les déchets, en considérant plusieurs facteurs, comme la direction des vents, la vitesse des vents, la proximité des résidences, et caetera?

20

Mme KARLA ROBERTS :

Oui, ça pourrait être quelque chose qu'on pourrait examiner. Alors, ça serait probablement coûteux pour nous, le coût... construire une route, s'il fallait agrandir la route ou extensionner la route, ça pourrait être assez coûteux pour la municipalité, par contre.

25

LE PRÉSIDENT :

Quel est votre plan à l'heure actuelle?

30

Mme KARLA ROBERTS :

Et bien, actuellement, notre MRC avait l'intention, en 2010, de... a été formée juste en 2010. On vient tout juste d'avoir un plan, qui vient tout juste d'être accepté en 2018. Alors, actuellement, la MRC est en train de faire un PGMR, parce qu'on n'a pas encore de PGMR. Et, à part ça, chaque municipalité contrôle ses propres décharges, ses propres sites. Ils ont des contracteurs, là, des travailleurs à contrat qui prennent les déchets des résidences et qui apportent ça au site d'enfouissement, et ils brûlent ça une fois par semaine, c'est tout. Ils l'enterrent ensuite, ils l'enfouissent, et c'est ce qu'on fait actuellement, parce que tout coûte cher. Il y a beaucoup beaucoup de rebuts de métal dont on ne peut pas se débarrasser, parce qu'on n'a aucun endroit pour les amener, aucune façon de le faire sortir à bon

40

prix, disons. Et... c'est ça, le plan de la MRC, c'est de faire son PGMR.

LE PRÉSIDENT :

5 *Une autre question : avez-vous eu des mortalités reliées à la présence des ours autour des sites de déchets?*

Mme KARLA ROBERTS :

10 *Non, non. Les gens... il n'y a pas eu de mortalité. Il y a des gens qui ont vu des ours dans leur communauté, et ils vont entrer dans les cours, dans les poubelles des résidences aussi, pour aller chercher les poubelles, ils vont fouiller les poubelles, mais il n'y a pas eu de mortalité.*

LE PRÉSIDENT :

15 *Merci.*

Monsieur Renaud.

20 **LE COMMISSAIRE :**

Madame Roberts, dans un monde idéal, avez-vous pensé à une solution qui pourrait être mise en oeuvre et qui pourrait résoudre le problème -- les problèmes, en fait, que vous avez dans vos communautés? Idéalement, qu'est-ce qui devrait être fait pour améliorer la gestion des déchets dans vos communautés?

25

Mme KARLA ROBERTS :

30 *Je pense que pour nos communautés... je sais que les communautés... il faudrait d'abord se débarrasser des rebuts de métal. Il y a un bateau qui arrive une fois par semaine, qui arrête à la communauté, c'est un bateau Desgagnés, là, et je pense qu'il pourrait prendre du métal, c'est juste que ça coûte trop cher pour notre municipalité. On ne peut pas se le permettre. Donc, il y a ça.*

35 *Et puis il y a aussi... le potentiel de trouver un meilleur site de déchets ou d'enfouissement, ça pourrait être quelque chose à envisager. Parce que surtout au cours des dernières années, là, il y a eu des feux qui sont sortis hors de contrôle et qui ont... ils ont allumé les arbustes, parce qu'on dirait... avec les changements climatiques, on dirait que les vents sont plus forts, et ça a été difficile d'éteindre ces feux, et quelques fois, ça se répand assez vite, là, ça pourrait être dangereux. Je ne sais pas, peut-être qu'on pourrait examiner s'il ne pourrait pas y avoir un changement de site, pour le site*

40 *d'enfouissement.*

5 Et les municipalités, aussi, n'ont pas vraiment une vraie vraie décharge, avec un employé, un vrai employé qui contrôle le site, ils n'ont pas... Je suppose que c'est dû au coût d'engager un employé, mais ils n'ont pas assez de déchets pour que ça vaille la peine. Alors, certaines de nos communautés sont très très petites, alors je ne sais pas s'ils pourraient se permettre, s'ils n'ont pas assez de déchets, s'ils n'ont pas d'argent pour payer un employé, pour un employé qui contrôlerait ça à temps plein. Et même si on a des programmes, quand il n'y a pas d'employé, ça serait difficile de contrôler. Beaucoup de résidents peuvent aller à l'extérieur... vont par eux-mêmes jeter des choses dans la décharge, et ce n'est pas bien trié, à ce moment-là. Ça pourrait être un genre de solution.

10 **LE COMMISSAIRE :**

15 Les nouveaux règlements que le gouvernement veut appliquer, c'est la responsabilité étendue des producteurs de déchets. Est-ce que ça, ça aurait un effet sur votre gestion des déchets? Est-ce que ça ferait une différence dans la façon dont vous manipulez les déchets? Est-ce que ça pourrait faire partie d'une solution à vos problèmes?

Mme KARLA ROBERTS :

20 Oui, je pense que oui. Je pense que, là, une fois qu'on aura fait notre PGMR aussi, une fois que ça sera derrière nous, ça pourra aider la municipalité à avoir un plan beaucoup plus structuré pour les sites d'enfouissement.

LE COMMISSAIRE :

25 *Merci beaucoup.*

LE PRÉSIDENT :

30 *Merci, madame Roberts.*

Maintenant, monsieur Larry Watt. Monsieur Larry Watt.

M. LARRY WATT :

35 *Oui. Merci, Monsieur le président. Je vais vous parler au nom de la municipalité de Kuujjuaq, ainsi... vous savez que la municipalité de Kuujjuaq est un centre administratif pour le Nord-du-Québec, ce qui veut dire que les organisations de la région qui desservent la région sous la gouverne de l'Administration régionale Kativik, la commission scolaire, le conseil de santé régional, la plupart des organisations sont basées à Kuujjuaq. Donc, on est un centre administratif. On est différent des plus petites communautés, en ce sens que nous sommes un centre administratif.*

40

5 *Le problème principal -- les problèmes principaux que nous avons dans les... c'est les déchets de métal, surtout des véhicules utilisés, des motoneiges, des automobiles mises aux rebuts, c'est un gros problème pour nous. Et je ne pense pas qu'un incinérateur, ça fonctionnerait pour nous, à cause du faible volume, à cause des émissions et de la complexité technique d'un incinérateur. Je ne pense pas que ça serait approprié pour le volume que nous avons à Kuujjuaq. Donc, je pense que la meilleure alternative serait de faire en sorte que les matériaux soient effilochés ou brisés en pièces, comme ça le site des déchets solides serait mieux géré, parce que ça réduirait le volume, si on pouvait déchiqueter les déchets.*

10 *Et la bonne clôture, une... la pose de bonnes clôtures sur le site est très importante, à cause des vents. Alors, ça prend des clôtures très appropriées pour confiner les déchets, parce qu'on a un fossé à ciel ouvert, c'est un site de décharge, alors les clôtures sont très importantes à ce moment-là. Nos sites de déchets municipaux n'est pas trop trop isolé de notre système de rivière, près de la rivière Kuujjuaq, alors un système de clôtures, ça aiderait beaucoup.*

15 *Et il y aurait besoin aussi d'un centre de tri, c'est évident qu'il y a besoin d'un centre de tri. Nous n'avons pas de centre de tri, donc le public et les compagnies privées et d'autres organisations ont toute liberté de décharger leurs déchets à n'importe quel moment, même si la municipalité a fait des efforts pour faire davantage de tri, mais le traitement des déchets dangereux, le tri des déchets dangereux doit être amélioré. Et un centre de tri aiderait beaucoup, et un partenariat possible avec les compagnies de navigation. Si on devait envoyer des rebuts de métal, ça serait transport Desgagnés, il faudrait avoir une meilleure collaboration avec eux, et NEAS, qui est la propriété de la société Makivik. On a aussi la mine Raglan, qui a des bateaux et de la navigation tout au long de l'année. Alors, il y aurait peut-être des partenariats possibles avec des compagnies privées pour expédier nos rebuts de métal. Ça, se sont les transporteurs qu'on pourrait utiliser pour... à cette fin. Voilà, c'était mes commentaires du Village Nordique de Kuujjuaq.*

LE PRÉSIDENT :

30 *Merci. Avez-vous contacté -- là, je pense que oui -- mais vous avez contacté, n'est-ce pas? Vous avez fait ce genre de démarches? Avez-vous essayé de contacter des compagnies privées pour expédier à l'extérieur vos rebuts de métal?*

M. LARRY WATT :

35 *Nous avons fait ça il y a 10 ans, lorsque les prix de métaux étaient très élevés, mais depuis cinq à dix ans, les prix des métaux -- le prix des métaux recyclés n'est pas très bon économiquement parlant, alors ce n'était viable pour nous jusqu'à présent. Avec le prochain centre de recyclage... peut-être que si les prix des métaux augmentaient à nouveau, ce serait quelque chose qui deviendrait économiquement viable, mais on avait une compagnie qui nous a approchés, il y a 12 ou 13 ans, pour prendre tous nos*

40

rebuts de métal et les envoyer vers le sud, mais le coût d'opération n'était pas viable économiquement pour... ce n'est pas viable pour les compagnies de faire ça.

LE PRÉSIDENT :

5

Et est-ce que vous démantelez les automobiles, et caetera, ou vous les laissez tels quels?

M. LARRY WATT :

10

Ah! Non, on les laisse tels quels. On essaie de trier les choses autant que possible, mais si on voulait faire des progrès, il faudrait avoir un écocentre. Ça, ça nous aiderait vraiment pour démanteler les pneus, les plastiques et différentes composantes des véhicules, et on pourrait enlever les déchets dangereux, comme l'antigel, l'huile à moteur, les... tous les fluides, tous les liquides du véhicule. Si on avait un écocentre, ça aiderait vraiment beaucoup.

15

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Renaud.

20

LE COMMISSAIRE :

Vous avez parlé des déchets dangereux. À l'heure actuelle, est-ce que c'est envoyé vers le sud ou est-ce que vous les empilez, ces déchets dangereux, dans votre communauté?

25

M. LARRY WATT :

On n'a pas le choix que d'empiler, d'entreposer chez nous tout le matériel que nous avons ici, à Kuujjuaq, ça coûterait trop cher d'envoyer ça. Et d'un point de vue logistique, il faudrait d'abord les trier, trouver une méthode de transport vers un site de déchets solides de la marina, parce qu'on vit sur une rivière très difficile, la rivière Kuujjuaq, où il y a des barges qui sont utilisées pour transporter les plus gros matériaux, alors il y a des barges là-dessus, alors il y a des raisons financières et des raisons logistiques pour les... pourquoi ça ne se produit pas, cette exportation des déchets dangereux.

30

LE COMMISSAIRE :

35

Et les déchets dangereux sont gardés dans un endroit sûr, ou est-ce que c'est simplement empilé tout près d'un site de décharge? Je pense ici à de l'huile à moteur ou des batteries, et des choses comme ça. Vous devez le garder, vous ne pouvez pas le renvoyer vers le sud, n'est-ce pas?

40

M. LARRY WATT :

5 *On a un petit arrangement de tri, où on peut garder les batteries usagées, et le public peut décharger ses huiles usées à certaines parties du site de déchets municipal, mais une fois qu'on a reçu ces matériaux, la collecte des déchets dangereux devait être faite, ce serait une étape supplémentaire à faire.*

LE COMMISSAIRE :

10 *Et, monsieur Watt, quelle est la durée de vie attendue de votre site d'enfouissement à l'heure actuelle? Combien d'années vous reste-t-il avant que vous deviez -- vous allez devoir creuser un autre ou (inaudible) que vous soyez obligé d'en créer un autre?*

M. LARRY WATT :

15 *Autant que je sache, ça peut durer encore cinq ou dix ans, à partir de maintenant, mais Kuujuaq, étant un centre administratif, nous avons beaucoup de résidences pour le personnel qui sont construites chaque année, parce qu'on est un centre administratif pour la région, donc il y a beaucoup d'employés, il faut construire des résidences, et la durée de vie qui avait été identifiée il y a cinq à dix ans pourrait être*
20 *beaucoup plus courte maintenant, parce qu'il y a une expansion remarquable de la ville. Et l'endroit préféré serait plus loin, il faudrait que ce soit plus loin de la rivière, parce que notre site actuel est juste environ à un mille, un mille et demi de la rivière, alors il faudrait choisir une meilleure localisation.*

LE COMMISSAIRE :

25 *Et actuellement, avez-vous une installation qui permet la réutilisation de déchets, que ce soit des débris de construction ou des débris de démolition, ou du métal, même du métal, si quelqu'un pouvait l'utiliser? Avez-vous donc de la réutilisation qui se passe? Je dirais : avez-vous une installation qui permet aux gens de réutiliser des matériaux qui sont mis aux déchets, qui sont mis aux rebuts?*

M. LARRY WATT :

35 *Oui. La façon dont nous avons conçu notre site municipal de décharge, c'est que le public peut avoir accès aux matériaux usagés, comme des restants de construction, des débris de construction, ils peuvent aussi avoir accès aux véhicules, donc il y a un petit peu de recyclage qui se produit, fait par le public. Le public a accès au site de décharge municipal, alors il y a un petit peu de recyclage qui se fait, mais si on avait un centre de tri, on serait beaucoup plus efficace.*

40

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, monsieur Watt.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Watt.

10 Donc, nous allons passer maintenant à la deuxième question. Monsieur Perreault, si vous voulez l'afficher?

QUESTION 2

15 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Voilà, elle devrait être à votre écran. Donc, la question 2 :

20 « *Quelles solutions pourraient (ou devraient) être envisagées afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur votre territoire?* »

LE PRÉSIDENT :

25 Évidemment, cette question est étroitement reliée à la première, juste pour nourrir vos idées. On peut faire référence à des aménagements de nouvelles technologies, des changements réglementaires, des normes ou des exigences spécifiques en termes d'offre de produits, un meilleur soutien financier des autorités en matière de gestion des matières résiduelles, la mise en place de systèmes modernisés de collecte sélective et de dépôts de boisson, la mise en place d'une stratégie de valorisation de la matière organique, une planification conjointe des communautés voisines. Donc, ce sont là juste
30 uniquement des idées pour nourrir votre réflexion et vos interventions.

Monsieur Pier-Luc Jobin.

35 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Oui, bonjour. Donc, pour la Ville de Chibougamau. Je vais casser la glace à nouveau. Donc, dans notre cas, ce serait peut-être la réglementation au niveau de l'incinération, l'incinération du bois. Nous, on a aussi des enjeux au niveau du bois, pour s'en départir, la revalorisation du bois. On sait que pour le revaloriser, il n'y a pas beaucoup d'options, c'est du transport à plusieurs centaines de kilomètres pour
40 trouver un moyen de le valoriser.

5 Nous, on avait regardé avec une industrie proche de chez nous qui brûle le bois pour faire de l'énergie, on aurait voulu que le bois soit brûlé chez eux, le bois peinturé, traité, tous les genres de bois de construction qu'on reçoit, mais le problème, c'est qu'au niveau environnemental, il faut faire des... il faut avoir des sondes, il faut faire des suivis *environnementals* au niveau des émissions atmosphériques; ça, ça coûte très cher. Et pour nous, pour les quantités de bois qu'on produit, et même avec la Ville de Chapais à côté, ça ne devenait pas bénéfique pour nous de le faire, c'était trop coûteux. Donc, le bois, l'incinérer à cette industrie-là, à cause des normes environnementales, c'était impossible.

10 Donc, on regarde pour les autres options, avec le bois. Le seul qu'on a trouvé, c'était de l'utiliser comme recouvrement journalier en déchiquetant le bois. Ce n'est pas la meilleure manière de le valoriser, on s'entend, mais c'est tout ce qu'on trouve. Donc, si les normes environnementales seraient moins sévères au niveau de l'incinération du bois, ça serait bénéfique pour nous.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Actuellement, dans cette entreprise-là, ils font déjà de l'incinération?

M. PIER-LUC JOBIN :

20 Oui, bien, je ne le nommerai pas, mais c'est Chapais Énergie. Eux, ils brûlent le bois... je ne peux pas trop parler pour eux, là, je ne les connais... je ne connais pas vraiment leur processus, mais eux, ils vont chercher des copeaux de bois naturels d'arbre. Donc, ceux -- cela, ils peuvent le brûler. Mais nous, puisque c'est du bois avec de la peinture, traité, on ne fait pas de la séparation dans notre écocentre, c'est tout le bois qui est rassemblé au même endroit et qu'on aurait voulu départir chez eux. On le faisait avant, mais aujourd'hui, on ne peut plus le faire avec la réglementation. Donc, étant donné cela, on ne l'achemine plus chez eux, et là, on... depuis plusieurs années, on empile le bois. On a des quantités très grandes, peut-être, je ne sais pas, 10 000 tonnes, ou...

30 **LE PRÉSIDENT :**

Mais...

M. PIER-LUC JOBIN :

35 Oui?

LE PRÉSIDENT :

40 ... est-ce que vous avez fait des essais? Comment pouvez-vous savoir que ça dépasse les normes d'émissions, si vous n'avez pas essayé de brûler ce bois-là?

M. PIER-LUC JOBIN :

5 Il y a eu des études. Je n'ai pas participé à ces études-là, je n'étais pas là à ce moment-là, mais la Ville de Chapais avec Chapais Énergie ont regardé pour pouvoir brûler ce bois-là. Ils ont fait des études avec différents spécialistes, et il fallait vraiment mettre des équipements pour les cheminées, il y a aussi la gestion des cendres, plusieurs enjeux avec cela. Donc, il n'y avait pas de possibilité de contourner ces normes-là, donc ça a juste été arrêté.

LE PRÉSIDENT :

10 Est-ce que la technologie, notamment en termes d'utilisation de certains filtres, ne permettait pas une réduction notable des émissions?

M. PIER-LUC JOBIN :

15 Au niveau des filtres, je ne peux pas me prononcer, si ça avait été étudié. Je sais que c'est le contrôle des émissions atmosphériques, c'est les analyses, c'est tout ça, les nouvelles composantes aux cheminées, c'est ça qui coûte très cher annuellement, et à l'achat et à l'installation.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Renaud.

LE COMMISSAIRE :

20 En fait, ce que vous nous dites, c'est que -- on revient encore à ça, monsieur Jobin, là -- c'est toujours : de valoriser le bois est plus coûteux que de l'utiliser simplement comme recouvrement, autrement dit de l'enfourir, là, c'est encore un bilan économique qui fait qu'on ne fait possiblement pas le choix optimal, est-ce que je me trompe?

M. PIER-LUC JOBIN :

35 Oui, c'est environ cela. Pour le brûler, avec le transport et tout ce qu'il faut mettre en place pour respecter les normes, on dépasse nos coûts d'enfouissement de 170 \$ la tonne, mais bon. Mais on a encore le moyen de le revaloriser en -- bien, c'est... je ne sais pas si on peut appeler ça « revaloriser » -- mais l'utiliser comme recouvrement journalier sous forme de bois déchiqueté. On a parlé tantôt avec le monsieur de... des Îles-de-la-Madeleine, le bois, dans les régions éloignées...

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Durbecq.

5 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Oui, monsieur Durbecq, oui, c'est ça. Que dans les régions éloignées, eux, aux Îles-de-la-Madeleine, c'est... ils sont isolés. C'est problématique de pouvoir revaloriser le bois, il y a peu de possibilités, c'est contraignant, surtout quand c'est du bois traité.

10

LE COMMISSAIRE :

Si vous n'aviez pas l'option de l'utiliser comme recouvrement, qu'est-ce que vous utiliseriez comme matériaux de recouvrement, là, dans votre région, à Chibougamau?

15

M. PIER-LUC JOBIN :

Ah, c'est du sable, on utilise le sable. Le lieu d'enfouissement technique est dans une sablière ou juste à côté, là, donc on utilise le sable comme matériel de recouvrement.

20

LE COMMISSAIRE :

Vous utiliseriez un matériau neuf, autrement dit, là, c'est un... c'est un sable qui n'est pas contaminé, là, c'est un matériau qui pourrait être utilisé pour d'autres choses?

25

M. PIER-LUC JOBIN :

Oui, mais puisque le LET, il a été prévu, je ne sais pas, stratégiquement à cet endroit-là, on utilise le sable de la sablière comme recouvrement journalier.

30

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie.

35 **M. PIER-LUC JOBIN :**

Merci.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Jobin.

5 Monsieur Thibaud Durbecq.

M. THIBAUD DURBECQ :

10 Oui, bonjour. Écoutez, pour moi, quand... quelles sont les options qu'on pourrait voir, j'en vois deux. C'est sûr qu'on en a... plusieurs personnes en ont parlé, les mises en place de tous les programmes de responsabilité élargie des producteurs sont, pour toutes les communautés isolées, j'imagine, des bouffées d'oxygène. On parle des programmes sur les pneus ou le futur programme sur la matière recyclable, le programme sur... comment dire, les électroniques, le programme sur les huiles. Tous ces programmes-là donnent... ont un immense avantage pour toutes nos communautés, c'est 15 qu'ils sont équitables, on a accès à de... on a accès à du... une façon de sortir cette matière-là puis de l'acheminer jusqu'à un lieu de traitement, qui est optimisé et qui est prévu pour ça, mais c'est à coût nul pour nous. Donc, en fait, ça nous donne tout de suite l'opportunité de valoriser nos matières et de les sortir de notre élimination. Donc, mettons, le projet de loi 65, avec la responsabilité élargie des producteurs sur la matière recyclable, va nous permettre d'être compensés à 100 % de nos coûts sur 20 le... sur tout le... sur sortir toutes les matières recyclables, donc pour nous, c'est un plus.

25 Mettons que demain, le gouvernement du Québec mettrait un nouveau -- une nouvelle responsabilité élargie des producteurs sur, je ne sais pas, le bois, comme on vient de parler à l'instant, du jour au lendemain, le problème... il y aura un organisme de gestion désigné au Québec qui va prendre ça en main puis qui va définir les meilleures options pour les différents territoires, puis qui va avoir l'expertise pour ça, et puis qui va le mettre en place, ça, puis le... c'est équitable, au sens où le coût est supporté par toute la... le Québec, puis il est divisé sur tout le Québec. Donc, pour nous, ça serait quelque chose. Le nouveau programme qui vient de se mettre sur les appareils réfrigérants va être certainement un plus pour toutes nos communautés. Tout d'un coup, tous les équipements 30 réfrigérés, qui contiennent des réfrigérants, vont pouvoir sortir.

35 L'autre section, c'est un petit peu comme mon collègue de la Ville de Chibougamau vient de dire, c'est probablement un accompagnement réglementaire et économique sur les aspects de valorisation. La... moi, j'appellerais ça, peut-être en effet, comme vous avez dit dans votre introduction, une stratégie de valorisation des matières. Peut-être pas seulement des matières organiques, mais des matières en général, là, peut-être, ça, ça pourrait être des matières de construction, mais... Puis là-dedans, on pourrait voir quelque chose qui se parlerait à la fois de l'aide financière, mais aussi un accompagnement technique, et probablement et certainement des changements réglementaires. Et quand je dis 40 « changements réglementaires », c'est une adaptation aux réalités de nos communautés.

5 Ce que la... j'aurais tendance à croire que la réalité réglementaire du Québec est bien faite, quand même, le système réglementaire est bien fait, parce qu'il est prévu pour le plus grand nombre, et qu'il donne un bon cadre de gestion pour gérer les matières dans les grands centres puis dans la majorité du Québec. Le seul problème, c'est qu'il s'adapte mal à des réalités isolées de nos petites communautés.

10 Quand on prend la discussion du bois -- que, je comprends, à Chibougamau, ils ont le même problème que nous -- c'est tout simplement que vous n'avez pas le droit de le brûler. Ce n'est même pas une question de savoir si les filtres sont assez bons ou si jamais c'est économiquement viable ou pas, c'est juste que vous n'avez pas le droit, c'est réglementairement interdit. À partir de ce moment-là, est-ce que vous lancez des études pour démontrer que c'est viable scientifiquement et techniquement, économiquement? Ou est-ce que vous dites juste « c'est la réglementation« », point?

15 Donc, la Ville de Chibougamau, elle est confrontée à la même réalité que nous : elle a du bois, mais elle n'a pas le droit de le brûler, donc elle ne le brûle pas. Après ça... C'est pour ça que, probablement une adaptation à nos communautés, et peut-être que si la Ville de Chibougamau a juste l'option de soit le mettre en lieu d'enfouissement ou le brûler dans ce lieu-là, chez... dans leur -- chez Chapais Énergie, peut-être qu'ils pourraient mieux le brûler chez Chapais Énergie. Mais c'est que pour ça, il faudrait que ce soit adapté à leur réalité locale, puis actuellement, ce n'est pas le cas.

20 C'est pour ça que pour moi, en idée, je vous dirais, les deux filières, c'est : il faudrait soit qu'on soit aidés à la fois réglementairement et financièrement et techniquement. Techniquement aussi, parce qu'on est des petites communautés. Quand j'entends « des petites communautés », 300 habitants, je me dis qu'ils ne doivent pas avoir les moyens d'aller faire -- lancer des études sur la valorisation du bois ou quoi que ce soit. Donc, probablement soit une aide pour adapter nos solutions à nos réalités locales, soit des responsabilités élargies des producteurs sur des matières, de manière à ce que, mettons, demain -- je ne sais pas, là, je vous dis ça au hasard -- on fait une réalité élargie des producteurs sur le bardeau asphalté, chaque personne qui s'achète un morceau... un panier de bardeaux d'asphalte au Québec paye une surtaxe de 10 \$, puis il existe un organisme de gestion désigné quelque part au Québec, qui s'appelle Bardeau d'asphalte Québec, qui est chargé de récupérer tout ce bardeau d'asphalte là et de le valoriser à l'ensemble du Québec. Lui, il aura la force politique, la force économique et la force technique pour supporter l'ensemble de ce programme et le rendre adapté à toutes les réalités locales, ou alors de nous supporter dans les coûts de transport pour acheminer ça dans les... aux bons endroits, comme ce qui se fait avec les pneus.

35 Pour moi, les pneus, c'est un bon exemple. Ça pourrait... j'imagine que dans toutes les communautés qui sont ici, les pneus d'auto ne sont pas une problématique parce qu'il y a un programme qui les supporte pour les transporter, mais j'imagine que dans toutes les communautés, les pneus hors dimension, qui ne sont pas sous l'égide de ce programme-là, sont une problématique. Chez moi, c'est une problématique, les pneus hors dimension, parce que le coût de transport de ces pneus hors dimension jusqu'à un centre de recyclage est élevé. Ce sera tout.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Renaud.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Ce que je comprends, monsieur Durbecq, là, les... le programme de responsabilité élargie des pneus ne s'applique pas aux pneus hors dimension, c'est ça que vous dites?

10 **M. THIBAUD DURBECQ :**

Oui, absolument. Il y a une dimension, que je ne connais plus de tête, mais c'est... globalement, ça va jusqu'au camion 10 roues, mais ça ne va pas au-delà. Mettons, un pneu de machinerie, un pneu de chargeuse, ou un pneu de... je ne sais pas quoi d'autre, là, il n'est pas dans... il n'est pas repris par ce programme-là.

LE COMMISSAIRE :

Sinon, les...

20

M. THIBAUD DURBECQ :

Mais il existe des programmes comme ça, mettons, je pense, le Nouveau-Brunswick a un programme qui va jusqu'aux pneus de machinerie.

25

LE COMMISSAIRE :

Sinon, les pneus, dans votre communauté, les pneus qui ne sont pas des pneus hors dimension sont pris en charge par le programme de responsabilité élargie des producteurs?

30

M. THIBAUD DURBECQ :

Oui, absolument. C'est-à-dire qu'on accumule finalement des pneus d'auto, on les déjante, puis on appelle le... on appelle le représentant du programme aux Îles-de-la-Madeleine, puis lui, il apporte une remorque et il charge ça et il s'en va, et pour nous, c'est à frais nuls, ça nous coûte...

35

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie. Je vous remercie beaucoup.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

5 Monsieur Guy Dufour.

M. GUY DUFOUR :

10 Oui, bonjour, Guy Dufour, de mine Raglan. Je veux faire écho à qu'est-ce que monsieur Durbecq disait, là. Pour moi, une des... une solution potentielle, c'est d'avoir un accompagnement, autant financier que technique, pour trouver des solutions, sélectionner des solutions, les mettre en place, puis aussi le maintien de ces solutions-là dans le temps. Pour moi, c'est une belle solution potentielle. Merci.

LE PRÉSIDENT :

15 Monsieur Renaud.

LE COMMISSAIRE :

20 Monsieur Dufour, je suis content que... de pouvoir vous parler, là. J'avais lu votre... il y a eu une étude, je pense, qui a été faite sur mine Raglan, là, le traitement des matières résiduelles, là, j'ai vu les statistiques. J'ai vu que vous retournez vers le sud des matières dangereuses, si je ne me trompe pas, là, il y a... la plupart des matières ne sont pas retournées, mais il y a des -- les matières dangereuses, vous avez une... vous les réexpédiez vers le sud, est-ce que je me trompe?

25

M. GUY DUFOUR :

30 Non, vous avez tout à fait raison. Il n'y a pas de matières dangereuses résiduelles qui demeurent sur le site, mais il y a aussi -- peut-être contrairement à certains des collègues qui ont parlé, là -- nous, on... il y a quand même des matières recyclables qui sont retournées au sud.

LE COMMISSAIRE :

35 Il y a des matières recyclables? Ah, oui? Et quelles sont ces matières-là?

M. GUY DUFOUR :

40 Bien, il y en a... on en a une longue liste, là. Je pense, entre autres, les principales seraient le métal. Aussi, on a des chaudières de plastique, disons, qui viennent avec des hydrocarbures initialement, qui sont... qu'on a le droit de les envoyer, là, étant donné... si elles ont été égouttées dans

notre LEMN, mais on a pris la décision de les retourner, retourner au sud, là, étant donné que ça créait quand même un risque environnemental. Et puis d'autres éléments, là, qu'on retourne, là, je pense, entre autres, à... les pneus hors dimension, par exemple, sont aussi retournés au sud, il y a... puis il y a d'autre matériel plus industriel qu'on décide de retourner au sud, là.

5

LE COMMISSAIRE :

Mais, je veux dire, la mine Raglan, vous êtes à proximité -- bon, « proximité », là, au sens nordique du terme, là, ce n'est pas la même chose que « proximité » ici, là, on s'entend, là -- vous êtes à proximité de certains villages, est-ce qu'il y a... il pourrait y avoir des ententes pour... entre autres, je pense aux produits dangereux, là, monsieur Watt, de Kuujjuaq -- bien, je sais que Kuujjuaq est quand même assez loin de Raglan, là -- mais parlait de matières dangereuses qui ne peuvent pas être réexpédiées dans le sud, parce qu'il y a une question de coûts. Est-ce qu'il y a des partenariats, des... qui pourraient être envisagés, ou est-ce qu'il y en a déjà, là, qui existent avec les villages voisins?

10

15

M. GUY DUFOUR :

Il y en a eu dans le passé. Pour les matières dangereuses, entre autres, il n'y en a pas à l'heure actuelle. Je vous donne un exemple. On a participé à un programme, avec madame Nancy Dea, là, de décontamination de sites d'exploration. Pour la gestion des matières résiduelles, qu'est-ce qui est difficile pour nous autres, c'est que, contrairement aux villages, on a un bateau qui est dédié et puis -- on en a un nouveau, d'ailleurs, qui va rentrer en service prochainement -- mais le bateau est entièrement utilisé pour nos opérations, pour le support de nos opérations, donc on n'a pas nécessairement de capacité excédentaire qu'on peut faire des partenariats. Mais on est en... disons, on veut faire de la... on veut faire partie de la solution régionale, puis oui, s'il y a des choses qu'on peut explorer, certainement mine Raglan va être à la table des discussions, là, pour des solutions régionales potentielles.

20

25

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup.

30

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, je... il y a des personnes qui sont très généreuses dans leurs explications, là. Vous, je vous ai trouvé -- du moins, la première intervention -- très laconique. Mais il y a quelque chose qui m'a accroché, j'aimerais que vous nous parliez plus longuement là-dessus, vous avez indiqué : « Il faudrait que nous soyons accompagnés financièrement ». Pourriez-vous expliquer?

35

40

M. GUY DUFOUR :

5 Bien, il y a tout le temps des risques à mettre des solutions. Des fois, les solutions qui peuvent s'appliquer dans le sud ne s'appliquent pas nécessairement dans le Nord. Des fois, ça fonctionne bien; des fois, ça fonctionne moins bien. Puis pour des entreprises comme la nôtre, quand on décide de mettre en place certaines choses -- puis je vais vous donner deux exemples sous peu... Bien, je vais vous donner deux exemples : les éoliennes puis l'incinérateur.

10 On avait un incinérateur au site, et puis étant donné la... -- il datait quand même de quelques années -- étant donné la technologie qu'on avait, étant donné l'âge de la machinerie, on s'est retrouvé dans une situation où c'est... on n'était plus capable de rencontrer la réglementation avec notre incinérateur. Donc, l'option qu'on avait, c'était soit acheter un... mettre en place un nouvel incinérateur, qui vient quand même... qui était dispendieux, ou respecter la réglementation puis -- bien, avec l'incinérateur qu'on avait en place, on n'était plus en mesure de continuer de l'utiliser, donc l'option qui d'offrait à nous autres, si on voulait respecter la réglementation, c'était d'envoyer le matériel se faire brûler à ciel ouvert. Donc, c'est deux options qui ne sont pas nécessairement attrayantes, puis des deux options, on a décidé de prendre celle qui nous permettait de respecter la réglementation. Donc, après plusieurs années d'utilisation de l'incinérateur, on voit que ce n'est peut-être pas un investissement qui a été judicieux à long terme, qui n'était peut-être pas 100 % adapté à qu'est-ce qu'on voulait faire.

20 On a pris un autre risque avec les éoliennes, on a eu... ce n'est pas uniquement mine Raglan qui a... on a plusieurs partenaires dans ces projets-là, mais on voit que ça, c'est un risque, pas seulement au sens financier, mais au sens large, là, payant, on voit que ça fonctionne bien. Mais avant de les avoir, les éoliennes, bien il y avait quand même une incertitude par rapport à l'utilisation des éoliennes à notre latitude, disons, là. Donc, on voit qu'on s'est engagé dans cette aventure-là, ça a été un choix, un bon choix, mais ça aurait pu ne pas être le cas.

30 Donc, quand je parle -- t'sais, oui, j'entends ce qui s'est dit par rapport à la biométhanisation, par rapport au composteur -- il y a quand même des défis, il y a plusieurs embûches à l'utilisation... sélectionner la bonne technologie, au niveau des permis pour utiliser certaines... certains équipements. Aussi, la formation de la main-d'oeuvre, la réparation lorsque ces équipements-là brisent. Donc, je pense... puis j'entends, on est... je pense qu'on est tous... on a des situations particulières, là, dans chacun des endroits. Puis pour moi, un accompagnement personnalisé, autant au niveau technique que financier, peut être une option viable, là... peuvent être des options viables pour moi, là.

LE PRÉSIDENT :

40 Est-ce qu'il y avait un... comme option, est-ce qu'il y avait un incinérateur qui aurait pu vous permettre -- une nouvelle technologie -- qui aurait pu vous permettre de respecter les normes d'émission?

M. GUY DUFOUR :

5 Bien là, on en vient à notre capacité de faire les recherches adaptées, de faire les recherches pour sélectionner le bon type d'équipement, puis c'est là où on a eu de la difficulté, là. On regardait pour un... pas pour un incinérateur, mais pour un composteur, on a fait des démarches pour avoir des subventions, on n'a pas été -- on n'a pas eu de succès. Donc, c'est à peu près là qu'on en est rendu, là. Oui, l'incinérateur est fermé, on a regardé des options de compostage, mais on n'a pas eu de succès dans la... pour aller chercher un support financier. On a sélectionné l'option, disons, qui était facile à mettre en place, c'est-à-dire le brûlage à ciel ouvert, là. C'est un peu là qu'on en est rendu.

10 T'sais, ce n'est pas toujours facile, puis on a une capacité limitée de mener des projets comme ça à terme. Je pense que c'est vrai pour mine Raglan, c'est aussi vrai pour mes collègues qui ont parlé -- pour les autres collègues qui sont présents, là, on a toujours une capacité limitée de trouver la bonne technologie, applicable à nous autres, puis ensuite de ça, de la mener à un niveau d'utilisation, là.

LE PRÉSIDENT :

20 En fait, il y a une chose que -- je ne sais pas qu'est-ce que... il y a sûrement quelqu'un qui a ouvert un micro -- mais il y a certainement quelque chose que nous allons devoir creuser, parce que j'ai... conceptuellement, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre comment brûler à ciel ouvert entraînerait moins d'émissions que brûler dans un... avec un incinérateur. Mais ça, c'est un travail qui reviendra à la commission, d'examiner cet aspect-là de façon plus précise.

25 Merci beaucoup, monsieur Dufour.

Il nous reste deux personnes, nous allons les prendre avant la pause repas. Donc, monsieur Billy Shecanapish, s'il vous plaît?

M. BILLY SHECANAPISH :

30 *Je vais simplement mentionner, l'incinération serait bon dans notre secteur, Schefferville, au site d'enfouissement, ça serait bon pour notre région. Et aussi, plus de financement pour le transport pour nous. Les... la ferraille, et aussi la fin de vie des véhicules, nous l'avons fait l'an dernier dans nos communautés. Nous avons engagé un entrepreneur local pour les véhicules, et cela a coûté -- a été dispendieux, mais on doit aussi envoyer davantage de ferraille au sud. Comme je vous ai dit auparavant, notre site de stockage de ferraille est à pleine capacité, et on va travailler là-dessus pour envoyer par le train, mais ça va être très dispendieux. Peut-être qu'on va devoir engager un entrepreneur local pour ce faire. Il y a beaucoup d'appareils ménagers, incluant aussi de la ferraille, et donc qui fait partie de la ferraille. On a aussi des pneus qui sont à la fin de leur vie, nous avons engagé*
35 *un entrepreneur local aussi pour pouvoir les envoyer, à peu près 1 000 pneus qui étaient à leur fin de*
40

leur durée de vie, de machinerie lourde, alors on a engagé un entrepreneur local pour transporter cela, alors ça aussi, ça a été très coûteux, les coûts de transport. Alors, oui, les coûts de transport, c'est toujours un problème pour nous, pour notre secteur, étant donné notre isolement. Alors, c'est un défi pour nous. Mais il y a du progrès, ça progresse bien, et je pense... mais qu'on doit faire davantage.

5

Concernant l'incinération au niveau local, il y a des gens qui se plaignent dans notre région, étant donné la fumée toxique qui se disperse dans les communautés, mais -- dans leurs villages, donc il y a toujours un problème, parce que je pense qu'il y a un règlement du gouvernement pour brûler une fois par semaine les déchets. Alors, le... Schefferville fait le brûlage. Alors, un incinérateur, on doit faire davantage d'études, c'est ce qu'on doit faire. Alors, on doit faire davantage, et il y a un progrès pour la gestion, alors la gestion va de bon train. Merci beaucoup.

10

LE COMMISSAIRE :

Monsieur Shecanapish, vous avez dit que l'incinération pourrait être une bonne chose. Actuellement, est-ce que vous avez identifié une technologie qui pourrait s'adapter aux besoins de votre communauté, ou vous êtes en train d'en... toujours en train de l'étudier, d'identifier les technologies?

15

M. BILLY SHECANAPISH :

Oui, je crois qu'on... il y a des discussions, nous avons des rencontres régulières avec les Innus, et comme j'ai dit, concernant le -- Schefferville. Alors, on va continuer à parler là-dessus sur -- pour trouver des façons pour brûler les déchets, alors... et pour trouver un chemin qui mène de l'avant.

20

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

25

LE PRÉSIDENT :

Merci.

30

Monsieur Alain Poirier, comme dernière personne pour cet avant-midi.

M. ALAIN POIRIER :

Je vais essayer de faire rapidement, parce que le monde doivent commencer à avoir faim!

35

Alors, en fait, un peu comme je l'expliquais lorsque j'ai fait ma première intervention, une des solutions -- dans notre cas, évidemment, puis ce n'est pas le cas de tout le monde -- c'est d'essayer de

40

5 se regrouper ensemble, les localités ou municipalités ou communautés autochtones, qui sont à proximité ou presque, là, pour essayer de trouver des solutions ensemble au niveau de l'enfouissement des résidus ultimes, trouver des solutions aussi pour diminuer notre enfouissement, c'est-à-dire de trouver des solutions pour valoriser le... les résidus, essayer de recycler le plus possible, bien sûr. Ça fait que... mais ça -- pour justement obtenir des masses critiques qui sont nécessaires pour diminuer les coûts à l'unité ou au tonnage, bien ça... nécessairement, ça prend au moins un regroupement, là. Puis je ne parle pas pour l'ensemble des régions, t'sais, on ne peut pas parler de regroupement au niveau du Nunavik, à cause de la question de l'isolement, la même chose aux Îles-de-la-Madeleine, et caetera, mais dans notre cas, il y a quand même un certain nombre de localités, municipalités ou de communautés qui sont relativement proches.

10
15 Puis ça, pour favoriser ce regroupement-là, ça prend aussi une réglementation qui est harmonisée. Dans certaines communautés, bien, la réglementation n'est pas la même, là. T'sais, nous autres, on a une obligation d'enfouir dans un LET; d'autres, c'est en tranchée. T'sais, toutes les... Donc, l'harmonisation, là, devrait être... en tout cas, on devrait chercher à harmoniser un peu plus pour favoriser ce genre de regroupement là.

20 L'autre aspect, moi, je pense -- puis ça a été dit préalablement -- c'est, effectivement, il faut que le gouvernement du Québec finance de la recherche et développement pour trouver des solutions qui sont adaptées à notre situation, dans les communautés isolées et éloignées. Puis si on prend l'exemple du Nunavik, c'est encore des solutions qui fait -- qui sont... qu'il faut qu'elles soient adaptées, parce qu'eux autres, ça ajoute à leurs difficultés, d'être isolés et éloignés, c'est la question du pergélisol, qui fait que, bien, les solutions pour enfouir les déchets, c'est irréalisable, là, donc... quoiqu'avec le réchauffement de la planète, il y a des problèmes, là, dans les villages, là, où est-ce que le pergélisol est en train de dégeler, là, mais ça, c'est un autre problème. Donc, beaucoup de recherche et développement de solutions.

25
30 Je ne sais pas si, dans votre mandat, vous pouvez regarder ce qui se fait ailleurs, t'sais, en... dans les pays scandinaves notamment, qui ont à peu près les mêmes réalités que nous autres, et caetera. En Russie, je ne sais pas comment -- qu'est-ce qu'ils font, est-ce qu'ils font de l'enfouissement, comment ils le font, et caetera? En Sibérie? Il doit y avoir, en tout cas, des recherches à faire, là, sur ce plan-là, puis je pense qu'il faut que ça soit financé par le gouvernement.

35 Puis finalement, effectivement, au niveau de la réglementation et du financement... en tout cas, de pouvoir, là, avoir... comment je pourrais dire? Une aide financière pour... t'sais, parce que l'occupation du territoire de... sur l'ensemble du territoire québécois, c'est important, t'sais, qu'on occupe notre territoire, mais ça coûte un certain montant d'argent pour occuper ce territoire-là, ce n'est pas comme occuper l'île de Montréal, t'sais -- puis encore, ils ont leurs problèmes, eux autres aussi -- mais si on veut occuper l'ensemble du territoire, il faut y mettre de l'argent.

5 Puis dernière chose, moi, je ne comprends pas que, par exemple, dans notre coin, on prenne la biomasse forestière pour fournir du stock pour Chapais Énergie, pour qu'ils produisent de l'énergie, puis qu'on n'est pas capable avec notre bois, qui... qui nous revient de... le bois de construction, qu'on ne soit pas capable de le brûler. Moi, je ne vois pas la... je ne vois pas le problème, là, de brûler ce bois-là, quand on pense qu'on fait de la biomasse forestière puis qu'on la brûle déjà, là, chez Chapais Énergie, là. Donc, je finirais là.

LE PRÉSIDENT :

10 Monsieur Renaud? Non.

Alors, vous nous donnez le point final pour aller prendre... se ressourcer un peu. Donc, nous allons arrêter jusqu'à 14 h, pour l'heure du repas. Nous reprendrons donc nos travaux à 14 h pile. Merci à tous et à toutes, et à tout à l'heure.

15

SUSPENSION DE LA SÉANCE À 11 h 59
REPRISE DE LA SÉANCE À 14 H 01

20 **LE PRÉSIDENT :**

25 Mesdames, messieurs, nous reprenons nos travaux. Je voudrais, si vous permettez, faire une petite mise au point. En effet, la coordonnatrice de la commission d'enquête, madame Sebareme, m'a mentionné qu'elle a reçu ce matin quelques messages qui l'informaient de certaines limitations dans la réception de la traduction simultanée, et également dans les possibilités d'intervention, et ce, essentiellement dans les territoires conventionnés, possiblement en raison de la faible capacité du réseau. Nous tenons à vous informer que dans le court échéancier qui nous était imparti, nous avons tout mis en oeuvre pour pouvoir procéder le plus efficacement possible sur l'ensemble du territoire québécois. Nous avons cependant constaté nous-mêmes la présence de certaines difficultés. Nous devons donc composer avec, et nous vous remercions d'être indulgents.

35 Nous voulons également vous rassurer que l'atelier d'aujourd'hui, pour les participants des territoires conventionnés, vise surtout à mettre la table pour les consultations spécifiques qui devraient être tenues de façon conjointe au début du mois de juin. Toute information que vous auriez souhaité partager avec nous aujourd'hui et que la technologie n'aura pas permise pourra, bien sûr, être partagée à l'occasion de ces consultations. Je vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension, et sans plus tarder, nous allons amorcer nos travaux avec la présentation de la prochaine question.

40 Monsieur Perreault? Monsieur Perreault, si vous voulez la lire à haute voix, s'il vous plaît?

QUESTION 4

5 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui, voilà. Pour la question 4 :

10 « *Quelles sont les initiatives de gestion des matières résiduelles actuellement en cours en milieu isolé, éloigné et nordique? Semblent-elles porteuses?*

Quelles sont celles qui ne sont pas concluantes?

15 *Est-ce qu'il y a des projets R et D et des collaborations avec d'autres juridictions ayant des réalités similaires pour les approches et technologies gagnantes? »*

LE PRÉSIDENT :

20 Très bien. Alors, madame Myriam Blais.

Mme MYRIAM BLAIS :

25 Oui, bonjour. Bonjour à tout le monde. Je voulais simplement parler peut-être un petit peu d'un projet-pilote que nous travaillons avec les gens de Kuujuaq et les... l'ARK, dans le fond, l'Administration régionale Kativik, et d'autres partenaires, un projet-pilote d'incinérateur de matières résiduelles, à Kuujuaq. Dans le fond, c'est... ça remonte à 2017, quand le plan économique du Québec a alloué 5 millions à la Société du Plan Nord pour la mise en place d'un projet-pilote de serre chauffée aux matières résiduelles. Et de là, on a développé tranquillement le projet, pour se rendre compte que les gens de Kuujuaq souhaitaient traiter pas juste une petite partie de leurs matières résiduelles, mais ils

30 avaient des problèmes avec, dans le fond, toutes les matières résiduelles, et donc on s'est mis à chercher des solutions pour l'ensemble des matières. On a regardé à différents endroits, là, dans le monde, pour se rendre compte que... Là, j'ai un blanc pour Greenland. Greenland, en français, c'est quoi, dont?

35 **LE PRÉSIDENT :**

Le Groenland.

40

LE COMMISSAIRE :

Groenland.

5 **Mme MYRIAM BLAIS :**

Oui, c'est ça! Merci. Le Groenland, je m'excuse. Donc, on a trouvé qu'au Groenland, c'était les... l'endroit dans le monde où... qui s'approchait le plus de Kuujuaq, donc il s'agit aussi de villages isolés, au Groenland, hein, ils sont isolés aussi, on les rejoint seulement par la mer, et ce sont des villages
10 inuits. Et là-bas, ils ont des incinérateurs de matières résiduelles, et ce sont des incinérateurs avec récupération de chaleur, pour la plupart, et ils ont des réseaux de chaleur pour chauffer les maisons. Ils ont aussi, comme au Nunavik, ils n'ont pas de réseau hydroélectrique, donc ils ont des centrales thermiques pour générer l'électricité, comme on a aussi au Nunavik, donc Hydro-Québec a des... un réseau, là, d'électricité, mais avec des centrales thermiques, et donc ils récupèrent la chaleur des
15 centrales thermiques et la chaleur des incinérateurs, et ils ont... ils chauffent les maisons avec cette chaleur qui est récupérée, là. Et donc, ça, ça nous a inspirés beaucoup.

Et on a donc donné un mandat à Ramboll -- qui est une firme danoise, de qui relève le Groenland, qui avait déjà fait la conception de ces incinérateurs-là -- pour venir à Kuujuaq. Donc, ils
20 sont venus une semaine à Kuujuaq, ils ont fait le tour un peu de toutes les installations qui pourraient être chauffées, notamment, ils ont regardé aussi le site d'enfouissement, le brûlage, on a parlé avec Makivik, on a parlé à différentes personnes quand ils sont venus. Ils ont fait un rapport, donc une étude de pré faisabilité, dans laquelle ils suggèrent de... un incinérateur, qui est sur le modèle de ceux qu'ils ont au Groenland, là, donc un incinérateur qui fonctionnerait en continu, et non pas par *batch*. C'est
25 important en continu pour être capable de récupérer la chaleur, et que ça ne demande pas plus de chaleur que ce que ça produit, là, donc en continu, ça permet d'avoir une chaleur constante.

Ça suppose, par contre, une opération sept jours sur sept, 24 heures sur 24, donc une opération quand même... t'sais, il y a un gros enjeu là de main-d'oeuvre. On a quand même vu, là, des vidéos où
30 ce sont des inuits là-bas, au Groenland, qui gèrent vraiment ces incinérateurs-là, donc ils ont... un peu comme l'incinérateur de Québec, il y a comme une salle de commande et ils commandent les machines à distance, là, avec... t'sais, ils ne sont pas... en tout cas, c'est quand même bien fait.

Et là, dans le fond, où on en est, nous, on essaye de lever le financement pour l'infrastructure. Il y
35 a quand même... c'est quand même très cher, comme ça a été mentionné plus tôt dans... ce matin. Par contre, il y a quand même des programmes d'aide, là, au fédéral, au Québec, qui pourraient potentiellement arriver à monter le financement pour l'infrastructure.

Maintenant, l'opération de cet incinérateur-là, c'est notre gros enjeu pour l'instant, c'est qu'on
40 n'arrive pas à trouver comment financer l'opération. Évidemment, quand on part d'une situation où c'est

5 un brûlage à ciel ouvert, ça demande quand même très peu de main-d'oeuvre, très peu de...
d'équipements, je vous dirais, et là, on s'en va vers une solution où ça prend quand même plusieurs
employés. Bon, ça crée de l'emploi, mais il faut quand même payer ces gens-là, et là, c'est là qu'on a un
petit peu plus de difficulté à trouver comment on pourrait... où trouver l'argent pour payer l'opération de
l'incinérateur. Et on travaille également... c'est ça, donc à voir comment on pourrait faire ça.

10 Et il y a différents endroits qui ont été mentionnés par Ramboll où pourrait être situé l'incinérateur,
dans le village de Kuujjuaq. Il faut quand même que ça soit un lieu assez haut pour que les émissions
partent dans le bon sens, avec une cheminée aussi. En même temps, cet incinérateur-là, de la manière
que nous, on le voit -- puis on travaille avec les gens du ministère de l'Environnement -- il répondrait, là,
à toutes les exigences actuelles, là, du ministère. Et, par contre, il faut que ça soit quand même assez
gros. Kuujjuaq, c'est 3 000 habitants, donc c'est à peu près... malheureusement, selon la taille, là, des
villages, bien ça serait le seul où on pourrait avoir un incinérateur qui récupère la chaleur. Les autres ne
pourraient pas avoir une récupération de chaleur ou ne pourraient seulement qu'incinérer, là.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame. Dites-moi, quel est le tonnage de matières résiduelles annuel?

20 **Mme MYRIAM BLAIS :**

25 Bien, c'est à peu près une tonne par habitant, donc c'est à peu près 3 000 tonnes par année.
C'est une règle du pouce, là, rapide, là. Il y a des... on a fait faire une caractérisation des matières
résiduelles aussi -- je ne vous ai pas mentionné ça -- au départ, là, avant de partir tout ça, on a fait faire
une caractérisation par Stantec, et ils arrivaient donc, quand même... parce qu'on voulait voir : est-ce
qu'il y a des matières qui nous permettraient quand même de générer de la chaleur, là? Parce que
l'idée, c'était vraiment de récupérer la chaleur puis de chauffer des bâtiments. Donc, la réponse, c'était
oui. Et là, j'ai le chiffre, je pourrais vous le redonner plus tard, mais il y a un chiffre exact de tonnage,
mais là, je ne l'ai pas en tête, mais c'est à peu près une tonne par habitant.

30 **LE PRÉSIDENT :**

35 Est-ce que... c'est ça le facteur limitant pour lequel les autres villages, outre Kuujjuaq, ne peuvent
pas avoir un récupérateur de chaleur?

Mme MYRIAM BLAIS :

40 C'est ça, parce que ça prend une -- un certain tonnage pour arriver à faire une récupération de
chaleur. Il y a Wemindji; Wemindji, c'est un village Crie, une communauté Crie qui a un incinérateur. On
est allé le visiter, avec justement les... certaines personnes de Kuujjuaq, on est allé visiter l'incinérateur,

et lui, il ne récupère pas la chaleur, à Wemindji, il fait juste brûler les matières, mais ça fait en sorte que ça réduit le volume de matière, puis après, quand tu enfouis, bien, ça permet de faire durer plus longtemps le lieu d'enfouissement en milieu nordique, puis ça permet aussi de mieux contrôler les émissions atmosphériques, les émissions polluantes, là.

5

LE PRÉSIDENT :

Justement, vous allez... vous venez de toucher un point que je voulais aborder avec vous. Vous avez indiqué que le ministère de l'Environnement travaille avec vous ou suit le dossier, à tout le moins. Qu'est-ce qu'il en est des émissions atmosphériques, reliées à l'incinérateur?

10

Mme MYRIAM BLAIS :

Bien, je n'ai pas de données comme telles, mais t'sais, il y a des incinérateurs qui existent déjà au Québec, il y en a un à Québec, il y en a un à Lévis, et ces incinérateurs-là de matières résiduelles doivent respecter les normes en vigueur, et de la manière qu'on travaille le projet de Kuujuaq, il respecterait les mêmes normes, donc c'est des normes sur les dioxines, et comme Véronique parlait tantôt, les furanes, il y a des normes sur les particules, et caetera. Donc, tout ça, il y a des... dans le fond, c'est des épurateurs, là, des équipements qu'on ajoute de plus pour venir respecter les normes en vigueur, là.

15

20

LE PRÉSIDENT :

Et on a vu quand même que les incinérateurs au Québec datent d'un autre temps, qu'il y avait aussi, de temps en temps, des dépassements de normes. Je voulais savoir, les... évidemment, vous, vous vous enlignez pour un incinérateur d'une technologie très récente, est-ce que vous avez eu des démonstrations -- je pense que vous avez eu des expertises danoises qui sont venues chez vous -- est-ce que c'est... vous avez eu des démonstrations à l'effet que ces incinérateurs avaient un niveau d'émission extrêmement bas?

25

30

Mme MYRIAM BLAIS :

Oui, en fait, ils nous montraient... ils nous ont montré des photos, ils disaient que c'était pratiquement juste de la vapeur d'eau à la fin, là, qui... quand ça sort de la cheminée, là. Donc, c'est effectivement très bon, puis tout ce qui est... Il y a deux sortes de cendres, là, il y a des cendres qui sont comme plus contaminées; les cendres contaminées -- dans le fond, les contaminants, ils ne se retrouvent plus dans l'air, mais dans les cendres, et ces cendres-là deviennent une matière dangereuse, on doit les ensacher, les conserver entreposées -- pour Kuujuaq, en tout cas -- et les retourner par bateau dans le sud, pour qu'elles soient disposées de manière respectueuse de l'environnement. Donc, on... donc, dans le fond, tous les polluants, au lieu de se retrouver dans l'air, ils se retrouvent dans les

35

40

5 cendres, puis après on peut en disposer de manière (inaudible).

LE PRÉSIDENT :

5 Mais autrement dit, il n'y a pas de cendres volantes, là? Vous allez toutes les récupérer? Mais est-ce que ces cendres-là peuvent être enfouies dans des lieux d'enfouissement?

Mme MYRIAM BLAIS :

10 Bien, il y a deux sortes de cendres, c'est ça, il y a les cendres qui sont... qu'on peut enfouir dans un lieu d'enfouissement, et il y a les autres cendres qui sont contaminées et que, elles, doivent être disposées dans un lieu sécurisé -- je ne me rappelle plus c'est quoi les termes, là -- mais donc, dans un lieu différent, là, parce qu'ils ont des contaminants à l'intérieur.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Et combien de personnes... vous avez fait référence au financement opérationnel, combien de personnes ça prendrait pour faire fonctionner l'incinérateur pendant sept jours, et donc 24 heures par jour?

20

Mme MYRIAM BLAIS :

C'est cinq personnes.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, cinq personnes base annuelle, sur une base annuelle, là?

Mme MYRIAM BLAIS :

30

Oui. Selon ce qu'on a comme informations jusqu'à maintenant.

LE PRÉSIDENT :

35 O.K. Donc, tout va bien, si je comprends bien, jusqu'à maintenant, sauf pour la question du financement opérationnel. Donc, ça serait quoi les prochaines étapes?

Mme MYRIAM BLAIS :

40 Bien, c'est ça, il faut trouver une... il faut dénouer cette impasse-là, parce que les... le maire de

5 Kuujuaq -- et avec raison -- ne veut pas poursuivre s'il n'a pas sécurisé les frais d'opération. Parce qu'on aura beau, t'sais, avoir un super bel incinérateur, si lui, il n'est pas en mesure de payer l'opération de l'incinérateur, ça ne sert à rien. Donc, première étape, là où on est rendu, il faut sécuriser les coûts d'opération, et on a fait des demandes au MAMH, pour l'instant c'est plutôt négatif, donc c'est vraiment ça qu'on doit... on doit trouver comment on peut faire. Parce que, comme vous le savez, c'est très rare des subventions récurrentes, hein, la plupart du temps, les subventions au gouvernement, que le gouvernement donne, c'est toujours... ce n'est pas récurant, on ne peut pas...

10 **LE PRÉSIDENT :**

Ponctuel.

Mme MYRIAM BLAIS :

15 C'est ça, ponctuel, exactement, merci. Donc, c'est là que c'est plus difficile de trouver ça. Hum.

LE PRÉSIDENT :

20 Et quelle est la durée de vie de l'incinérateur?

Mme MYRIAM BLAIS :

25 On avait dit 30 ans minimum, c'est peut-être... c'est comme un minimum, là. En tout cas, nous, nos bases de calculs, on les a faites pour 30 ans, donc...

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Renaud.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Vous avez parlé, madame Blais, d'une étude de préfaisabilité, est-ce que c'est possible de la déposer, ou c'est un document qui n'est pas... qui ne peut pas être rendu public?

35 **Mme MYRIAM BLAIS :**

40 Je vais m'informer. Je vais m'informer puis je vais vous revenir. C'est sûr que nous, on l'avait faite pour les gens de Kuujuaq. Je pense que si eux, ils n'y voient pas d'inconvénient, ça pourrait être...

LE COMMISSAIRE :

5 Un incinérateur... Alors, je comprends que la caractérisation, là, on parle à Kuujuaq d'environ
3 000 tonnes par année de déchets. Est-ce que vous avez pris en compte... est-ce que Stantec, qui a
fait l'étude de la caractérisation, a pris en compte le fait qu'avec la responsabilité élargie des
10 producteurs, là, il pourrait y avoir des matières recyclables qui seraient retirées du circuit, là, qui n'iraient
plus nécessairement à l'enfouissement? Je ne sais pas comment ça va s'opérationnaliser, mais le... la
responsabilité élargie des producteurs fait que les producteurs ont la responsabilité de recycler, donc ils
devraient transporter les déchets recyclables vers le sud. À ce moment-là, ça réduirait la quantité de
déchets. Est-ce que Stantec a tenu compte de ces éléments-là dans son... dans sa caractérisation?

Mme MYRIAM BLAIS :

15 Bien, oui et non, dans le sens qu'on a quand même les volumes, les quantités par type de
matière, donc on pourrait très bien extraire, si on dit, par exemple, qu'il y a un type de plastique qui est
maintenant... qui retourne maintenant dans le sud, bien on pourrait l'extraire, là, des données, donc on
serait capable de faire ça.

20 C'est sûr que quand on a fait toute cette réflexion-là, on a eu quand même des discussions avec
beaucoup de personnes. Par exemple, tout le papier carton, d'entreposer ça puis de... t'sais, le
recyclage, ce n'est pas évident, là, on en a parlé ce matin, là, il y a toutes sortes d'enjeux, hein, au
recyclage dans le Nord, le transport, c'en est un, mais il y a aussi l'entreposage de la matière, parce que
pendant tout l'hiver, il faut que tu entrees cette matière-là, avant de la retourner dans le sud, il faut
25 que tu fasses des ballots, il ne faut pas que la matière, en tout cas, se détériore, parce que si elle se
détériore, elle a encore moins de valeur une fois qu'elle est rendue... en fait, elle n'aura plus du tout, de
valeur, quand elle est rendue dans le sud. Donc, il y a beaucoup de... il y a beaucoup d'embûches.

30 Ce qu'on a regardé peut-être plus, c'était à valoriser sur place. Donc, mettons, ce qui ne brûle
pas, comme les... le métal, le verre, comment on peut faire pour l'enlever, parce qu'il faut l'enlever
quand même, puis comment on le... on pourrait le valoriser ensuite, sur place, là. Bien, surtout le verre;
le métal, c'est plus difficile, le métal, il va falloir que ça continue d'accumuler dans le...
malheureusement, dans la quantité astronomique de métal qu'ils ont déjà, là.

LE COMMISSAIRE :

35 Une fois que le problème de l'opération comme telle, si ce problème-là était résolu, on parle de
quoi comme échéancier? Combien ça prend de temps, là, à partir du moment où on dit : « O.K. Les...
on est capable de supporter les coûts d'opération, on... » C'est quoi l'échéancier pour l'implantation d'un
40 incinérateur comme ça?

Mme MYRIAM BLAIS :

5 Je vous dirais qu'on a encore deux ans d'études, parce qu'il faut quand même faire des... il faut faire le tour comme il faut de la question, là, des... au niveau des études environnementales, par exemple, étude d'impact environnemental, il faut faire ça, il faut regarder aussi... il faut faire attention pour la localisation de l'incinérateur par rapport à l'aéroport. Il y a beaucoup de choses qui sont à analyser encore, et ensuite, là on pourrait commencer. Donc moi, je vous dirais deux ans d'études avec les plans et devis, sans doute, et ensuite on pourrait procéder à la construction, là, par après.

10 **LE COMMISSAIRE :**

15 Et avez-vous une idée des coûts de revient par tonne de déchets, là, si on considère l'ensemble des coûts, là, les coûts d'investissement, les coûts d'opération, sur une période de 30 ans, là, vous avez fait une analyse sur une période de 30 ans, on parle de combien de coûts d'élimination par tonne de déchets?

Mme MYRIAM BLAIS :

20 Oui, j'ai... on n'a pas... il faudrait que je regarde plus attentivement cet aspect-là. Nous, ce qu'on essayait de faire, c'est une rentabilité, donc on essayait de voir comment le projet pourrait être rentable, en payant l'infrastructure, puis est-ce que le projet, par la vente de chaleur -- parce qu'il y a toujours le... nous, il y a le réseau de chaleur qui vient avec, et il y a une vente de chaleur qui serait faite à ce moment-là, on... Est-ce qu'on est capable de rentabiliser le projet? Puis malheureusement, avec la chaleur seulement de l'incinérateur, on n'arrive pas à rentabiliser, malgré le fait qu'on vende de la

25 chaleur, ce n'est pas autonome financièrement, là. Donc, il y a... parce qu'on essayait de voir : est-ce qu'on peut payer les employés à même les revenus de vente de chaleur? Mais non, on n'est pas capable, il en manque encore.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'il y a eu une étude de faite par rapport à tous ces coûts-là, comment... un document que vous pourriez nous déposer pour qu'on puisse voir, là, le... tout le... je dirais, le portrait économique d'une telle installation, là?

35 **Mme MYRIAM BLAIS :**

40 Bien, je vous dirais que ça, c'est plutôt un effort maison qu'on a fait, donc c'est plus... c'est très préliminaire, là, c'est... je ne pense pas que ça, ça serait... il faudrait, là, faire... peut-être aller un peu plus loin puis faire intervenir une firme ou quelque chose comme ça, là. Là, on a fait des calculs internes, disons.

LE COMMISSAIRE :

5 On a parlé ce matin, on a eu un monsieur des Îles-de-la-Madeleine, où on parle de 6 000 tonnes, là -- j'y vais de mémoire, là, vous me corrigez, monsieur... je n'ai plus votre nom ici, là, mais... -- on parle de 6 000 tonnes. Si on allait... plus on grossit, est-ce qu'on... plus on aurait de chances que -- d'atteindre un niveau de rentabilité intéressant?

Mme MYRIAM BLAIS :

10 Oui, parce que plus on... bien, surtout si on a des utilisateurs de chaleur. Nous, on voit tout le temps ça avec la vente de chaleur. Dans le cas de Kuujuaq, là, c'était une vente de chaleur... c'est un réseau de chaleur avec de l'eau et du glycol, comme ils ont... je ne sais pas si vous êtes au courant, mais aussi dans le nord du Canada, au Nunavut, Iqaluit puis Rankin Inlet, différents endroits, eux, ils ont tous des réseaux de chaleur qui... où ils... et, dans le fond, ils vendent la chaleur de leur centrale
15 thermique électrique eux autres aussi, donc comme au Groenland, et... donc, dans ce cas-là... C'est quoi je voulais dire, donc? J'ai...

LE COMMISSAIRE :

20 Que plus il y en a, mieux c'est... plus c'est intéressant

Mme MYRIAM BLAIS :

25 Oui, oui, bien c'est ça, mais il faut que tu aies des utilisateurs de cette chaleur-là. C'est intéressant si tu peux la vendre. T'sais, à un moment donné, tu atteins une limite aussi, si ta chaleur, tu ne peux la vendre à personne, ça ne fonctionne pas.

30 L'exemple, c'est aussi à Québec, l'incinérateur qu'on a à Québec, il va en vapeur, parce que là, le volume est encore... parce que aussi -- c'est ça que je voulais dire -- c'est que quand tu as moins de volume, ta chaleur, tu ne peux pas la rendre jusqu'en vapeur, donc c'est de l'eau chaude, dans le fond, tu te fais de l'eau chaude puis tu vends de l'eau chaude. L'incinérateur de Québec, il a tellement de volume qu'il peut faire de la vapeur, il vend la vapeur, et donc, ça se transporte de manière différente, la vapeur, et puis il peut fournir des hôpitaux, là, donc l'hôpital... l'incinérateur de Québec fournit un hôpital, et il y en a beaucoup. Donc, plus on en a, mieux c'est, mais encore faut-il l'utiliser, cette chaleur-là. C'est
35 ça que je...

LE COMMISSAIRE :

40 Il y a une centrale thermique aussi, à Kuujuaq, est-ce que cette centrale-là pourrait être mise à contribution pour... avec l'incinérateur, récupérer la chaleur des deux installations? Actuellement, est-ce

que la chaleur de la centrale thermique est récupérée, à Kuujjuaq?

Mme MYRIAM BLAIS :

5 Actuellement, ils utilisent une petite partie pour chauffer les bâtiments d'employés qu'ils ont sur le terrain. Donc, ils en utilisent une partie, et on est en discussion avec Hydro-Québec pour voir si ça pourrait être possible d'en récupérer plus.

LE COMMISSAIRE :

10 Puis dernier petit point, c'est parce qu'on parlait de l'étude de caractérisation, est-ce que ça aussi, c'est un document qui pourrait être déposé à la commission?

Mme MYRIAM BLAIS :

15 Oui.

LE COMMISSAIRE :

20 Alors, j'aimerais bien. Je vous remercie beaucoup.

Mme MYRIAM BLAIS :

25 Merci.

LE PRÉSIDENT :

30 Juste une dernière précision. Je comprends bien que sans récupération de chaleur, l'incinérateur n'est pas intéressant pour vous?

Mme MYRIAM BLAIS :

35 Bien, effectivement. C'est parce que dans le plan économique du Québec, dans lequel on a eu 5 millions de dollars à la Société du Plan Nord, c'était pour faire un projet de... où on chauffait une serre à partir des matières résiduelles. Donc, il y avait toute l'idée de récupération de chaleur et d'utilisation de chaleur pour chauffer quelque chose, là. Donc, dans le cas-ci, c'était chauffer une serre. Là, je n'en ai pas parlé, parce qu'on a fait déjà un petit projet, là, de serre hydroponique, à Kuujjuaq, c'est un conteneur, dans le fond, un conteneur dans lequel... qui est tout bien isolé, dans lequel on fait pousser des plants, des légumes, ils sont vendus à l'épicerie de Kuujjuaq. Et donc, l'idée, au départ, c'était
40 vraiment de chauffer juste une petite, t'sais, serre, donc ça prenait moins de matières.

5 Donc, comme notre argent vient avec cette mentalité-là, bien, pour nous, on trouve ça plus intéressant de faire un incinérateur qui récupère la chaleur puis qui est capable de déplacer un peu de chauffage à l'huile, là, parce que, vous le savez, ils sont éclairés grâce à de l'électricité qui vient du diesel, mais ils sont aussi chauffés, là, au mazout, les maisons à Kuujuaq. Donc, si on capable de diminuer un petit peu la quantité de mazout utilisé pour le chauffage grâce à la récupération de chaleur, bien, ça permet de réduire un peu les gaz à effet de serre, donc ça permet, dans le fond, un projet plus intéressant.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Et le scénario que vous avez examiné prend en compte tout le tonnage de matières résiduelles produit dans une année?

15 **Mme MYRIAM BLAIS :**

Oui.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Et est-ce que vous avez imaginé des scénarios où vous pouvez récupérer des matières résiduelles des villages voisins?

25 **Mme MYRIAM BLAIS :**

Non, parce qu'ils sont... parce qu'ils ne sont pas accessibles, là, les villages voisins, sauf l'été, là, mais... Hum.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci beaucoup, madame.

Ah! Monsieur Renaud -- attendez, attendez -- monsieur Renaud.

35 **LE COMMISSAIRE :**

Oui, j'aurais une autre question, parce que je veux bien comprendre. Le 5 millions, là, vous avez 5 millions qui va couvrir des coûts d'investissement, ce que je comprends. Quand vous parlez de rentabilité, vous... est-ce que... vous ne considérez pas ce 5 millions-là, là, c'est comme si c'est tous les coûts au-delà de ce 5 millions-là qui sont considérés dans votre analyse économique, là, c'est ça que je comprends?

40

Mme MYRIAM BLAIS :

5 Bien, en fait, on a fait différents scénarios, on a même fait des scénarios où le reste de l'argent pour l'infrastructure était donné, donc en subvention, on est allé chercher de l'argent au fédéral, mettons chez Technoclimat, par exemple ou, en tout cas, où on peut aller en chercher, et c'était vraiment le
10 reste, là, qu'on essayait de... donc, on prend pour acquis que ça, c'est de l'argent qui est là, sur la table, puis on regardait, même juste pour les coûts d'opération, dans le fond, on essayait juste de voir : on est-tu capable d'être autonome, là, avec le projet?

10 On a regardé aussi d'autres scénarios où : est-ce que ça peut être intéressant pour... d'un côté business, donc affaires, est-ce que, par exemple, Makivik puis FCNQ, on sait que ce sont les deux qui vendent en ce moment, là, l'huile à chauffage et le diesel, donc si eux, avec... mettons qu'on est capable de faire le projet puis que ça permet de diminuer la quantité de diesel qui est vendue, bon bien, eux, ils vont avoir un petit peu de pertes, donc ces organismes-là, est-ce qu'ils pourraient être intéressés
15 d'investir dans l'histoire de l'incinérateur puis la vente de chaleur pour... -- mais surtout la vente de chaleur -- pour, dans le fond, récupérer un peu le manque qu'ils vont perdre, parce qu'ils vont perdre un peu de ventes de diesel.

20 Là, c'est sûr que je vais loin, là, mais en tout cas, c'est toutes les réflexions que nous, on... qu'on a posé, ça fait qu'on essaye différents scénarios pour voir si ça peut être intéressant pour des investisseurs, ils en mettraient un petit peu d'argent, voir : est-ce que... Bon, c'est ça, donc différents scénarios.

LE COMMISSAIRE :

25 Non, j'essayais de voir, parce qu'on pense à... si on pense à la ville de Schefferville, avec la communauté innue puis la communauté naskapie, ça représente, ce que monsieur... monsieur de la communauté naskapie nous a dit ce matin, environ 3 000 personnes, là, ça fait... on parle également de
30 3 000 tonnes, on pense aux Îles-de-la-Madeleine, à peu près 6 000 tonnes. Maintenant, si on fait une analyse, eux autres, ils ne partent pas avec 5 millions, là, on part... il manque 5 millions en partant, c'est-à-dire que si, dans votre cas, l'économique est difficile à... le fonctionnement, d'un point de vue économique, est difficile, j'imagine que dans une communauté où ils n'ont pas... ils ne partent pas avec un 5 millions, ça devient encore plus problématique, là. Est-ce que j'ai bien compris, là, la... ce que vous nous présentez?

Mme MYRIAM BLAIS :

40 Oui, vous avez tout à fait raison. Le coût environ, là, d'un l'incinérateur, c'est 20 millions. Donc, même notre 5 millions, il est très petit par rapport à l'ensemble que ça va prendre. Donc, c'est des coûts très très importants, et vous avez tout à fait raison, c'est un enjeu majeur. Hum.

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup.

5 **Mme MYRIAM BLAIS :**

Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, madame.

Madame Nancy Dea.

15 **Mme NANCY DEA :**

Oui, bon après-midi. Si vous le permettez, j'aimerais... je vais avoir des commentaires qui sont arrivés ce matin de d'autres communautés au Nunavut qui n'ont pas l'occasion d'interagir avec vous.

20 *Très bien. Alors, de Kangiqsualujuaq, monsieur Stewart veut mentionner que l'utilisation du compost dans sa communauté serait pour une serre, et pour une deuxième serre potentielle. Alors, leurs communautés sont très intéressées d'avoir un projet de compostage pour -- à utiliser pour ces serres dans la communauté.*

25 *Monsieur Stewart a aussi mentionné que dans le site d'enfouissement de sa communauté, le brûlage à ciel ouvert est un problème. Ils ont beaucoup de plaintes concernant la fumée et aussi la pollution, avec la direction du vent, lorsqu'il souffle vers la communauté. Il a aussi mentionné que son site d'enfouissement a atteint sa capacité maximale, et ils ont besoin d'étendre et/ou de créer un autre site d'enfouissement.*

30 *De monsieur Inukpuk, qui est représentant de la communauté d'Inukjuak, il a aussi mentionné des préoccupations concernant le brûlage de matières résiduelles dans sa communauté, et ils sont très intéressés dans un projet pour avoir un incinérateur. Et finalement, monsieur Inukpuk a aussi mentionné que dans le passé, ils ont fait des demandes à la compagnie -- les compagnies maritimes, pour les aider avec le coût des transports des matériaux recyclage, ainsi que des matières dangereuses, dans un centre de traitement dans le sud, mais ils n'ont pas reçu, jusqu'à date, aucune réponse. Il a aussi demandé s'il y a une possibilité si le gouvernement du Québec pourrait envoyer une -- donner une subvention pour le... couvrir les coûts des matières de Inuvik jusqu'au sud de la province, pour couvrir ces coûts.*

40

5 *Finally, monsieur Oovaut, de la communauté nordique de Quaqtuaq, il a envoyé plus tôt un courriel, ce matin, il a ajouté quelque chose un peu plus tard, et il a dit qu'une installation écocentre ou un centre d'entreposage pourrait aider au tri, surtout pour les pièces des véhicules qui pourraient être réutilisées. Cela serait plus efficace, plus rentable pour la... et aiderait davantage les membres de la communauté.*

10 *Finally, j'ai un commentaire de monsieur Barrett, du conseil aviseur de Kativik. Alors, il dit que le site d'enfouissement actif, et... pour les opérations archéologiques et militaires a généré beaucoup de quantités de matières résiduelles qui sont éparpillées sur le territoire : hydrocarbures, les équipements électriques et métaux, et souvent, ils sont abandonnés et sont néfastes aux Inuits, aux Naskapis et aux Cris qui fréquentent ces territoires et pour l'environnement. Alors, il aimerait savoir si ces matières seront considérées par le BAPE dans son évaluation dans la... les matières résiduelles ultimes au Québec.*

15 **LE PRÉSIDENT :**

20 *Merci. Je crois que nous devrions penser à la dernière question de monsieur Barrett. Nous devons le discuter, au niveau de la commission, et peut-être nous devrions le rencontrer... nous allons le... la semaine prochaine, alors pour qu'on puisse discuter ces aspects avec lui. Merci.*

Monsieur Renaud?

25 **Mme NANCY DEA :**

Ça va? Je peux... j'aimerais simplement aussi donner ma propre opinion, pendant qu'on se parle.

LE PRÉSIDENT :

30 *Oui oui, allez-y.*

Mme NANCY DEA :

35 *Je voulais simplement revenir sur un point que monsieur Oovaut a mentionné, concernant les matières dangereuses dans -- à Kuujuaq, et je sais que les matières dangereuses au... qui s'attachent à la responsabilité étendue du producteur sont ramassées dans certaines communautés du Nunavik et sont transportées dans... au sud de la province pour être traitées. Le projet pour la responsabilité extensionnée, comme vous le savez, sont incluses dans le Nunavik. Malheureusement, cela se rapporte à votre question des programmes. C'est... il ne semble pas que cela est un succès. Il y a 14 des communautés nordiques qui sont rattachées à ce programme seulement, et il y a un manque sérieux de ressources humaines disponibles pour gérer ce programme.*

40

5 *Par exemple, l'entreposage pour les produits qui sont ramassés durant des événements de collecte ou à travers... au courant de l'année, et souvent, l'Administration Kativik aussi donne du soutien aux communautés, pour les aider à trouver de l'entreposage, à faire la collecte, pour trouver les ressources humaines, pour donner de la formation, et... mais en fait, ce n'est pas la responsabilité de l'ARK, c'est... mais plutôt des producteurs qui soutiennent ces producteurs. Il y a un manque de communication, de transparence entre les villages nordiques, l'ARK et les OGR qui sont responsables de ces produits. Merci.*

10 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud?

LE COMMISSAIRE :

15 *Oui, juste pour ce dernier point, madame Dea. Vous me dites que l'entreposage des produits qui sont -- qui font partie de la responsabilité étendue des producteurs n'est pas inclus dans le coût des OGR, du remboursement d'OGR, est-ce que c'est bien... est-ce que j'ai compris, est-ce que j'ai bien compris?*

20 **Mme NANCY DEA :**

25 *Ce n'est pas le coût, le problème, c'est l'entreposage elle-même. Ils ont de la difficulté à trouver un endroit spécifique pour l'entreposage, parce que c'est ce qui arrive, c'est que les contenants, les bacs qui sont utilisés pour ramasser les produits sont envoyés par transport maritime aux communautés, alors ils ont les bacs, mais c'est pour l'entreposage de ces bacs qui est un problème, parce qu'ils ne peuvent pas ou ne devraient pas être laissés simplement dehors durant les mois d'hiver. Et alors, souvent, les... un contenant maritime qui est utilisé pour entreposer les produits ou un vieil édifice, où ils sont chanceux pour avoir un édifice pour entreposer ces produits, alors c'est là le problème, malheureusement.*

30 **LE COMMISSAIRE :**

35 *Mais ce problème pourrait être résout par... c'est une question de coûts? Si la communauté a l'argent pour bâtir, construire une installation d'entreposage, alors le problème n'existerait pas. C'est un bon point que le fardeau de ce coût devrait être partagé ou porté par l'OGR, et c'est ce que vous dites?*

Mme NANCY DEA :

40 *Oui, exactement.*

LE COMMISSAIRE :

5 *J'ai une question aussi, pour les... que j'aimerais que vous transmettiez aux communautés nordiques. C'est que tous ces villages, ils ont des génératrices au diesel, si je ne me trompe. Est-ce qu'ils recouvrent l'énergie, la chaleur qui est produite par ces installations, pour les serres, pour...*

Mme NANCY DEA :

10 *Non.*

LE COMMISSAIRE :

15 *Est-ce qu'ils ont pensé à cela? Est-ce qu'ils ont pensé à le faire? Est-ce qu'ils ont discuté avec Hydro-Québec?*

Mme NANCY DEA :

20 *Je ne suis pas sûre, je vais demander aux communautés, à chacune de ces... des communautés.*

LE COMMISSAIRE :

25 *Parce que vous dites que certaines communautés sont intéressées à avoir des serres, en utilisant le compostage pour leurs serres, mais alors la prochaine étape serait d'utiliser la chaleur qui est perdue par ces génératrices diesel pour chauffer ces serres. Alors, si vous pouviez me revenir avec cette réponse.*

Mme NANCY DEA :

30 *Oui, certainement. Je sais qu'il y a une ou deux communautés qui ont des fours qui brûlent les huiles usées, et ils utilisent ce chauffage pour chauffer les garages, mais directement de Hydro-Québec, je sais qu'il n'y a pas, actuellement, de projet de récupération de chaleur dans le Nord, mais s'il y en a et s'il y a des discussions là-dessus, je ne sais pas.*

LE COMMISSAIRE :

35 *Merci beaucoup.*

LE PRÉSIDENT :

40 *Merci, madame Dea.*

Peut-être, j'aimerais, si les personnes, les représentants de La Tuque sont présents, sont toujours présents, j'aimerais qu'ils puissent -- ou qu'elles puissent -- intervenir ici, pour voir un peu leur... le son de cloche dans leur région.

5 Donc, je vous cède la parole.

M. JUSTIN PROULX :

Oui, bonjour. Dans le fond, on a deux réalités, on était présent...

10

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, nommez-vous, seulement pour les fins de transcription, s'il vous plaît.

15 **M. JUSTIN PROULX :**

Oui, pardon, Justin Proulx. En fait, comme je l'ai mentionné aujourd'hui, nous, on a... on est gestionnaire de cinq lieux d'enfouissement en tranchée et de quatre lieux d'enfouissement en territoire isolé. Ça dessert le territoire forestier qui est principalement, là, composé de villégiateurs, de petits hameaux ou d'anciens villages, ainsi que de pourvoiries, là, qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire. Et on a également, comme ville de La Tuque comme telle, le milieu urbain, si vous voulez, on a un centre de transfert puis on transborde à la fois nos CRD, nos déchets et nos matières recyclables vers Saint-Étienne-des-Grès. Donc, on... même si on est dans le sud du Québec, on est quand même dans une situation isolée. Puis on a toujours la même problématique volume versus investissement et coût de fonctionnement pour avoir nos propres installations, versus, malheureusement, le choix de transporter nos matières vers l'extérieur.

20

25

LE COMMISSAIRE :

Monsieur Proulx, je suis content de... que vous soyez là, parce que vous êtes une communauté qui a des lieux de... qui a les deux; qui a des lieux d'enfouissement en territoire isolé puis qui a des lieux d'enfouissement en tranchée. Et...

30

M. JUSTIN PROULX :

Oui.

35

LE COMMISSAIRE :

... j'aimerais ça vous entendre par rapport aux enjeux de gestion des LETI en particulier. Qu'est-

40

ce que... quelles sont les exigences, quels sont les suivis que vous faites, comment vous vous assurez que ces lieux-là ne deviennent pas problématiques d'un point de vue environnemental? Est-ce qu'il y a des mesures qui sont prises, des suivis qui sont faits au niveau des... de ces installations-là?

5 **M. JUSTIN PROULX :**

Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

Par rapport à un lieu d'enfouissement en tranchée.

M. JUSTIN PROULX :

15 Oui. Bien, au niveau des LETI, une des façons qu'on a trouvées pour régler des problèmes, entre autres, de dispersion des papiers, des différentes matières, que ça soit par le vent ou par les animaux, les oiseaux, tout ça, on utilise ce qu'on appelle un ponceau, qui serait utilisé, là, pour les infrastructures routières, qu'on vient enterrer dans le sable, puis par-dessus ça, on a mis un couvert avec une petite porte. Ça fait que ça oblige les gens à venir ouvrir la porte, à mettre vraiment leurs déchets domestiques
20 à l'intérieur du ponceau, et ça, ça évite que les animaux, tout ça, aient accès aux déchets.

Parallèlement à ça, c'est sûr que pour les plus gros détritrus, bien, il faut avoir des endroits où est-ce qu'on récupère la ferraille, ces choses-là. Puis ce que ça évite également, c'est qu'on avait des gens qui venaient mettre le feu dans ces lieux d'enfouissement là, en territoire isolé, puis
25 contrairement... ce n'est pas la même norme qu'en milieu plus nordique, là, nous, on se retrouve avec des plaintes au niveau du ministère de l'Environnement, quand il y a des incendies comme ça dans nos sites, là.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Au niveau de la responsabilité de la Ville de La Tuque par rapport à ces lieux-là, ce sont des installations qui appartiennent à la Ville de La Tuque ou qui appartiennent à des entrepreneurs privés? Comment ça fonctionne?

35 **M. JUSTIN PROULX :**

Non, en fait, c'est toutes des installations qui sont sur les terres du domaine de l'État. Les baux sont émis à Ville de La Tuque, et le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement est émis aussi à Ville de La Tuque. On en gère une partie en régie, c'est-à-dire que c'est nous qui faisons les inspections, qu'on commande les travaux nécessaires lorsqu'il y a besoin de nouvelles tranchées ou de
40

déplacement des ponceaux, que je vous parlais tout à l'heure, et il y a une partie qui... c'est donné à contrat, et c'est un entrepreneur, selon un calendrier établi par la Ville, qui s'assure de faire le ménage puis l'entretien et le recouvrement, tout ça.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Au niveau des lieux d'enfouissement en territoire isolé, par rapport à un lieu d'enfouissement en tranchée, les différences au niveau de la gestion que vous faites, ce serait quoi?

10 **M. JUSTIN PROULX :**

Bien, en fait, le... la différence entre les deux, c'est la population ou le bassin de population desservi. Ça fait que c'est sûr, des LETI, les volumes sont beaucoup plus... moindres, et c'est pour ça qu'on arrive à les gérer avec les grosses poubelles, là, qu'on déplace sur le site, ce qu'on ne peut pas faire avec les lieux d'enfouissement en tranchée.

15

L'autre différence, c'est le suivi de la qualité de l'eau souterraine, ça ne nous est pas exigé pour les lieux d'enfouissement en tranchée -- pardon, pour les LETI, alors que c'est pour les lieux d'enfouissement en tranchée. Les grosses nuances sont là.

20

LE COMMISSAIRE :

Puis est-ce que ça... à votre avis, dans les différents endroits où vous avez des LETI, est-ce que la contamination des eaux souterraines pourrait être un problème, ou? Quelles mesures sont prises pour, justement, que ce ne soit pas un problème, même s'il n'y a pas de suivi, là?

25

M. JUSTIN PROULX :

Bien, en fait, c'est là que c'est difficile, parce qu'on n'a pas des gens qui sont là en permanence. On met des affiches, on sensibilise les utilisateurs, là, à ne pas disposer des résidus domestiques dangereux dans ces sites-là, que c'est vraiment réservé à la disposition des déchets, là, qu'on peut appeler domestiques ou sanitaires, mais on n'est jamais à l'abri de ce risque-là. Ça fait plus de 25 ans qu'on a des sites sous notre gestion, puis ce n'est jamais arrivé, là, qu'on ait des gros problèmes de contamination. On pense que les gens en forêt, ils ont quand même une certaine conscience par rapport à la disposition de ces produits dangereux là, là, mais il n'y a rien d'impossible, malheureusement.

30

35

LE COMMISSAIRE :

Au niveau des utilisateurs, c'est les gens qui ont des chalets ou des lieux de villégiature à

40

proximité, là, ce n'est pas utilisable... quelqu'un ne peut pas aller mener ses déchets là à partir d'un village voisin, ou à partir de la ville de La Tuque?

M. JUSTIN PROULX :

5

Non, ce n'est pas supposé. Non, ce n'est pas supposé. C'est sûr qu'ils sont éloignés, on les a implantés sur les principales routes forestières qu'on retrouve sur notre territoire, et on les a implantés aussi à 50 à 60 kilomètres de La Tuque pour que ce soit moins tentant que les gens de La Tuque ou des entreprises aillent disposer de leurs matières dans ces sites-là. Ça fait que c'est un peu la façon qu'on se protège de... d'une telle situation.

10

LE COMMISSAIRE :

Puis dans quelle situation vous choisissez d'implanter un LETI à un endroit donné? Là, actuellement, vous en avez cinq, est-ce que c'est vous qui décidez, est-ce que c'est des demandes qui vous sont faites? Comment ça fonctionne pour l'implantation d'un LETI, là, sur votre territoire?

15

M. JUSTIN PROULX :

Bien, en fait, c'est beaucoup en fonction de l'occupation du territoire. Les LETI, comme je le mentionne, ils desservent généralement des hameaux qui sont situés le long de la... du chemin de fer, parce qu'autrefois, le territoire était accessible uniquement par le train, ça fait que c'est vraiment des petits hameaux existants qui, aujourd'hui, ont été convertis plus en lieux de villégiature et de... de bases, si vous voulez, pour certaines pourvoies. Ça fait que c'est un peu la dispersion des... puis l'occupation du territoire qui a déterminé les endroits où on implante un tel site.

20

25

LE COMMISSAIRE :

Puis dans le cas des lieux en tranchée, c'est des villages plus importants, c'est la...

30

M. JUSTIN PROULX :

Oui.

35

LE COMMISSAIRE :

... c'est essentiellement la différence?

40

M. JUSTIN PROULX :

Oui, c'est sur des routes généralement plus importantes, des routes forestières plus importantes, puis là où on retrouve des plus grandes concentrations de pourvoiries et de villégiateurs.

5

LE COMMISSAIRE :

Dans le cas des LET, des lieux en tranchée, vous devez faire des suivis... à quelle fréquence ces suivis-là doivent être faits?

10

M. JUSTIN PROULX :

Bien, on les fait de façon assez fréquente pour faire des visites visuelles, puis les interventions sont déterminées dans un calendrier, comme je le mentionnais tantôt. C'est sûr qu'au fil du temps, on sait un peu à quel moment que les utilisateurs sont plus nombreux, on connaît les grandes fins de semaine de pêche, les périodes de chasse, les périodes de vacances estivales, ça fait qu'on sait que dans ces moments-là, il y a beaucoup plus de gens présents en forêt. Ça fait que le calendrier est établi, là, en fonction de la fréquentation anticipée, là, du territoire, là.

15

20

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup, monsieur Proulx.

25

M. JUSTIN PROULX :

Bienvenue.

LE PRÉSIDENT :

30

Merci, monsieur.

35

Peut-être je ferais la même chose, avant d'appeler madame St-Onge, avec les représentants d'Hydro-Québec, s'ils sont toujours... ils ou elles sont toujours avec nous, et qu'ils ont des lieux d'enfouissement en tranchée, je souhaiterais connaître -- la commission souhaiterait connaître un peu les enjeux qui gravitent autour de ces lieux d'enfouissement.

40

Si vous voulez vous présenter, madame?

Mme STÉPHANIE NOËL :

5 Bonjour, Stéphanie Noël, conseillère en environnement pour Hydro-Québec. Oui, effectivement, notre lieu d'enfouissement en tranchée, je pense que ça va plutôt bien, quand j'écoute tous les témoignages que j'entends aujourd'hui. Je vous dirais que le plus gros enjeu qu'on a, c'est l'acceptabilité des sols faiblement contaminés, qui nous sert de matériel de recouvrement pour nos matières résiduelles. Donc oui, on fait un suivi au niveau de l'eau souterraine, et ça peut arriver que, justement, on a des... on a des excès sur certaines normes. À ce moment-là, il faut arrêter justement d'accepter ce type de sol faiblement contaminé, puis il faut aller le porter ailleurs. Donc, ça fait un plus grand transport. 10 Récemment, à Sept-Îles, il y a un centre de décontamination qui a ouvert, ça nous donne une chance, mais avant, il fallait aller les porter à Saint-Ambroise, qui était le plus proche de notre chantier de construction.

LE PRÉSIDENT :

15 Mais lorsque vous avez utilisé le sol faiblement contaminé, même s'il y a... vous avez constaté une contamination, j'imagine une contamination des eaux souterraines?

Mme STÉPHANIE NOËL :

20 Oui.

LE PRÉSIDENT :

25 Lorsque vous arrêtez d'utiliser du sol faiblement contaminé, mais la contamination continue, qu'est-ce que vous faites pour la contrôler?

Mme STÉPHANIE NOËL :

30 En fait, il n'y a pas grand-chose à... on ne fait pas grand-chose, on arrête tout simplement, puis le retour à la normale vient... vient. Depuis, je vous dirais, ça fait trois ans maintenant qu'on n'utilise plus de sols contaminés pour le recouvrement de nos déchets. Les... là, présentement, l'eau souterraine va très bien, mais il n'y a pas eu de pompage ou de traitement *in situ*, là.

LE PRÉSIDENT :

35 Est-ce que, lorsque la situation revient à la normale, vous pourriez recommencer à utiliser des sols faiblement contaminés? Est-ce que vous avez l'intention de le faire?

40

Mme STÉPHANIE NOËL :

Légalement on aurait le droit, tout à fait.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, je sais que légalement vous avez le droit, là.

10 **Mme STÉPHANIE NOËL :**

Si on a l'intention? Non, non, on n'a pas le... on n'a pas l'intention de le refaire. Ce qu'on a... on a opté, en fait, avec la réglementation qui a changé au niveau des carrières et sablières pour le réaménagement avec des sols faiblement contaminés où, à ce moment-là, on peut gérer un peu mieux nos eaux de lixiviat, et on peut réhabiliter des carrières comme ça, avec les sols et de la phytorestauration.

15

LE PRÉSIDENT :

Et vous êtes responsable de combien de lieux d'enfouissement en tranchée?

20

Mme STÉPHANIE NOËL :

Un seul.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous l'avez depuis... et vous êtes responsable depuis combien d'années?

30 **Mme STÉPHANIE NOËL :**

Ça fait sept ans que... ça fait sept ans. Le lieu d'enfouissement a ouvert en 2009, donc depuis 2014 qu'on... que je suis responsable.

30

35 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

Monsieur Renaud.

40

LE COMMISSAIRE :

5 Je voulais savoir, le type de matériel que vous recevez, les déchets que vous recevez proviennent du chantier de la Romaine, c'est ce que je comprends, ce n'est pas des déchets de construction, là, c'est... c'est quoi les déchets qui s'en vont dans votre lieu d'enfouissement?

Mme STÉPHANIE NOËL :

10 C'est surtout des déchets domestiques. Pour ce qui est du bois de construction, on le valorise d'une autre façon. Tous nos déchets alimentaires, nos matières organiques, on fait du compostage, donc c'est... ça va être, en fait, un peu tout le reste.

LE COMMISSAIRE :

15 Vous avez une plateforme de compostage sur le même lieu que le lieu en tranchée?

Mme STÉPHANIE NOËL :

20 Non. Le compostage est au niveau du campement où on héberge les travailleurs.

LE COMMISSAIRE :

25 Juste... c'est ce site-là, vous dites que vous avez... vous utilisez des matériaux de recouvrement dans les lieux d'enfouissement en tranchée, c'est une exigence de faire du recouvrement, est-ce que l'exigence est similaire à ce qu'on retrouve dans les LET?

Mme STÉPHANIE NOËL :

30 Ça, je ne pourrais pas répondre. En fait, notre recouvrement, nous, c'est au courant de l'été, à tous les jours d'opération, qu'on doit le faire.

LE COMMISSAIRE :

35 Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame.

40 Madame Véronique St-Onge.

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

5 Oui, bonjour. Je voulais apporter un complément d'information par rapport à votre question tout à l'heure sur les... comment le ministère de l'Environnement appuie, collabore, en tout cas, pour le choix d'un site pour un LEMN. Je voulais vous partager la réponse de Chantal Lalonde, là, de l'ARK, de l'Administration régionale de Kativik, là, qui a des difficultés à se joindre avec Teams. Donc, je voulais vous mentionner que, bon, ce n'est pas le ministère qui choisit le site, il y a des normes à respecter du côté de l'environnement, mais aussi une longue série de critères pour l'infrastructure elle-même. Donc, c'est vraiment... bien, dans le cas du Nunavik, là, c'est vraiment à l'ARK de faire toute cette série d'études là, sur plusieurs sites potentiels, et de retenir le meilleur. L'ARK essaie de... le plus possible de... en tout cas, on n'est pas favorable à ouvrir nécessairement tout le temps des nouveaux sites, parce que vous comprenez qu'il y a une empreinte environnementale importante à créer un nouveau site.

15 Mon commentaire à moi, ça serait qu'étant donné que la plupart des LEMN au Nunavik sont pratiquement pleins, la première raison, c'est le passif métallique qui est accumulé là. Donc, ça me semble très clair que la solution prometteuse, c'est de mettre en place un système pour récupérer le métal afin que ces sites-là puissent perdurer dans le temps et qu'on n'ait pas à en ouvrir d'autres, et donc, nécessairement contaminer des nouveaux sites. Ça me semble évident que c'est la solution prometteuse, mais comme je l'ai déjà mentionné ce matin, les enjeux qui sont rencontrés, encore une fois, c'est les coûts d'un tel projet.

LE PRÉSIDENT :

25 Avez-vous estimé les quantités ou les volumes de résidus métalliques?

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

30 Bien, j'ai réalisé une étude de faisabilité sur un projet de récupération du métal, en 2019, dans lequel j'ai sommairement caractérisé la quantité de métal accumulée, là, dans... en tout cas, dans quatre LEMN visités. Vite comme ça, là -- il faudrait que je fouille -- mais effectivement, il y a quand même un bon volume, là, à aller chercher, là, même dans les plus petits villages, parce que c'est des matières qui sont accumulées depuis les années 50, depuis que le métal est monté, dans le fond, dans le Nord, ça fait qu'il y a quand même des volumes importants.

35 Tout ce métal-là n'est pas nécessairement valorisable, parce qu'il y en a qui a rouillé, il y en a qui ont passé au feu, parce qu'ils sont souvent... la section pour l'entreposage est à même le... il y a une partie pour le brûlage, une partie pour l'entrepose, elles sont connexes, des fois, le feu se rend dans le métal, donc le métal est brûlé et n'est plus récupérable par la suite. Ça fait qu'il y a une bonne quantité, mais ce qui est vraiment récupérable, c'est difficile de l'estimer, de le caractériser.

LE PRÉSIDENT :

Et qu'est-ce que... quelles sont les options que vous souhaitez?

5 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

10 Bien, écoutez, moi, selon l'étude que j'ai faite, selon ce que je pense qui est le plus facilement réalisable, c'est de décontaminer sur place le métal. Il y a d'autres endroits, je sais, au Nunavut, où ils ne pressent pas nécessairement avant de décontaminer, donc le métal se retrouve contaminé par les huiles et les fluides, tout ça, puis a une perte de valeur importante, en plus de contaminer le bateau. Donc, je pense que c'est important de décontaminer en premier lieu, sur place, tous les véhicules, toute la machinerie, tout ce qui contient des matières dangereuses. Ensuite, de le presser en ballot, et de mettre le ballot sur des bateaux, sans l'utilisation d'un conteneur pour optimiser l'espace et limiter les coûts, et transporter ça chez un recycleur, là, au sud.

15

LE PRÉSIDENT :

Avez-vous fait un plan juste pour un seul LEMN, juste pour voir qu'est-ce que ça donnerait?

20 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

25 C'est un processus qui est quand même assez long. Oui, dans l'étude, on a fait l'exercice, là, de regarder qu'est-ce que ça pourrait ressembler. On pourrait faire probablement un village, là, par été. Donc, avec tout l'équipement dont je vous parle, là, un équipement pour permettre la décontamination des véhicules, une presse à métal, pour presser le métal en ballot, séparer aussi les matières, faire l'exercice de séparer les matières pour essayer d'avoir la meilleure qualité de métal pour la revente aussi. Ça fait que c'est un processus qui est quand même assez long, en amont du transport par bateau et l'envoi chez un recycleur.

30 **LE PRÉSIDENT :**

À votre connaissance, est-ce qu'il y a des endroits en milieu nordique qui ont déjà fait cette démarche?

35 **Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :**

40 Oui, comme je vous dis, au Nunavut, ça se fait. Là, j'ai... je ne suis pas sûre si c'est Raglan ou Nunavik Nickel, là, on vient d'en parler tantôt, ça fait que peut-être, monsieur Dufour, vous pourrez le préciser, là, si c'est vous qui avez fait l'exercice, mais une de ces deux minières-là a fait l'exercice aussi de presser le métal. Ça fait que ça se fait, oui, ça s'est déjà fait, c'est possible de le faire, mais

évidemment, il y a des coûts importants reliés à ça, là.

LE PRÉSIDENT :

5 Monsieur Renaud.

LE COMMISSAIRE :

10 Le métal dont vous parlez, madame St-Onge, là, il est accumulé à proximité du lieu d'enfouissement en milieu nordique. Ce n'est pas des... on ne parle pas de métal qui a été jeté dans le... dans... on va dire, « jeté dans le feu », là, mais jeté dans le lieu d'enfouissement en milieu nordique, qui se retrouve, au fil des ans, parce que j'imagine qu'il y a toujours un petit peu de métal qui se retrouve là, qui se retrouve dans la... dans le site lui-même, là. Là, vous nous parlez vraiment de métal qui a été isolé, là, qui est accumulé dans des endroits de stockage séparés, c'est ça que je comprends?

15

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

20 Oui oui. Oui oui, tout à fait. Si on parle des cannes de conserve, tout ça, qui se retrouvent dans les déchets domestiques, ça, pour le moment, il n'y a rien à faire avec ça parce qu'il n'y a pas de tri à la source qui est fait. C'est brûlé, ça se retrouve dans des mâchefers, on va dire, dans les centres, et c'est *bulldozé* une fois de temps en temps, et tapé là.

25

Moi, ce que je parle, c'est vraiment des gros morceaux, là : les véhicules hors d'usage, les skidoos, les quatre roues, tous les appareils électroménagers, les réservoirs à eau chaude, tous les résidus de construction métalliques -- il y en a quand même beaucoup -- des morceaux de poutres, des résidus, là, qui viennent de la construction ou qui viennent de la déconstruction, là, de la part aussi des ICI, puis des réservoirs, beaucoup de réservoirs à huile, bref, il y en a quand même une bonne liste.

LE COMMISSAIRE :

30

Est-ce qu'une opération comme ça, selon les quantités qui sont produites à chaque année, est-ce qu'il serait nécessaire de faire une opération comme ça à tous les étés, dans tous les villages, ou si on pourrait dire : « On va faire une opération de récupération de métal, par exemple, à tous les cinq ans ou à tous les trois ans », ou s'il faut vraiment le sortir au fur et à mesure? Là, il y en a beaucoup d'accumulés, je le comprends, mais une fois qu'on a fait l'opération, est-ce qu'il est nécessaire de refaire l'opération année après année, ou on pourrait encore en accumuler?

35

Mme VÉRONIQUE ST-ONGE :

40 Bien, en fait, je vous ai glissé un mot tantôt sur le projet d'écocentre à Kuujuaq, où l'objectif est

de favoriser le tri de ces résidus une fois qu'ils arrivent. Dans le meilleur des mondes, il y a un écocentre, évidemment, adapté, là, à la réalité de chacun des villages et où le tri pourrait bien se faire à la source, c'est-à-dire que la personne qui arrive avec son réservoir à eau chaude ou son électroménager ou son... ou l'Office municipal d'habitation arrive avec son réservoir d'huile, bien, il est placé, il est bien ségrégué, il y a un bon entreposage, puis il y a un minimum de compression qui peut être faite pour limiter le volume, moi, je pense qu'on pourrait permettre un roulement, disons... je parlais d'un an pour réaliser ce projet-là dans un village, ou maximum deux villages par été, bien on pourrait, à ce moment-là, avoir un système de récupération qui passerait aux 10 à 15 ans à chaque village, pour aller récupérer ce qui s'est accumulé pendant ces 10, 15 années-là. Je pense qu'à partir du moment où le ménage serait fait sur le passif, là, qui est tout mélangé puis qui n'a pas été décontaminé, puis qu'on entreprendrait un mode de gestion avec plus de ségrégation, mais ça encore, ça demande des sous, ça demande de l'investissement pour mettre tout ça en place, on pourrait après ça penser à un système, là. Ce n'est pas à chaque année, non, ça ne serait pas nécessaire, mais mettons à chaque 14 ans, dans l'idéal.

LE COMMISSAIRE :

Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame St-Onge.

Monsieur Nicolas Kuzyk.

M. NICOLAS KUZYK :

Oui, bonjour. Oui, alors je voulais apporter un complément d'information. Madame St-Onge parlait de... je pense que c'est notre minière qui avait parlé avec madame St-Onge par rapport au... à la gestion du fer, et puis... Donc, depuis le début de nos opérations, le fer était gardé sur place, au LEMN, donc depuis à peu près 2010. C'était... ça montait à une quantité quand même importante, mais en même temps, aussi, c'était bien géré, c'est-à-dire que le tri à la source était bien fait, les véhicules hors d'usage étaient drainés de leurs fluides, les conserves étaient nettoyées, c'est-à-dire qu'elles n'allaient pas chercher les... on n'attirait pas la faune avec ça. Ça a permis une récupération adéquate. En même temps, bon, il y avait des gros morceaux, une minière, on a différentes pièces de métal assez grosses. Ça s'est fait par découpage, et puis ensuite, transport dans des conteneurs, énormément de conteneurs, et puis ça s'est fait sur une période de deux ans, dans notre cas, pour... après 10 ans d'opération.

Ce qu'on envisage, c'est probablement le refaire après... dans quelques années. On n'attendrait

pas 10 ans, dans notre cas. C'est sûr que je ne voudrais pas nous comparer non plus à une municipalité, nos réalités sont un peu différentes, mais on dirait peut-être d'ici quelques années, on verra. Parce que c'est beaucoup de travail, c'est certain, faire venir un recycleur qui doit évaluer le type, qui doit évaluer... qui doit faire venir ses équipements, parce que malgré qu'on soit une minière avec des équipements lourds, on n'a pas ces équipements spécialisés nécessairement avec nous, nos gens ne sont pas non plus habilités à faire ces genres d'opérations là à temps plein, c'est une opération à temps plein pendant la période estivale, donc c'est... ça a été une grosse opération, et puis, bon, on est très content du résultat, et puis on espère pouvoir le refaire éventuellement.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Dites-moi, est-ce qu'il y a beaucoup de recycleurs?

M. NICOLAS KUZYK :

Écoutez, je n'ai pas fait partie de l'appel d'offres à ce sujet-là. Je ne pourrais pas répondre. Je ne sais pas si...

LE PRÉSIDENT :

(Inaudible).

M. NICOLAS KUZYK :

Oui, allez-y, pardon.

LE PRÉSIDENT :

(Inaudible). Est-ce que le...

M. NICOLAS KUZYK :

Bien, je ne sais pas si c'est la place pour mentionner le... qui est le recycleur, là, je... c'est la première fois que je fais partie, là, d'un *workshop* comme ça, là.

LE PRÉSIDENT :

Non, en fait, ce n'est pas que je voulais avoir le nom, je voulais savoir s'il y avait eu... si vous aviez le choix ou il n'y a pas de choix. Donc, dans ce sens-là, le recycleur, si vous n'avez pas le choix d'un recycleur, peut préciser le coût qu'il veut, et que finalement vous êtes liés par ça, là. C'est un petit

peu cette perspective-là que je voulais avoir.

M. NICOLAS KUZYK :

5 Hum hum. Effectivement, une des raisons pour lesquelles on a attendu quand même plusieurs années, c'est que le prix du fer avait beaucoup baissé. Bon, 2013, 2014, 2015, ça aurait été très coûteux s'en débarrasser, au contraire, plutôt que de récupérer de l'argent pour. Donc là, présentement, au moins, j'ai l'impression que c'était quasiment... ça s'est fait sans bénéfice, mais sans coût non plus. Mais c'est dépendant des... du prix des métaux, des métaux de recyclage, et puis, bon, pour faire venir
10 les gens. Il ne faut pas espérer faire de l'argent avec ça, mais en même temps, il faut que le métal soit en bon état, comme mentionnait -- je ne me souviens plus, madame avant moi, St-Onge, c'est ça?

LE PRÉSIDENT :

15 Madame St-Onge.

M. NICOLAS KUZYK :

20 Oui, c'est ça. Si c'est le moindrement contaminé, ça n'a plus de valeur, au contraire, ça a des coûts, là.

LE PRÉSIDENT :

25 Donc, dans votre cas, au fond, ça ne vous a rien coûté, mais ça ne vous a rien rapporté non plus?

M. NICOLAS KUZYK :

30 Bien, ce que ça a rapporté, c'est que ce n'est plus une nuisance, donc ça a quand même un certain bénéfice, et puis les gens sont contents aussi. J'ose espérer aussi pour nos partenaires, nos voisins, c'est mieux aussi, puis ça fait partie aussi de la restauration progressive qu'on s'est engagé de faire, là.

35 J'aurais aimé partager, aussi, par exemple -- à moins que vous ayez d'autres questions sur le fer -- j'avais une expérience sur les incinérateurs dans une minière au Nunavut, et puis vu qu'il y a eu plusieurs conversations à ce sujet-là, si vous me permettez, je pourrais partager un peu mon opinion là-dessus?

LE PRÉSIDENT :

40 Allez-y.

M. NICOLAS KUZYK :

5 Donc, chez -- pour la nommer -- chez Baffinland, donc au Nunavut, donc encore plus au nord
qu'au Nunavik, mais avec les mêmes réalités, c'est-à-dire les grands froids l'hiver, les grands vents
aussi, la gestion d'un incinérateur, ce n'est pas uniquement avoir un équipement, et puis il y a les coûts
opérationnels, il y a les coûts de maintenance, mais les besoins... ça requiert un bâtiment, et puis,
comme ça a été très justement mentionné, je pense que c'était par madame Blais, ça, ça exige
beaucoup plus d'attention qu'un LEMN. Et puis, ce que j'ai remarqué, c'est que si on ne faisait pas
attention à la manière -- c'est un incinérateur en *batch*, donc pas en continu -- et puis c'est
10 l'incinérateur -- donc, pour aller sur le côté environnemental de la chose -- des incinérateurs à *controlled*
air permettent de respecter les normes d'émission de la Commission... de la CCME, donc pour les
dioxines et les furanes. Et puis... mais toutefois, il faut que les déchets qui y sont mis respectent un
genre de... un *package* de déchets, qui est un... en gros, les déchets domestiques courants, donc une
espèce de... t'sais, tant de pour cent de papier, tant de pour cent d'humide ou tant de pourcent de
15 plastique. Si on déroge à ça, on se retrouve ou bien avec un... comment on dit, donc, des... excusez-
moi, j'ai perdu le terme sur les... pas au niveau calorifique, mais au niveau de l'énergie qui est produite à
l'intérieur de la chambre, ça... ou bien ça ne brûle pas assez vite, ou bien ça brûle trop vite et ça
endommage l'incinérateur, et ça a des coûts.

20 Donc, c'est assez compliqué à gérer, et puis même dans le cas d'une minière, où on a un
personnel qui est là quasiment à temps plein -- pas pour l'incinérateur, mais pour ces types de choses
là -- je me demande si, dans le cadre des villages qui sont, bon, de 500 habitants, autour de ça, si, pour
la maintenance... c'est là où je verrais, par exemple, le ministère pourrait apporter une forme de
support -- le ministère ou autre, là, un regroupement de villages ou via l'ARK -- où, au niveau de la
25 maintenance, ça pourrait être fait par une personne qui se déplace entre les villages. Ce n'est pas que
c'est une suggestion, mais c'est... je voyais ça comme une option plus réaliste qu'avoir X nombres de
personnel très spécialisé sur ces équipements-là. Mais ça requiert des bâtiments, parce qu'opérer ces
incinérateurs-là à l'extérieur, toutes les choses vont se retrouver au vent puis ça, ça ne va pas aider la
situation sur le territoire, là.

30 **LE PRÉSIDENT :**

 Monsieur Renaud.

35 **LE COMMISSAIRE :**

 Ce que je comprends avec les incinérateurs en *batch*, c'est qu'il faut que le pouvoir calorifique de
la matière qu'on met dedans, là, c'est comme une recette, là, on ne peut pas mettre n'importe quoi, il
faut qu'il y ait un pourcentage... s'il y a juste du plastique, on va briser l'incinérateur, ça va être trop... ça
40 va trop chauffer, puis si on met trop d'humides, bien, ça ne chauffera pas assez, on va avoir des

émissions ou des imbrûlés, là, c'est ce que je comprends, là, il faut contrôler la recette, qui... ça devient une complexité supplémentaire, c'est ça qui est... c'est ça. Puis ça, on parle d'un incinérateur en *batch*, là.

5 Vous semblez suggérer que l'incinérateur en *batch* serait plus adapté que l'incinérateur en continu. Pour quelle raison?

M. NICOLAS KUZYK :

10 J'ai l'impression que l'incinérateur en *batch* serait... fonctionnerait mieux que l'incinérateur en continu pour les populations autour de 500, mais je ne pourrais pas parler pour la situation de Kuujuaq. C'est-à-dire que la situation au camp minier, à Baffinland, était de... c'était une population autour de ça, même en bas de ça, donc ça se rapproche d'un petit... d'un plus petit village. Dans ces cas-là, il y avait un... une incinération par jour, et puis chaque opération durait 24 heures. C'est-à-dire à partir du
15 moment où on récupère, où on fait... où on remplit l'incinérateur adéquatement, donc en plus, il faut y aller du... en sandwich, je vous dirais, avec des matériaux secs, des matériaux humides, des matériaux secs, et caetera, bon, il faut que ça monte à X températures, que ça brûle, et puis ensuite de ça, il faut que ça refroidisse. Si on ouvre la porte trop tôt, ça risque de briser les... l'intérieur de l'incinérateur aussi.

20 Donc, c'est... ça a l'air d'une grosse machine, mais en même temps, c'est très fragile, mais ça peut porter à confusion.

Mais effectivement, donc on ne peut pas juste mettre du plastique, il faut mettre de tout. Donc, après ça, donc si on a des engagements de recyclage, c'est là où, bien ça peut être un peu embêtant, parce qu'il faut brûler le papier ou le carton et du plastique et, bon, et finalement les déchets de table. Donc là aussi, au niveau du compostage, bien, on ne pourrait pas décider de composter, puis après ça uniquement brûler le plastique et le carton, parce qu'on se retrouve avec un pouvoir calorifique supérieur à ce que l'incinérateur est *designé*.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

35 Merci, monsieur.

Monsieur Guy Dufour.

40

M. GUY DUFOUR :

5 Oui, je voulais juste vous partager que nous aussi, à mine Raglan, on a fait une campagne de recyclage de métal, là, renvoyé dans le sud, le métal qui avait été accumulé sur quelques années, et c'est... de mon point de vue, c'est probablement une bonne approche de ne pas nécessairement avoir une opération annuelle, pas une opération à chaque année, mais sur un cycle quelconque, en fonction de la production, là, peut-être à tous les cinq ans ou quelque chose de même. C'est applicable pour nous aussi.

10 Puis je voulais aussi vous partager que souvent, l'approvisionnement en certaines pièces peut être un défi dans le Nord, puis ça, ça amène une certaine résistance à vouloir se débarrasser de certains... soit des véhicules automobiles ou des skidoos ou d'autres pièces de métal. Il y a quand même une réutilisation importante qui est faite, donc ça peut être un frein à vouloir recycler, en se disant que ça peut être du matériel qui, à un certain moment donné, pourrait... on pourrait vouloir le réutiliser.

15 Donc moi, je le vois des fois comme un frein à vouloir retourner du métal dans le sud, parce qu'il peut y avoir des cas où on peut... on pourrait le réutiliser, là. Merci.

LE PRÉSIDENT :

20 Est-ce que vous avez déjà regretté votre décision d'avoir... de vous en être débarrassé, du métal que vous aviez empilé?

M. GUY DUFOUR :

25 Je n'ai pas de... d'exemples. Mais on... ça fait quand même quelques années qu'on n'a pas fait de grosse campagne de recyclage de métal, donc on en accumule quand même beaucoup, puis oui, on a eu des cas où... des cas récents où l'accumulation de métal nous a permis, disons, d'aller de l'avant avec un projet parce que le matériel qu'on avait commandé n'était pas rentré, on a été obligé de faire de la réutilisation. Donc, on a des cas récents où on a dû se tourner vers ce matériel-là, là.

LE PRÉSIDENT :

30 Et je vous pose la même question que j'ai posée tout à l'heure : est-ce qu'il y a plusieurs recycleurs ou vous avez eu juste une... un seul recycleur qui s'est montré intéressé?

M. GUY DUFOUR :

40 Je ne suis pas... je ne suis peut-être pas assez familier avec le dossier puis l'appel d'offres qui avait été fait à ce moment-là. Ma compréhension, c'est que les gens qui vont venir sur le site, disons, des... ne sont pas nécessairement ceux qui vont prendre le matériel, là. Donc, une compagnie qui va se

spécialiser en déconstruction puis l'envoyer dans le sud, ma compréhension, ce n'est pas nécessairement la même compagnie qui va recycler en tant que tel le métal.

5 Nous, on fait affaire avec AIM. Quand on renvoie du... certaines quantités de métal dans le sud, ça s'en va chez AIM, mais si je me rappelle bien, la compagnie qui nous avait fait une soumission n'était pas celle-là, là, c'était une autre, c'était plus quelqu'un qui était spécialisé dans le ramassage de métal, pas nécessairement le recyclage, là.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur.

J'appelle maintenant monsieur Billy Shecanapish. Monsieur Shecanapish, si vous voulez... O.K.

15 **M. BILLY SHECANAPISH :**

Oui. Oui oui, désolé. Je voulais simplement... Vous avez... quelle est la question?

20

PAUSE DE QUELQUES MINUTES
15 h 20 - REPRISE DE LA SÉANCE

25 **M. BILLY SHECANAPISH :**

30 *Je voulais simplement ici répondre à votre question en ce qui concerne les projets courants que nous avons. Nous avons un écocentre qui est partagé par les trois communautés, qui est géré par la Ville. Nous avons du compostage dans notre communauté, une par communauté, et une pour les Innus de Matimekush-Lake John, et on fait un partage de compost pour notre communauté. Le garage local, qui répare notre machinerie et nos camions, produisent beaucoup d'huiles usées ou... d'huile hydraulique, d'huile à moteur, d'huile de machinerie lourde, toutes sortes d'huiles, et on vient d'installer une nouvelle fournaise pour brûler l'huile, donc, dans notre garage. Ça va très bien, ce brûlage d'huile dans le garage. Ils brûlent l'huile, toute l'huile qu'ils produisent, que... toute la maintenance qu'ils font sur la machinerie, sur les camions, les... Notre nation a environ 44 camions, ils sont la propriété de notre nation, alors ils font de la maintenance sur ces camions et sur toutes sortes de machinerie lourde, alors ils produisent beaucoup d'huiles usées, donc ils la brûlent en utilisant cette fournaise usagée qu'on a mise dans leur garage, et ça va vraiment bien, de ce côté-là.*

40 *Et, par le passé, on envoyait l'huile dans le sud, chez un entrepreneur qui brûlait l'huile. Alors*

5 maintenant, cette huile qui est produite par le garage, maintenant, ça chauffe l'édifice, c'est un grand garage, ça... ils utilisent le brûlage pour -- comme source de chaleur. Alors, ça va très bien. Les gens, les mécaniciens et le gérant du garage sont très heureux que ça produise de la chaleur pour le garage, ce qui est très bien. Un tout nouveau -- une toute nouvelle fournaise qui brûle de l'huile, de l'huile usée. Ça, c'était un projet que nous avons.

10 On a reçu un nouveau camion de poubelles, un camion de ramassage d'ordures, avec le financement que nous avons reçu. Les Innus ont leur propre camion de ramassage, leurs propres conteneurs, pour les matériaux de construction aussi. Ça, c'est très bien, parce qu'on reçoit du financement pour ça du... d'autres... de la province -- du gouvernement et de la province.

15 Donc, il y a davantage de projets, on a besoin de davantage de projets, mais on a besoin de l'incinérateur, on en a besoin d'un, je pense, ici aussi. Il faudrait qu'il y ait des études de faites, si c'est correct pour nous d'utiliser un incinérateur pour nos déchets. Alors, on produit beaucoup de déchets, des déchets de construction...

20 L'écocentre fonctionne depuis trois, quatre ans maintenant, et le recyclage qu'on fait, on recycle les peintures, les peintures usagées, les batteries, les produits électroniques, on met ça... on envoie ça dans le sud, les ampoules, les lumières, on envoie ça dans le sud. Alors ça, c'est très bien. Les pneus aussi, comme je l'ai mentionné auparavant, les pneus de machinerie lourde, on envoie ça vers le sud. Alors, il y a davantage de projets qui sont en préparation, et je suis heureux de dire qu'on travaille ensemble, dans notre région, on se sert les coudes pour faire une meilleure gestion des déchets.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Laissez-moi vous poser la question suivante : quels sont les plus grands problèmes auxquels vous avez à faire face?

30 **M. BILLY SHECANAPISH :**

35 Les coûts de transport qui sont très très élevés. On a... on doit tout tout transporter par train vers le sud. Comme je vous ai dit, les rebuts de métal, tout, il faut travailler pour envoyer ça dans le sud. Alors, ça nous prend davantage d'équipements pour tout renvoyer vers le sud, les rebuts de métal et la ferraille.

LE PRÉSIDENT :

40 Avez-vous d'autres problèmes?

M. BILLY SHECANAPISH :

Il y a probablement d'autres problèmes qui vont surgir et on va en mentionner d'autres. Je ne suis pas sûr qu'on vous a approché pour ça. Nous avons discuté ça dans nos réunions régulières que nous avons.

LE PRÉSIDENT :

Oui? Alors, merci beaucoup, monsieur.

M. BILLY SHECANAPISH :

Pas de problème, merci.

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, je discutais avec mon collègue, monsieur Renaud, pour m'assurer que je prenais la bonne décision. Effectivement, nous avons quelques autres questions, mais en fait, la discussion a été tellement large avec les questions précédentes que nous avons également répondu aux questions restantes.

Je voudrais donc vous remercier pour votre collaboration, pour votre participation. Ça a été un atelier extrêmement riche en informations, nous vous en remercions. Nous vous souhaitons donc une bonne fin de journée, et nous... quant à nous, nous poursuivrons notre -- nos ateliers mardi la semaine prochaine, si vous êtes intéressés, nous commencerons à 9 h.

Alors, bonne fin de journée, bonne fin de semaine et merci encore!

15 H 27 - LEVÉE DE LA SÉANCE

SÉANCE AJOURNÉE AU 27 AVRIL 2021 À 9 H

Nous, soussignées, VÉRONIQUE SANGIN, ISABELLE GOYETTE et ROXANNE VEILLEUX, sténographes officielles, déclarons sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

5

Et nous avons signé,

10

Véronique Sangin

Isabelle Goyette

Roxanne Veilleux

Véronique Sangin, s.o.

Isabelle Goyette, s.o.

Roxanne Veilleux, s.o.

15

20

25

30

35

40